

MEEFFE

DE LA PRINCIPAUTE A L'EMPIRE

1795 – 1815

LE NOUVEAU POUVOIR ET LES GRANDES REFORMES

JOSEPH DELEUZE
2010



En souvenir de mon grand-père

Désiré DOCK (1868-1943)

Préface

Joseph Deleuze était concepteur de projets aux Ponts et Voies Hydrauliques.

Il en a conservé le don de l'observation, de la précision ainsi que le souci du détail qui rendent toutes les histoires passionnantes. Il n'a jamais cessé d'ouvrir sur le monde des yeux curieux, jamais rassasiés et de vouloir transmettre outre son savoir, les résultats de ses longues et patientes recherches.

Cet amoureux du village où il est né œuvre sans compter depuis bientôt dix ans au sein de l'association "Qualité-Village-Meeffe" pour offrir son aide mais aussi son expérience lors des différentes organisations socio-culturelles de celle-ci. De nombreux cahiers renferment secrètement ses nombreuses recherches historiques où il met en exergue la mémoire collective et individuelle des habitants de ce lieu.

Il nous offre dans ce magnifique livre dédié à tous les habitants du village de Meeffe, un souvenir de ceux qui ont construit notre Histoire et modelé notre futur. Pour créer une identité villageoise, il plonge nos racines dans l'amour de notre terroir.

Puisse ce travail de mémoire créer un lien intergénérationnel entre le passé et le présent, entre les anciens et les nouveaux, ferment pour enrichir la qualité de vie au village de Meeffe.

Nous remercions sincèrement cet artisan de la petite et grande Histoire.

Cette publication est le premier cahier édité par l'association Qualité-Village-Meeffe que je félicite et que j'encourage pour leurs initiatives. Elle participe ainsi à la création d'un patrimoine nouveau et de proximité, porte-parole de la véritable identité du village de Meeffe en 2010.

Pour l'asbl Qualité-Village-Wallonie,

Isabelle Dalimier,
membre du Conseil d'Administration.

Avant Propos

Le 11 novembre 2008, on a célébré partout le 90^{ième} anniversaire de la fin de la première guerre mondiale après avoir commémoré en 2005 le 60^{ième} anniversaire de la fin d'un conflit plus horrible encore. Ce fut l'occasion de rappeler toutes les souffrances des populations, d'honorer la mémoire des anciens Combattants de 14-18 et de 40-45, et de rendre hommage aux quelques survivants.

Dans ces marques de reconnaissance, la population actuelle oublie ou ignore que plus d'un siècle avant 1914, d'autres Meeffois s'en sont allés à l'appel de l'Empereur guerroyer partout en Europe dans des conditions abominables. Avant 1940, certains vieux Meeffois nous racontaient de drôles d'histoires ; ils avaient connu des témoins des campagnes d'Italie, d'Espagne ou autres. Je me souviens que mon grand-père Désiré Dock parlait de son grand-père Michel Goffin qui avait été en Russie avec Napoléon.

Mais peu à peu, ces rares et fragiles souvenirs se sont évanouis emportés par le grand vent de l'histoire, balayés par des événements nouveaux ou simplement tombés dans le puits de l'indifférence.

Un des buts de notre recherche est de rendre hommage à ces grands oubliés de l'Histoire. Dans le vécu des Meeffois, pendant ces vingt années d'histoire de notre village (1795-1815), il est bien certain que tout ne sera pas dit, ni abordé ou que de nombreux drames ou événements heureux resteront dans l'oubli.

Après avoir brossé les grandes lignes de la Politique de l'époque, nous nous intéresserons à la vie quotidienne des villageois et aux grands changements intervenus sous le Régime français ; ensuite, nous parlerons des conscrits qui partiront à l'appel de l'Empereur et les vicissitudes de leur existence.

1. HISTORIQUE

1.1. Sous l'Ancien Régime

A la veille de la Révolution Française, le système social est confronté à une crise profonde. Les antagonismes de classe s'exacerbent continuellement ; la bourgeoisie est ulcérée par les privilèges des nobles et des ecclésiastiques de haut rang; les paysans s'opposent avec de plus en plus de détermination aux droits féodaux et seigneuriaux, aux dîmes et autres redevances au profit des grands propriétaires.

En dépit de l'indéniable développement économique durant le XVIIIème siècle, les crises d'approvisionnement et les hausses brutales des prix des produits alimentaires dominent toujours le quotidien des petites gens. En outre, il y a un accroissement démographique sans précédent. Les profits créés par le commerce, l'industrie naissante et le rendement accru de l'agriculture profitent exclusivement aux classes dominantes et le petit peuple ne voit pas s'améliorer sa condition.

Des écrits des grands philosophes naît une idéologie révolutionnaire cohérente et popularisée, et tandis que le malaise social prend de l'ampleur, le pouvoir est aux prises avec une crise institutionnelle sans précédent. Le trésor royal est dans un état lamentable, mais cela n'étonnera personne si l'on sait que les impôts directs ne taxent qu'un cinquième du produit national; les privilégiés échappant à toute forme de contributions.

1.2. La Révolution Française

Où se situent les limites de la Révolution Française ?

Débute-t-elle le 14 juillet 1789 avec la prise de la Bastille ou l'ancien régime était-il condamné à la convocation des Etats Généraux le 1 mai 1789 ?

De même, la révolution prend-elle fin en 1792 avec la fin des prérogatives royales subsistantes ou avec la chute de Robespierre, le 27 juillet 1794 ?

Peut-on compter sans les problèmes du Directoire pour dire que le coup d'Etat de Napoléon du 18 brumaire de l'an VIII (la nuit du 9 au 10 novembre 1799) met un terme au processus révolutionnaire ? « La révolution est un bloc, avec ses conquêtes et ses zones d'ombre », disait Clemenceau en 1917.

Les effets de la Révolution Française sont tellement profonds dans les bases de notre société mondiale et surtout occidentale que toute appréciation dépasse automatiquement le cadre de l'Histoire Nationale Française. Le phénomène "Révolution Française" n'est pas un passé révolu, ne fusse que pour ce qui concerne les seuls droits de l'homme (CGER – 1989 – L'HERITAGE DE LA REVOLUTION FRANCAISE). En 1792, le Nord-Est de la France est envahi par l'armée du Roi de Prusse mais le 20 septembre, Dumouriez et Kellerman remportent la Victoire de Valmy. Le 6 novembre 1792, les armées françaises pénètrent en Belgique et enfoncent les positions autrichiennes à Jemappes et ensuite à Fleurus en 1794. La guerre est déclarée le 31 janvier 1795. A partir de ce moment, la France se trouve face à une série de coalitions qui déboucheront sur des guerres de plus en plus meurtrières.

A Meeffe, les manants sont peu informés de ce qui se passe à Paris. Les nouvelles sont lentes et imprécises et Paris est si loin. Lorsque les troupes françaises conquièrent les Pays-Bas et la Principauté de Liège, l'instauration d'un nouveau régime se précise et en 1794, notre village est définitivement en pays conquis. Dans une certaine mesure, la paysannerie y est particulièrement favorable dans l'espoir de voir disparaître les dîmes et autres prélèvements seigneuriaux.

1.3. Le Régime Français

En 1789-1790, au début de la Révolution Française, rien ne permet de prévoir un conflit entre la France et les états voisins. Beaucoup de dirigeants sont pacifistes et d'ailleurs, les constituants de 1790 votèrent le décret suivant: **"La Nation Française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple"** (HALET (A.), *Histoire de France*).

Mais peu à peu, les idées évoluèrent. D'une part, les chefs des états voisins de la France s'inquiétèrent de la progression rapide des idées révolutionnaires au sein de certaines couches de la population et d'autre part, des hommes politiques, comme Danton, avaient repris à leur compte une idée fondamentale et constante de la politique extérieure française que "La France était inachevée" et qu'il fallait comme le souhaitait Richelieu repousser ses limites jusqu'où était la Gaule, c'est-à-dire les limites naturelles: Océan, Pyrénées, rive gauche du Rhin. La Belgique, fragment de l'ancienne Gaule, devait donc à ce titre rentrer dans la France. La distance entre ces différents points de vue rendait les guerres quasi inévitables dans le contexte politique de l'époque.

1.4. Réformes

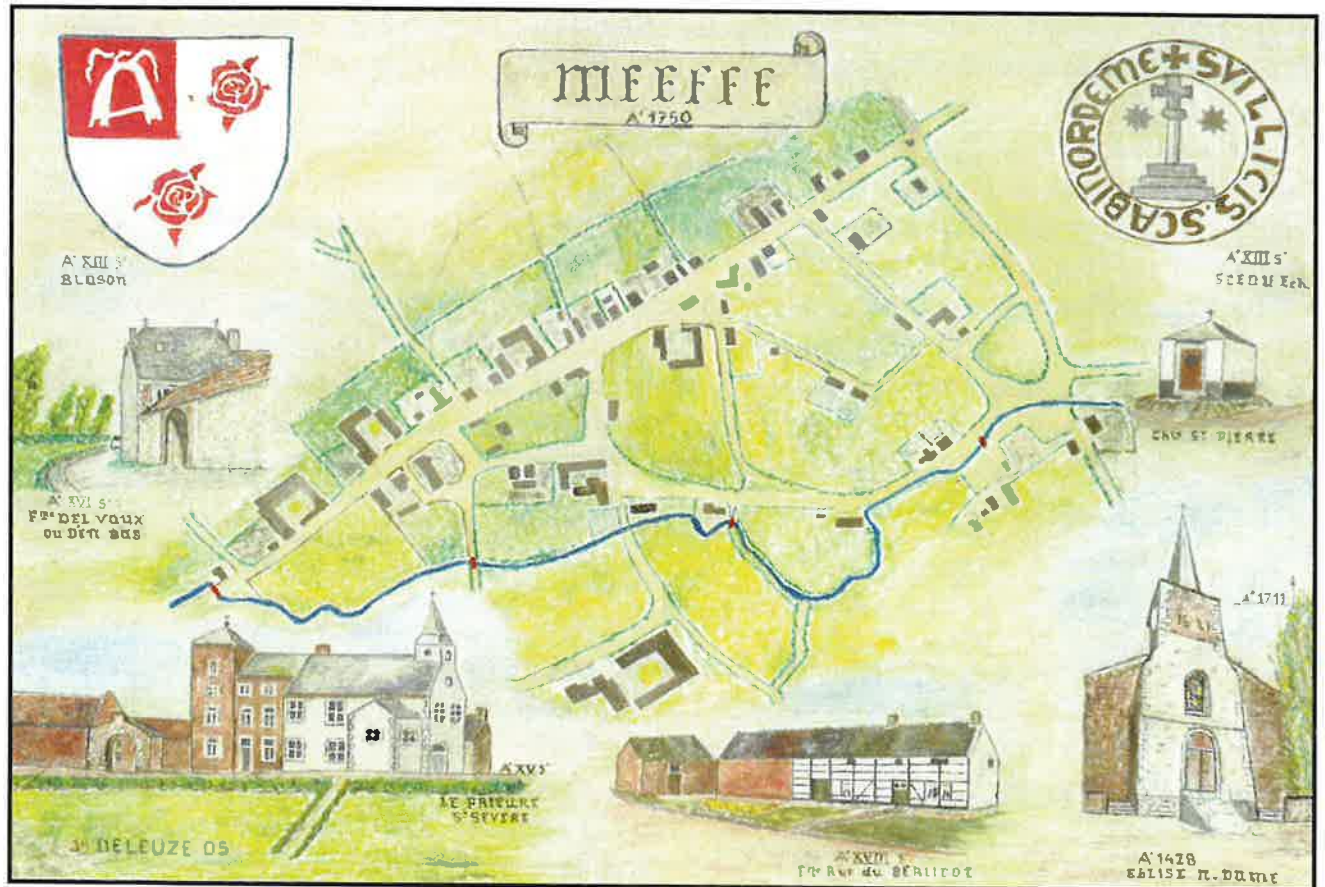
L'armée française ayant vaincu à Jemappes¹ et Fleurus² apportait un programme de réformes contenues dans la constitution de l'an 1 (1792). Ces réformes furent appliquées rigoureusement dès l'annexion de la Belgique à la France par la convention du 1 octobre 1795 (9 Vendémiaire An IV). Cette loi fondamentale accordait à chaque citoyen âgé de vingt et un ans le droit de vote sous la condition de prêter ce serment "Nous jurons de maintenir la liberté et l'égalité et de nous soumettre à l'exécution de toutes les lois constitutionnelles qui sont proposées par la convention nationale et adoptées par la majorité des habitants de Belgique (MALLIEN – cf pp 128 et 129). La constitution de l'an 1 (1792) abolissait les seigneuries et les privilèges seigneuriaux et nobiliaires. Le seigneur du Ban de Meeffe, le comte de Hemricourt perdait dès lors tous ses privilèges pour devenir simple citoyen. De plus, en vertu du décret du 24 septembre 1794, " « Les signes de la tyrannie et de la féodalité devaient disparaître des édifices publics, châteaux, et des maisons particulières³ ».

¹ Jemappes (Hainaut) : Victoire de Dumouriez sur les Autrichiens le 6 novembre 1792.

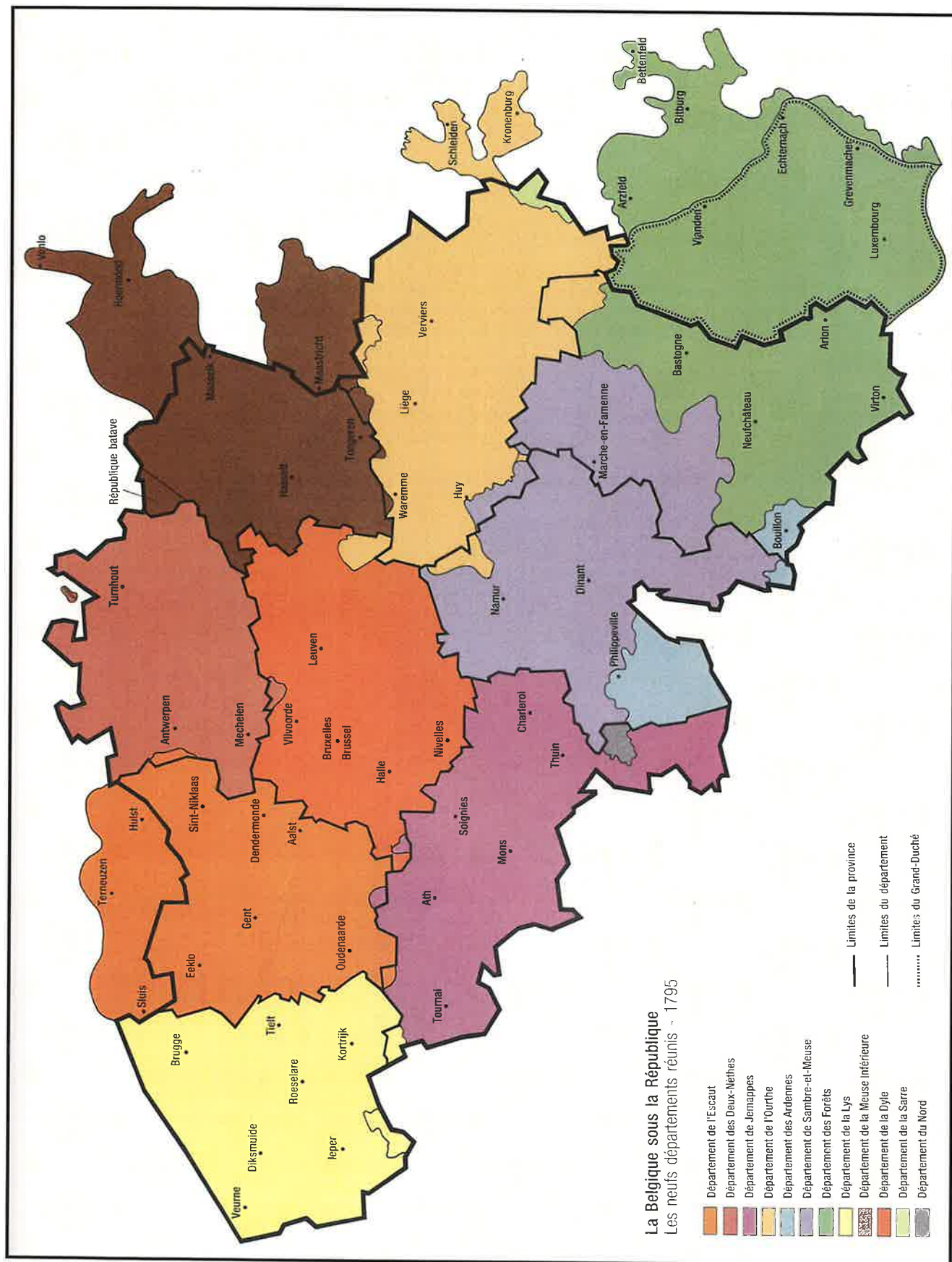
² Fleurus (Hainaut) : Victoire de Jourdan sur les Anglo-Hollandais en 1794.

³ Application à la Belgique de la déclaration de principe visant à introduire l'égalité civile des citoyens (votée par l'assemblée constituante la nuit du 4 août 1789).

Mais ces grands principes pour honorables qu'ils puissent être n'étaient pas la préoccupation principale dans le vécu des Meeffois. Les dernières années de l'ancien régime avaient été pénibles et les événements de France avaient ébranlé notre économie avec une crise agricole et une pénurie due à l'interruption du commerce. Le nouveau régime français à partir de 1800 fut plus favorable à nos régions qui bénéficiaient de l'immense marché français et du blocus continental interdisant l'entrée des produits anglais. Hélas! Bientôt, les réquisitions militaires et les vols rendirent le régime insupportable. Meeffe comme tous les villages environnants dut fournir du grain, des chevaux, du fourrage et des habillements de soldats. Les dîmes, cens et rentes en grains au profit des gens d'église furent confisqués pour les besoins publics.



Meeffe, d'après la carte de Ferraris (vers 1770).
Le village est alors composé d'une cinquantaine de maisons et d'environ 530 habitants



2. AU VILLAGE DE MEEFFE

2.1 Meeffe en 1789

La Belgique sous l'Ancien Régime ne constitue pas un état unitaire et les structures administratives de chacun des Comtés, Duchés ou de la Principauté sont fort différentes. La Principauté de Liège, fief de l'Empire Germanique, comprend un nombre d'enclaves étrangères et en possède à son tour en territoires étrangers jusqu'à même le Comté de Laon. Parmi les territoires extérieurs de Liège figure le Ban de Meeffe. Cette situation rend les Etats difficilement gouvernables et il n'est pas étonnant que le nouveau pouvoir français mette fin à cette situation paralysante en procédant à un nouveau découpage du territoire.

Depuis le milieu du 12^e siècle, Meeffe fait partie d'un ban: "Le Ban de Meeffe"⁴, qui comprend, Meeffe, Forville, Seron, Seressia, Buay, Gochenée, Thirubut et Vertbois. Ce petit territoire est une entité administrative qui dépend directement du Prince-Evêque de Liège, mais est totalement enclavé dans le Comté de Namur. Vers le milieu du 17^e siècle le Ban de Meeffe est donné en engagère à un seigneur "de Henricourt" qui va détenir de nombreux pouvoirs.⁽¹⁾ Avec la nouvelle administration française, le ban est divisé, Forville devient une commune incluse dans le Canton de Héron et Meeffe est situé dans le Canton d'Avennes (Ourthe), le 31 août 1795 (14 fructidor An III), avec comme chef-lieu Liège, ce qui correspond approximativement à l'actuelle province de Liège et à la carte administrative de la Belgique dans ses limites provinciales actuelles.

2.2 Naissance de la commune de Meeffe

La constitution de l'an II (1793) appliquée à la Belgique priva les petites communes de leur ancienne administration, leur laissant seulement le maire et son adjoint et les réunit par canton sous le nom de "Municipalité". Les agents (le maire et son adjoint) de chaque commune ou municipalité se réunissent dans le Chef-lieu de canton et forment l'administration municipale ; le maire remplissant aussi les fonctions d'officier d'état civil de l'an V (1796 à 1808). Par la constitution de l'an VII (1798), le consulat rétablit le conseil municipal (l'équivalent de notre conseil communal actuel) et confia au préfet le soin de nommer le maire, son adjoint et les conseillers municipaux.

Le premier agent ou maire de Meeffe fut Charles Boccar. Cet échevin sous l'Ancien Régime, agent municipal sous la république fut nommé maire de Meeffe de 1799 à 1808. Son successeur Martin Wery fut nommé maire de Meeffe en 1808 et le resta sous la période hollandaise jusqu'en 1827. Voici la formule du serment prescrit par l'art. 56 du "*Senatus Consulte*" du 25 Floréal de l'an XII (1803): "Je jure obéissance aux constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur".

Le maire a une grande responsabilité : état-civil, application des lois et décrets, etc. Nommé par le préfet, il ne jouit pas du prestige que lui aurait conféré une véritable élection par le peuple, ne reçoit aucune rémunération, et ne peut espérer aucune carrière politique ; il se trouve dès lors exposé aux représailles des habitants mécontents, à une époque où les luttes politiques se distinguent mal du brigandage. Pourtant, les charges du maire sont

⁴ CHASSEUR (S.), *Le ban de Meeffe, des origines à 1795*

écrasantes, ainsi que le reconnaît Desmousseux, préfet de l'Ourthe: "Il suffit de réfléchir un instant sur les fonctions de maire pour concevoir la difficulté d'en trouver dans la plupart des petites communes rurales : police de sureté et salubrité, contributions, conscription, passeports, actes d'état-civil, correspondances avec les autorités administratives et judiciaires surveillance des perceptions, administration des biens communaux, recettes et dépenses communales, etc."

Un autre personnage important est le garde champêtre. C'est généralement un ancien militaire, redouté car il en sait long sur les délits ruraux, les braconnages et le pillage. Les délits ruraux sont punissables d'une amende ou d'une détention ou les deux, sans préjudice d'une indemnité fixée par les experts. Outre les nouvelles lois communales, le régime français a établi de nouveaux codes (civil et du commerce), de nombreuses lois et décrets (contestés ou approuvés), mais qui ne sont pas les soucis immédiats des Meeffois de l'époque, sauf la loi du 5 septembre 1798 qui provoque l'indignation générale: **la Conscription**⁵.

2.3 L'habitat à Meeffe

Le Général Comte de Ferraris avait établi vers 1771-1778, une carte des Pays-Bas du Sud et de la Principauté de Liège d'après les méthodes scientifiques en usage à cette époque. Sur ce document, on constate que le village est encore peu développé. D'après un relevé fait par le greffier Boccar en 1766, la communauté de Meeffe compte environ 60 manants⁶ chefs de ménage.

A Meeffe, il n'y a que deux types de construction : les fermes, dont plusieurs ont été bâties aux 15^e et 16^e siècles, lors de l'essartage de la campagne de la Sarthe ; et les petites maisons ouvrières, plus modestes.

2.3.1 Les fermes

Les fermes sont occupées par une classe aisée. Les plus grandes d'entre elles sont disposées en carré : corps de logis et écuries, bergeries et porcheries, étables et granges entourent une vaste cour pavée et creusée en son centre pour accueillir la fosse à fumier et ses senteurs campagnards. C'est le modèle-type de la cense⁷ wallonne aux éléments jointifs. Telles sont les fermes du Prieuré, de Buay, de la Cathédrale, Del Vaux et du Val Notre-Dame. Elles appartenaient, pour la plupart, à des communautés religieuses, et seront expropriées et vendues comme biens nationaux à la Révolution (loi du 12 Thermidor de l'an V, soit le 12 juillet 1797).⁸ Ces fermes employaient la plus grosse partie de la main d'œuvre disponible : vachers, valets, domestiques, servantes et beaucoup de main d'œuvre saisonnière.

⁵ Conscription : inscription et levée annuelle des citoyens qui sont appelés au service militaire. Cette loi oblige tous les jeunes gens âgés entre 20 et 25 ans à se faire inscrire auprès de l'Administration. Les réfractaires sont considérés comme déserteurs et sont sévèrement poursuivis.

⁶ Manant: terme d'ancienne pratique. Habitant d'un bourg ou d'un village.

⁷ Cense: appellation ancienne d'une ferme, dirigée par le censier (en patois "cinsi")

⁸ Pour l'historique de ces fermes pour la période antérieure à 1795, voir l'histoire du Ban de Meeffe par Serge Chasseur.

Par contre, les petites fermes, plus nombreuses, concentrent sous un toit unique l'habitation, l'étable et la grange, avec parfois une porcherie ou un poulailler. Dans les maisons des petits cultivateurs modestes, les bêtes et les gens partagent les mêmes murs. Dans l'environnement immédiat de ces maisons trône le tas de fumier, tandis que les eaux usées sont rejetées sur le devant de la porte d'entrée ; les irrégularités du sol laissent stagner en petites mares, outre les odeurs, les délavures, les déchets de laiterie et les écoulements des étables.

A. La Ferme Del Vaux ou d'en bas

Cette ancienne ferme abattue vers 1962, dont les origines remontent à la première moitié du XVe siècle, comptait en 1691 environ 98 Ha. Par suite de vente et succession, elle était devenue en 1797 propriété du Comte Jean Baptiste d'Oultremont. Depuis 1715, elle était exploitée par Jean Boccar. A son décès, c'est son fils l'Abbé Jean-François Boccar qui a poursuivi l'exploitation jusqu'en 1792. Elle fut à ce moment donnée en location à Mathieu Ruelle qui exploitait déjà la ferme de la Cathédrale.

Henri Ruelle a ensuite acheté cette ferme vers 1850 et elle est restée dans cette famille pendant plus d'un siècle. Elle est utilisée aujourd'hui comme dépôt de céréales.

B. La Ferme du Tilhoux

Achetée par Gilles Boccar en 1735, elle est dite contenir 41 bonniers⁹ et 17 verges¹⁰. Vers 1782, c'est son fils Jean-Baptiste Boccar, greffier de la Cour de Meeffe qui en hérite. Au décès de ce dernier, la ferme est partagée entre ses héritiers : Jean François (côté Godbille-Martin) et Antoine (côté Wasseiges).

La partie Martin a eu comme propriétaires successifs : Auguste Stiennon, Louis Nihoul-Donex, Constant Materne et Fernand Martin Libiouille. La partie Nord avait eu comme occupants successifs : Martin Devillers (receveur des impôts), Maximilien Ruelle, sa fille Louise Ruelle, expropriée par la Commune de Meeffe (à usage d'école) et occupée par Mathieu Roveroux, en 1909, Léopold Derenne, vers 1950 Léon Cloux et vers 1980 les époux Thonon-Pirapez. Depuis 2001, elle est occupée par les époux R. Fievet-Hublet.

C. La Ferme du Val Notre-Dame

Vers 1740, la superficie mise en rendage est de ± 67 Ha. Cette ferme est alors la propriété des Sœurs du Val Notre-Dame. La cense et les terres furent mises aux enchères et les biens attribués à Jacques Tilman moyennant une rente annuelle de 528 florins. La ferme est revenue à son petit-fils Léonard Tilman par héritage mais il semble que l'étendue de l'exploitation ait diminué. Vers 1830, la cense a été achetée par la famille Dubois. Les bâtiments de ferme, ensuite propriété de François Ruelle et enfants ont été vendus aux époux Cloquet-Gilson vers 2000. Ils seront ensuite revendus aux époux Samuel Ferrin-Dutilleux en 2009.

⁹ Le Bonnier, mesure de superficie valait 20 verges soit 87a20.

¹⁰ Une Verges vaut 4a36.

D. La Cense des Croisiers de Namur

Lors de la vente faite en 1719 par les Croisiers de leur cense à leur locataire, Evrard de Hosden, elle est dite contenir 22 bonniers (env. 19 ha).

En litige en 1764, elle est revendiquée par les héritiers de Evrard (ou Gérard) de Hosden contre Huskin qui l'exploite. Elle est par la suite vendue à Henri Ruelle qui la cède à son gendre, Paul Grandmoulin-Ruelle (occupée temporairement par J. Philippe Hamande). Abattue, le corps de logis a été reconstruit en 1913 par Mélon. Elle est occupée par Pierre Latour-Begon.

E. La Ferme d'en haut ou Delleporte

Au 18^e siècle, la taille de l'exploitation était de $\pm$ 58 bonniers. Elle a fait l'objet de nombreux procès suite à des partages, successions, saisies etc.... depuis 1406. En 1792, c'est Nicolas Lambert Préalles qui soutient un procès en propriété contre le Sieur Mottart, Maïeur de Crotteux. La ferme est tenue par Lambert Hosden. Jean Martin Piraprez, son gendre, époux de Marie Cath. Hosden lui succède.

Les sœurs Marie Thérèse et Marie Anne Piraprez ayant épousé les frères Pierre et Henri Sauvenier, la ferme est passée dans cette famille et y est restée jusqu'en 1973.

Elle est actuellement propriété de Pierre Van Tiggelen (côté Wasseiges) et Daniel de Bisschop (côté Acosse).

F. La Ferme de l'homme sauvage

Cette ferme est déjà citée en 1528. Elle aurait appartenu aux Dames Blanches de Huy. Par suite de ventes successives, elle est devenue propriété de Jean de Marneffe. Elle était exploitée par Jean Pierre Linchamps. Elle était dite sise au lieu dit "La Rée" et comprenait la maison, grange et établetries, bâties en briques sur un journal¹¹ de terre.

G. La Ferme du Prieure

A l'origine, cette ferme est la propriété du Monastère de St Laurent à Liège. Lors de sa vente comme biens d'Eglise, la cense totalise une superficie de 63 bonniers, 6 verges grandes. Elle fut acquise par F. Cralle, notaire à Liège pour 66 000 frs. Elle avait été louée pendant 47 ans à François Marneffe et en 1783 louée à Walthère Salme, notaire. Propriété de Bailly, puis Ophoven, elle fut louée à Streel et Dubois, puis acquise par Jean-Philippe Hamende. Par succession, elle fut partagée en deux demeures occupées par Flore et son frère Armand Hamende. Occupée aujourd'hui par André Begon (côté sud) et un locataire (côté nord).

¹¹ Le journal est une mesure de superficie valant 4 verges, soit 1/5 du bonnier. Cela représentait approximativement le travail d'une journée pour un ouvrier des champs.

H. La Ferme de Buay

Propriété du Monastère de St Laurent, elle était déjà citée en 1024. Expropriée comme biens d'Eglise, elle fut vendue avec 72 Ha à M. Bodson, médecin à Liège en 1797 pour 71 000 frs. Les acquéreurs suivants furent M. Delhale de Xoffrais, M. Farcy de Diest, M. Braconnier en 1907 et M. Begon en 1972.

Les occupants successifs furent à partir de 1800 : La veuve Roland, Lambert Streel, Jules Adams, J.Bapt. Vanderstraten, J. Malcorps, Alphonse Limage, Louis Begon (père), L. Begon-Libioulle et Louis Begon-Kempeneers.

I. La Ferme de la Cathédrale

Déjà citée en propriété de la Cathédrale de Liège et saisie comme biens d'église, elle fut vendue avec 81 bonniers et 4 verges pour la somme de 80 900 franc à la locataire la veuve Ruelle (Madame Françoise Sauvenière). Elle restera dans cette famille jusqu'en 1892. Vendue à la famille Fossion-Rase et Dardenne-Rase, elle est occupée par Jean Dardenne.

J. La Ferme d'Ysier

Déjà citée en 1314, elle faisait partie de la cour d'Ysier. A la suite de nombreuses ventes, elle est devenue propriété en 1765 de Léonard Laurent de Huy en purgeant une saisine des Dames Blanches de Huy. Elle comptait 12 ½ bonniers de terre. Elle fut ensuite propriété de Désiré et Charles Laurent, de Henri Marchant en 1870, de Jules Mottard en 1897. Vendue en 1980 et 2003 elle appartient aux époux Radoux-Piraprez.



La ferme de buay



La ferme de la cathédrale ou du moulin (Dardenne)

Il faut enfin observer que de la période française, subsistent des constructions très importantes. De nombreuses fermes des environs ont été bâties à cette époque. Cela confirme que les revenus des grandes exploitations agricoles étaient importants (les produits se vendaient chers et les salaires fort bas).

N.B. Une exploitation actuelle de 100 Ha pourrait-elle encore financer la construction d'une ferme comme celles qui font la fierté de la région ?

2.3.2 Les maisons ouvrières

En dehors des fermes, il existe des petites maisons ouvrières habitées par les domestiques et les petits artisans. En 1800, le village compte une petite centaine de maisons, mais en raison de l'augmentation constante de la population, les constructions se multiplient. A cette époque, de nouvelles maisons voient le jour dans les rues du Page, du Berlicot, de Rone et quelques maisons dans les deux Rhée. Il s'agit toutefois de constructions modestes, elles reflètent l'expression des moyens financiers, d'une culture et des besoins des habitants. Une des caractéristiques des bâtiments meeffois d'alors est l'absence de prétentions théoriques et esthétiques, ainsi qu'une intégration au site et au climat. Quant aux matériaux utilisés, ils restent traditionnels (colombages, silex en provenance des marnières des fosses¹²). Très peu de constructions de cette époque existent encore à Meeffe dans les matériaux d'origine.

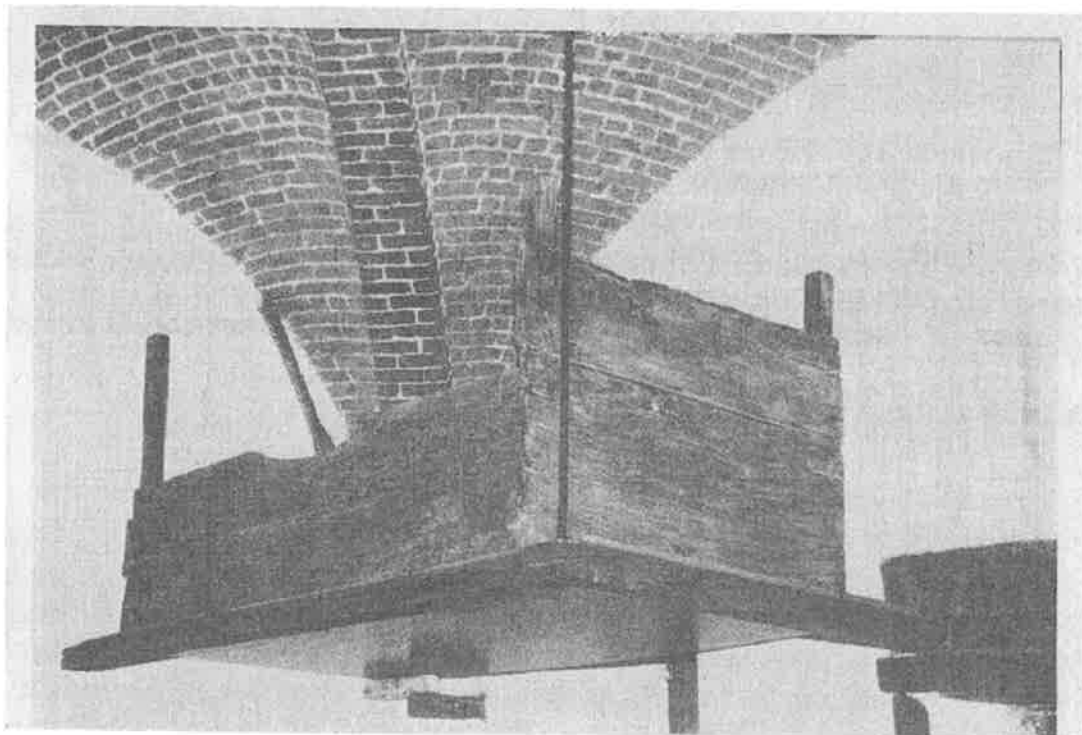
Fabrication des torchis

Le petit cultivateur ou l'ouvrier modeste prélève du limon qui apparaît presque à fleur de sol, y mêle un peu de chaux et de la balle de grain de paille. Ce mortier, il l'applique sur un clayonnage de branches d'arbres entrelacées et l'ensemble comble les vides d'un quadrillage de poutres de bois. Egalisée, blanchie, percée de petites fenêtres, la façade prend un aspect propre que souligne encore le noir de goudron au bas du mur. Les toits reçoivent une couverture de chaume. Envahis par les mousses, pénétrés de pourriture brun-noirâtre, patinés par les saisons, ces toits de chaume se détérioraient vite.

Nombre d'ouvriers ne possédaient pas leur propre habitation, et logeaient directement dans la ferme où ils travaillaient. Toutefois, les conditions de logement de ce personnel étaient souvent déplorables. Ainsi, par exemple, les vachers couchaient dans un coin de l'écurie, pour avoir plus chaud et être sur place pour surveiller le bétail.

A côté de l'abondante main d'œuvre occupée dans l'agriculture, il existait quantité d'artisans locaux. Le travail du bois occupait une main d'œuvre importante (charron, menuisier, charpentier), de même que le travail du fer (maréchal-ferrant), la fabrication des harnais (bourrelier) et aussi dans le commerce du grain (blatier).

¹² Les fosses se situent du côté est de la rue de la Grande Rhée sur à peu près 1000m.



Grabat où dort le vacher.



Sainte Brigitte
Protectrice du bétail.



Saint Pompée
Protecteur des cochons.

Le réseau routier, entretenu à charge des habitants riverains, est en mauvais état et est recouvert de boue l'hiver. Il n'y a pas d'égout ni de rigole et les eaux stagnent dans les fossés ou sur le bord de la route. Le village est coupé par le ruisseau « le Rhée » et quatre ponts piétonniers en bois relient les deux rives : l'aqueduc Ruelle, le ponteau Kinet, le ponteau Masy et le ponteau du curé. Le charroi traverse le ruisseau à gué. Il existe deux ponts en maçonnerie sur la grand route. Le pont de la briqueterie (sur la Soile) et le pont Seressia (sur le ruisseau en face de la rue de la Tannerie. Ce dernier n'existe plus suite au détournement du ruisseau.



Ancienne forge de Jacques Wanzoul – Rue Grande



Maison d'un petit cultivateur – Rue du Berlicot



Maison d'un petit cultivateur – Rue Grande



Rue des Fontaines



Intérieur d'une maison aisée.



Intérieur d'une maison modeste.

2.4 La Population

En 1800, la nouvelle commune de Meeffe compte 530 habitants. En 1815, malgré les affres de 15 ans de guerre la population est passée à 640 habitants. Cette augmentation se répartit comme suit: 369 naissances, 115 décès d'adultes et 80 décès d'enfants (âgés de 0 à 20 ans). Il y a donc eu pendant ces années une explosion démographique qui apparait plus nettement encore dans le classement par tranche d'âge et qui met en évidence une forte progression de jeunes (44,1% a moins de 20 ans).

	1800		1815		1960	1997
Age	Nombre	%	Nombre	%	%	%
0 à 20 ans	193	35,9 %	283	44 %	25 %	31 %
20 à 60 ans	286	52,1 %	291	46 %	59 %	53 %
+ de 60 ans	59	11 %	66	10%	19 %	16 %

Trois personnes seulement pendant cette période ont dépassé l'âge de 90 ans. Il s'agit de Louis Libioulle décédé à 91 ans en 1813, de Marie-Agnès Mathy décédée à 90 ans, en 1814 et un peu plus tard de Marie-Anne Jaspert décédée à 100 ans en 1820. La mortalité infantile a évolué dans le temps; si elle reste relativement faible de 1800 à 1810 (2 à 3 décès annuels) elle a considérablement augmenté à partir de 1810 (15 décès en 1812, 22 en 1813 et 20 en 1814). Il y a eu 200 décès d'enfants de moins de 5 ans de 1816 à 1832 avec 28 décès d'enfants en 1830. Il y avait eu cette année-là 46 naissances. La promiscuité (8 à 10 personnes par maison), les conditions d'hygiène insuffisantes, les maladies non soignées ont exterminé des familles entières.

DECES

De 1797 à 1815 il y a eu 203 décès, soit:

- 107 jeunes de 0 à 20 ans
- 30 adultes de 20 à 40 ans
- 14 adultes de 40 à 60 ans
- 34 adultes de 60 à 80 ans
- 18 adultes au-delà de 80 ans

Si l'on compte la moyenne de vie totale, elle est de 27 ans et 5 mois. Si l'on ne tient pas compte de la mortalité infantile très importante entre 0 et 10 ans, la moyenne de vie est alors de 51 ans $\frac{1}{2}$.

2.5 La vie au village vers 1800

En ce début de siècle, la grande majorité de la population de Meeffe vit hors du temps mesuré en heures. Les saisons, le lever et le coucher du soleil, les récoltes, les soins apportés au bétail déterminent l'emploi du temps de la grande majorité des gens. Les trois sonneries des cloches suffisent à rythmer le travail. La montre est un objet rare et les horloges commencent seulement à se répandre dans le mobilier campagnard. C'est l'époque où d'une main sage, d'un geste lent et marchant d'un pas assuré, le paysan ensemence son champ. Les machines agricoles n'existent pas et les artisans du village fabriquent des araires (charrues très simples sans roue), qui pénètrent de 12 à 14 cm dans le sol, des herses triangulaires en bois, des rouleaux en pierre et des tarares pour vanner le grain (secouer le grain pour le nettoyer). Aucun bruit ne trouble le silence du village où l'on entend que le son clair du marteau du forgeron, le cri du coq, et le son des cloches. Chaque maison habite les grands-parents, le couple et les enfants, quelquefois des adultes célibataires ou des domestiques.

Tout est fonctionnel et le mobilier est rare. Ce sont des artisans locaux qui confectionnent à partir du chêne, du châtaignier ou du peuplier des meubles simples. C'est dans la cuisine que l'on se tient, c'est là autour du poêle en fonte (li stove) posé sur quatre appuis en verre, enfonçant son tuyau rouillé dans la cheminée, que l'heure des repas et l'obscurité ramènent parents, enfants et domestiques; c'est là que se passent les soirées. Sur le poêle il y a toujours quelque chose à cuire: des pommes, "des canadas al pelaque" (pommes de terre en chemise) ou à tiédir et le coquemar qui chante. L'ameublement est très sommaire : une longue table entourée de chaises, souvent un fauteuil, une armoire parfois surmontée d'un dressoir qui oblique quelques assiettes de faïence décorées, ou encore des armoires encastrées dans le mur de chaque côté de la cheminée. Une horloge de parquet garnit peut-être les murs des quelques plus belles demeures. Une tablette repose sur deux montants en bois peint, sur laquelle se dressent un crucifix en cuivre et deux bougeoirs. A une extrémité se trouve une lampe à huile et à l'autre le moulin à café. On s'éclaire à la lueur blafarde de ces lampes à huile appelées lamponettes, les intérieurs les plus cossus s'éclairant aux quinquets. A l'heure du repas, la lampe est posée sur la table au milieu d'objets des plus disparates. Puis on apporte le lard entouré d'un morceau de papier ou croustillant dans la poêle, ainsi que le pain de seigle, que l'une des femmes de ses mains rougies par la bise et le travail coupe en tranches épaisses. Les plus aisés tirent un pot de bière au tonneau installé dans la remise ou à la cave. Le sol est en terre battue ou revêtu d'une espèce de mortier en cendrée (deigne) ou même de carreaux de pierre bleue pour les maisons les plus riches. La cuisine donne sur les chambres à coucher (quand il n'y a pas d'étage), ordinairement fermées, étroites alcôves au mobilier rudimentaire ou absent : parfois un grand coffre en bois pour serrer les vêtements. Dans les familles, souvent nombreuses, les enfants dorment ensemble, parfois à plusieurs dans le même lit ; en outre, il n'est pas rare que grenier et cuisine contiennent un lit. Quant aux lieux d'aisance, on les trouve accolés à une porcherie, au bout du jardin, ou le long du ruisseau. Ce n'est pas le grand confort.

L'animation et l'aspect du village varient selon les saisons. L'été, les maisons blanchies à la chaux s'harmonisent avec les constructions en pierre de silex et de briques rouges cuites sur place où dans la région. Les rues sont animées. Pendant l'hiver, le paysage devient plus triste, avec ses chemins boueux et défoncés. Le purin s'écoule en suintements

malodorants des énormes tas de fumier débordant sur la voirie. Le bétail boit partout où les gens doivent puiser l'eau. Les paysans de l'époque consomment l'eau de la fontaine ou du puits. Il y a d'ailleurs de nombreux points d'eau rue des Fontaines et des puits dispersés dans le village.

La journée de travail commence avec le lever du soleil et s'achève le plus souvent à la tombée de la nuit ; après une pause à midi, on fait *sprondjeure* c'est-à-dire sa sieste. La pénurie de domestiques agricoles et de fils d'agriculteurs, due aux demandes croissantes de soldats, oblige les femmes à prendre une part plus grande dans les besognes les plus dures. Les enfants, dès leur plus jeune âge, sont utilisés à la garde des troupeaux et à de petites activités. A la morte saison, lorsque les travaux des champs sont terminés les gens se réunissent pendant les longues soirées d'hiver. Ils allaient *Al sise* (à la soirée), comme on disait alors. En toute saison, après le rude travail journalier, les paysans aiment discuter, rangés autour de l'âtre, pour conter leurs espoirs et leurs peines tout en vidant une *jatte de café*, une petite goutte de pêket ou une chope de bière fraîchement tirée.

2.6 La situation économique

Au Moyen Age et sous l'ancien régime, la dîme était une fraction (le dixième), des produits de la terre versée à l'Eglise, on pourrait la considérer comme une taxe sur les revenus. Mais pour ce qui concerne les baux à longs termes, le fermage évalué en muids d'épeautres subissait la variation des prix des denrées due à l'accroissement ou à la diminution du numéraire, la stagnation ou l'activité du commerce, la guerre ou la paix, l'abondance ou la disette. Avant 1790, tous les baux de Hesbaye étaient évalués sur cette mesure d'épeautre, ils devaient s'acquitter entre le 30 novembre et le 2 février. Cette époque étant révolue, les fermiers devaient payer en argent suivant le prix moyen des denrées fixé chaque année sur les mercuriales du marché de Liège. Il y avait deux évaluations : l'une en argent, l'autre fixait la quantité de froment, de seigle, d'orge ou d'avoine équivalant respectivement à cette mesure d'épeautre. D'après la base et les mercuriales le préfet fixait les fermages et rentes en valeurs équivalentes. Ainsi le fermier, dont le bail s'élevait à une certaine quantité d'hectolitres d'épeautre, pouvait du 30 novembre au 2 février s'acquitter en nature ou en versant l'espèce de grain qui lui était la plus avantageuse. La réunion de la Principauté de Liège à l'Empire Français a adopté ce même mode d'appréciation.

Vers 1585 le prix moyen d'un hectolitre d'épeautre était d'environ 3,50 frs. Un siècle plus tard, vers 1685, le prix se situait à $\pm 4,25$ frs l'hectolitre. Les prix ont peu varié pendant le siècle suivant : 5,69 frs en 1785 ($\pm 1,50$ frs en plus). Sous l'Empire (sauf l'année 1802), les prix se sont stabilisés entre 6 et 7 frs l'hectolitre ; ce qui pouvait être considéré comme un bon prix et très rentable pour l'agriculture.

2.6.1 L'agriculture

NOMENCLATURE DES PRIX DE REFERENCE

PRIX D'APRES L'APPRECIATION DES ECHEVINS DE LIEGE			
ANNEE	HL D'EPEAUTRE	HL SEIGLE	HL FROMENT
1577	2,15		
1600	3,93		
1625	6,40		
1650	6,68	15,17	19,25
1675	10,40	21,22	27,13
1700	4,18	8,26	13,97
1750	3,93	7,16	4,08
1775	4,72	9,72	9,74
1800	6,07	12,14	18,21
1805	8,57	17,05	25,97
1810	6,48	11,41	10,97
1815	8,88	18,11	22,93

Sous la révolution, le nombre de Meeffois propriétaires a augmenté suite à la mise aux enchères des biens nationaux, au partage des communaux (les biens des communes furent aussi vendus et le produit fut cédé à la caisse d'amortissement, caisse dont les fonds sont destinés à l'extinction graduelle de la dette publique), ventes des biens du clergé et des nobles ruinés ou encore aux nouvelles lois successorales. En dépit des réquisitions, les agriculteurs ont profité de la hausse des prix des céréales, des taxes moins oppressives et des disparitions des droits féodaux. A l'inventaire des terres dont le cadastre va leur reconnaître la propriété, force est de constater que la propriété de certains *cinsis* (fermiers) ne cesse de s'étendre sous l'Empire mais n'a pas profité à toutes les catégories sociales. Les gros fermiers vont profiter de la hausse des prix des denrées agricoles et les journaliers de la hausse des salaires ; par contre, le petit cultivateur, qui a sa famille à nourrir, subit les réquisitions mais n'apporte rien au marché, semble la principale victime de cette évolution. La vie du travailleur des champs reste immuable, car les innovations techniques sont rares ou si elles existent, elles sont souvent ignorées. Les cultivateurs tiennent à leurs anciennes méthodes et perpétuent leur savoir ancestral ; toute innovation est considérée comme dangereuse. Le fumier et la marne sont utilisés comme amendement des sols. On l'extrait la marne des marnières situées dans la grande Rhée. On continue tout au long du XVIII^{ème} siècle à pratiquer l'assolement triennal : la sole des hauts grains d'automne (froment, seigle, méteil), la sole de mars (avoine et orge), le reste demeurant en jachère.

La moisson se fait à la faucille pour les blés, ce qui permet de conserver des chaumes plus longs qui serviront à la construction des toitures. La faux appelée "Piquet" est encore employée. Elle coupe bas, égrène moins et permet de fixer le grain coupé presque droit contre celui qui est encore debout. Les grains sont alignés en javelles, retournés jusqu'à séchage, liés en gerbes puis réunis en dizeaux jusqu'au charriage. Les récoltes sont

enrangées ou mises en meules pour être battues avec le fléau pendant l'hiver, lorsque les travaux des champs sont suspendus. Le glanage qui suit la récolte est réglementé.

Le rendement moyen des céréales est d'environ 15 quintaux l'hectare. Après de légères variations annuelles dues aux circonstances ou autres fléaux, le prix était monté à 6,48 frs l'hectolitre pour l'épeautre en 1810. L'équivalent de 10 frs l'hl d'épeautre était 3,65 frs l'hl de froment, 5,15 frs l'hl de seigle, 7,20 frs l'hl d'orge et 13 frs l'hl 45 d'avoine. Le rendement était donc d'environ 100 frs/Ha. Un hectare de bonne terre se vendait 1000 frs et le revenu moyen d'une famille d'ouvriers était de 1000 à 1200 frs par an. La fréquence des réquisitions influençait les conditions de rentabilité de l'exploitant agricole, surtout s'il était locataire. Les baux prescrivaient habituellement une redevance de 3 muids d'épeautre par bonnier (soit plus de 700 kg), ce qui constituait une charge fort onéreuse.

Il faut attendre la guerre contre l'Angleterre pour que la culture de la betterave revienne à l'avant des produits agricoles, le blocus continental décrété en 1806 privant la France de sucre de canne. Napoléon Ier lança même un vaste programme accordant 100 000 arpents de terre à qui voudrait cultiver la betterave sucrière. Un décret impérial du 25 mars 1811 a prohibé, à partir du 1^{er} janvier 1813 le sucre de canne réputé marchandise anglaise. La betterave sucrière sera ainsi cultivée sur une partie du territoire de l'Empire (1067 ha sur les terres de Belgique), mais en réalité seulement 10% des surfaces prévues seront ensemencées. Le pays adoptera définitivement la betterave lorsque le banquier Benjamin Delessert, qui avait repris les travaux de Marggraf, lui présentera un succulent pain de betterave. En conséquence, l'Empereur favorisera les recherches des industriels par des subventions et délivrera des licences de fabrication ; la première sucrerie belge se trouvait à Namur et débuta ses activités le 7 novembre 1811.

Le mémoire statistique du département de l'Ourthe par L.F. Thomassin de 1806 fait un inventaire intéressant sur la situation économique et sociale de Meeffe à cette époque ; mais la description des biens concerne surtout l'agriculture et le potentiel animal lié à cette activité. Si l'on découvre une certaine richesse chez les gros exploitants agricoles, il est peu question des habitants, de leurs moyens et de leur niveau de vie.

Mémoire statistique du Département de l'Ourthe, par L.F.

Thomassin.

MEEFFE

Divisions physiques du territoire (1.1.1806)

	Ha - a
Terres labourables	785 - 32
Jardins	12 - 40
Vergers	4 - 97
Forêts.....	0 - 02
Etangs.....	--
Marais.....	--
Rivières, torrents, ruisseaux	2 - 49
Habitations, usines, églises, cimetières.....	4 - 85
Bruyères, fagnes, montagnes	7 - 04

Animaux

4 étalons
 99 juments
 33 hongres
 30 poulains et pouliches
 - ânes, ânesses
 5 taureaux
 85 vaches
 30 veaux et génisses
 7 bœufs
 430 bêtes à laine du pays
 40 bêtes à laine métisse
 2 bêtes à laine mérinos

<u>Population</u>	<u>1806</u>
Garçons.....	202
Filles	188
Hommes mariés	99
Femmes mariées	103
Veufs.....	11
Veuves	19
Militaires aux armées....	8

<u>1812</u>
212
225
113
113
10
20
22

Ecole primaires

Nombre d'écoles : 1
 Nom de l'instituteur : BELBOUILLE C.B.
 Nombre d'élèves masculins : 35
 Nombre d'élèves féminins : 15
 Montant de la rétribution payée par les élèves : 0,60

Agriculture

Nombre de charrues tirées par des chevaux : 20
 Nombre de charrues tirées par des bœufs : ?

Animaux

132 porcs
 - chèvres
 8 ruches d'abeilles
 15 dindes
 300 poules
 3 canards
 18 000 œufs

Nombre de cuirs bœufs vaches : 7
 Nombre de Kg de viande : 12 800
 Nombre de Kg de suif : 322
 Nombre de Kg de cire : 8
 Nombre de Kg de beurre : 3 825
 Nombre de Kg de mouton : 850
 Laine superfine : 6
 Laine métisse : 80

Cette description est donc toute relative et les tableaux sur différentes contributions dressés par le sous-préfet de l'arrondissement de Huy l'an 11 (1802) situent mieux la position de Meeffe par rapport aux 124 autres communes. Le 1^{er} tableau du département de la contribution (c'était une manière d'évaluation de la valeur d'une habitation devenue dans son principe "Revenu cadastral") sur les portes et fenêtres qui situent l'importance de l'habitat indique une redevance totale de 158 frs 73, ce qui situe Meeffe en 45^e position sur 147, devançant des localités actuellement beaucoup plus importantes telles Braives, Lincet ou Bas-Oha. Il y a donc à cette époque un patrimoine immobilier très important et qui s'explique par la présence de dix grosses fermes et d'une centaine de maisons occupées par des petits artisans et cultivateurs.

(375)

DÉPARTEMENT DE L'OURTE. CONTRIBUTION DES PORTES ET FENÊTRES, AN XI.

ARRONDISSEMENT DE HUY. TABLEAU du répartition de la contribution des portes & fenêtres de l'an 11, fait par le sous-préfet de l'arrondissement de Huy, entre les communes de son ressort.

COMMUNES.	PRINCIPAL	DIX CENTIMES pour frais de confection de rôles, dégrèvements & non-valeurs.	TOTAL.
Huy,	5,329 40	532 94	5,862 34
Ainelle,	34 90	3 49	38 39
Amay,	654 90	65 49	720 39
Amplin,	219 70	22 97	242 67
Bodegnée,	232 20	23 22	255 42
Borlez,	72 70	7 27	79 97
Chapon-Seraing, ..	58 80	5 88	64 68
Dreux,	11 10	1 11	12 21
Fille-Fontaine, ..	82 70	8 27	90 97
Fuine,	107 70	10 77	118 47
Fumal,	117 50	11 75	129 25
Haneffe,	174 70	17 17	191 87
Jebay,	260 20	26 02	286 22
Les Walckes,	170 30	17 03	187 33
Seraing-le-Grand, ..	62 70	6 07	68 77
Saint-Georges,	516 50	51 65	568 15
Wanant,	150 50	15 05	165 55
Vaux & Borlez,	140 20	14 02	154 22
Verlaines,	261 70	26 17	287 87
Vieux-Walleffe, ..	103 80	10 38	114 18
Villers-le-Douillet, ..	433 90	43 39	477 29
Antheut,	114 20	11 42	125 62
Biffe-Oha,	14 38	1 38	15 76
Conthain,	335 30	33 53	368 83
Héron,	152 10	15 21	167 31
Total	9,976 50	997 65	10,974 15

(376)

COMMUNES.	PRINCIPAL	DIX CENTIMES pour frais de confection de rôles, dégrèvements & non-valeurs.	TOTAL.
D'autre part,	17,097 00	1,709 70	18,806 70
Merloip,	83 40	8 34	91 74
Penz-Hallet,	22 40	2 24	24 64
Poucot,	32 50	3 25	35 75
Thine,	208 10	20 81	228 91
Tourinnes,	21 10	2 11	23 21
Trognée,	33 00	3 30	36 30
Wanzin,	38 30	3 83	42 13
Villers-le-Peuplier, ..	51 10	5 11	56 21
Acotte,	61 60	6 16	67 76
Avennes,	73 60	7 36	80 96
Avin,	80 40	8 04	88 44
Braives,	190 40	19 04	209 44
Burdinnes,	183 40	18 34	201 74
Ciplet,	115 70	11 57	127 27
Embreffin,	114 60	11 46	126 06
Emptinnes,	54 50	5 45	59 95
Fallais,	129 20	12 92	142 12
Haneffe,	121 20	12 12	133 32
Lamontzée,	48 10	4 81	52 91
Laines,	76 80	7 68	84 48
Marnette,	102 60	10 26	112 86
Meeffe,	144 43	14 43	158 86
Moxhe,	75 50	7 55	83 05
Oeppe,	129 80	12 98	142 78
Walleffe,	170 60	17 06	187 66
Wiffool,	19 90	1 99	21 89
Ville-en-Hesbaye, ..	102 60	10 26	112 86
Bierwart,	93 90	9 39	103 29
Forville,	292 70	29 27	321 97
Franc-Waret,	152 90	15 29	168 19
Hingon,	158 00	15 80	173 80
Landonne,	209 80	20 98	230 78
Marche & Warfel, ..	207 70	20 77	228 47
Total	20,006 70	2,000 67	22,007 37

Le second tableau du département de la contribution foncière, aussi très significatif situe Meeffe en 16^e position sur 125 communes avec une imposition totale de 5104 frs et avant des localités comme Hannut, Wasseiges ou Seilles. Cette position remarquable, comme dans le précédent tableau s'explique par le fait qu'à l'époque, l'économie de la région et principalement à Meeffe, relevait presque exclusivement de l'agriculture, elle-même liée au domaine agricole. Meeffe percevait l'impôt foncier sur 10 fermes importantes souvent exploitées par leurs propriétaires, et d'une vaste superficie de culture de $\pm$ 800 Ha (la superficie de la commune est de 907 Ha). Un moulin à grains complétait les sources de revenus très importants.

(458)

DÉPARTEMENT DE L'OURTE. CONTRIBUTION FONCIÈRE.

ARRONDISSEMENT DE HUY. TABLEAU du répartition de la contribution foncière de l'an 11, fait par le conseil de l'arrondissement de Huy, entre les communes de son ressort.

COMMUNES.	PRINCIPAL.	MOYEN D'IMPÔT pour les propriétés & les emplacements RURAUX.	MOYEN D'IMPÔT pour les propriétés & les emplacements AGRICULTURELS.	TOTAL.
Huy,	6,000	620	540	6,560
Villers-le-Temple,	1,910	133	171	2,214
Sirey,	2,745	150	193	3,088
Quenelouche,	540	37	48	625
Clarmont,	3,400	232	306	3,938
Modave,	2,220	155	199	2,574
Abée,	2,840	198	254	3,292
Hermalle,	3,350	234	302	3,886
Neuville-en-Conde,	2,950	206	265	3,421
Neuville-sous-H.,	1,110	77	99	1,386
Ebène,	1,800	126	162	2,088
Breze,	1,450	102	132	1,684
Verde,	2,170	81	105	2,356
Vierley,	3,500	245	315	4,060
Tihange,	4,250	297	380	4,927
Linche,	700	49	63	812
Hamet,	1,290	92	116	1,498
Escloux,	1,075	73	96	1,244
Gardinas,	3,270	222	294	3,786
Latines,	3,900	273	351	4,524
Ciplet,	2,400	168	216	2,784
Enghien,	2,980	202	266	3,448
Ville-en-Hesbaye,	3,270	228	294	3,792
Morlan,	3,350	234	302	3,886
Meeffe,	4,400	308	396	5,104
Total,	64,270	4,478	5,784	74,532

(459)

COMMUNES.	PRINCIPAL.	MOYEN D'IMPÔT pour les propriétés & les emplacements RURAUX.	MOYEN D'IMPÔT pour les propriétés & les emplacements AGRICULTURELS.	TOTAL.
Ci-devant,	64,270	4,478	5,784	74,532
Aylen,	1,100	77	99	1,376
Alonne,	1,550	102	132	1,784
Lamotte,	1,700	119	151	1,970
Walleigne,	3,150	212	275	3,637
Ottange,	1,600	110	144	1,854
Acceffe,	1,700	119	151	1,970
Pellais,	2,300	154	198	2,652
Emptines,	2,800	196	252	3,248
Brayon,	4,000	280	360	4,640
Wifout,	1,650	115	148	1,913
Arvenne,	1,500	105	135	1,740
Murville,	4,000	280	360	4,640
Pontilly,	1,100	77	99	1,376
Marwain,	1,380	98	124	1,602
Hogson,	1,650	118	151	1,919
Reville,	3,150	212	275	3,637
Marche-Waret,	680	47	61	788
Warch-L'Abbaye,	2,450	165	212	2,827
Frane-Waret,	1,780	124	160	2,064
Namêche,	1,240	86	109	1,435
Vezen,	1,250	87	110	1,447
Tillier,	1,000	69	88	1,157
Landenne,	2,450	165	212	2,827
Conthun,	6,000	420	540	6,960
Amheit,	2,300	154	198	2,652
Beloe-Clus,	2,700	189	243	3,132
Altron,	3,000	210	270	3,540
Huicourt,	3,000	210	270	3,540
Larnie,	1,700	119	151	1,970
Molte,	1,650	115	148	1,913
Reppes,	2,200	154	198	2,592
Seilles,	1,500	105	135	1,740
Huicourt,	4,200	294	380	4,874
Total,	143,830	10,068	12,944	166,842

Département de l'Ourte, arrondissement de Huy
Contribution foncière

Le troisième tableau indique la contribution personnelle des habitants.

Ayant profité de la hausse des prix des denrées agricoles, les gros fermiers ont augmenté leurs revenus et les ouvriers, même s'ils contribuent peu, ont bénéficié d'une augmentation de leur salaire. La commune de Meeffe un peu en recul par rapport au classement précédent se situe en 25^e position sur 115 étant toutefois encore au niveau de Braives ou de Lincent. Du résultat de l'analyse de ces trois tableaux on peut en déduire que sans être très riche la commune de Meeffe bénéficiait d'une richesse foncière et de revenus moyens assez élevés. Mais l'essentiel serait de savoir si tous les Meeffois en ont profité ou seulement quelques privilégiés ? Ce qui est le plus probable.

DÉPARTEMENT CONTRIBUTION PERSONNELLE,
DE L'OURTE. SOMPTUAIRE & MOBILIAIRE.

ARRONDISSEMENT
DE HUY.

*TAB LEAU du répartition de la contribu-
tion personnelle, somptuaire & mobilière de
l'an 11, fait par le conseil de l'arrondissement
de Huy, entre les communes de son ressort.*

COMMUNES.	PRINCIPAL.	SEPT CENTIMES pour les non-valeurs & les traitements fixes.	NEUF CENTIMES pour les dépenses variables du département & des arrondissem.	TOTAL.
Huy,	6,122 50	428 57 $\frac{1}{2}$	551 02 $\frac{1}{2}$	7,102 10
Villers-le-Temple,	199 »	13 30	17 10	220 40
Strée,	273 »	19 11	24 57	316 68
Ourtelouxhe,	50 »	3 50	4 50	58 »
Clermont,	260 »	18 20	23 40	301 60
Modave,	180 »	12 60	16 20	208 80
Abée,	370 »	25 90	33 30	429 20
Hermalle,	400 »	28 »	36 »	464 »
Neuville-en-Cond.,	610 »	42 70	54 90	707 60
Neuville-sous-H.,	205 »	14 35	18 45	237 80
Ehein,	75 »	5 25	6 75	87 »
Barce,	80 »	5 60	7 20	92 80
Yernée,	65 »	4 55	5 85	75 40
Vierlet,	440 »	30 80	39 60	510 40
Tihange,	570 »	39 90	51 30	661 20
Linchet,	80 »	5 60	7 20	92 80
Ramelot,	195 »	13 65	17 55	226 20
Fraineux,	95 »	6 65	8 55	110 20
Acoffe,	220 »	15 40	19 80	255 20
Embreffin,	393 »	27 51	35 37	455 88
Avennes,	267 »	18 69	24 03	309 72
Avin,	393 »	27 51	35 37	455 88
Braives,	514 »	35 98	46 26	596 24
Bardennes,	544 »	38 08	48 96	631 04
Cipler,	433 »	30 31	38 97	502 28
	13,024 50	911 71 $\frac{1}{2}$	1,172 20 $\frac{1}{2}$	15,108 42

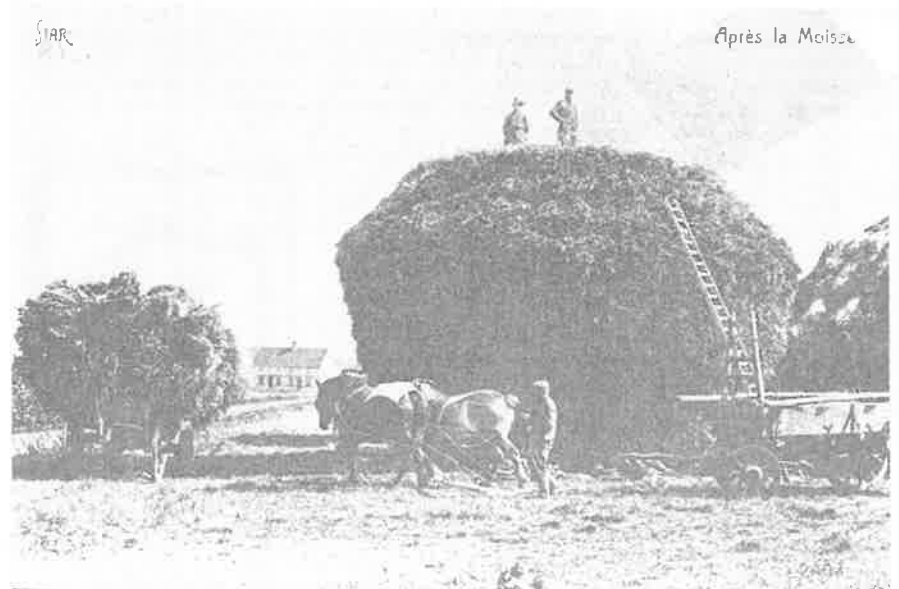
(476)

COMMUNES.	PRINCIPAL.	SEPT CENTIMES pour les non-valeurs & les traitements fixes.	NEUF CENTIMES pour les dépenses variables du département & des arrondissem.	TOTAL.
<i>De l'autre part..</i>	13,024 50	911 71 $\frac{1}{2}$	1,172 20 $\frac{1}{2}$	15,108 42
Fallais,	434 »	30 38	39 06	503 44
Haneffe,	264 »	18 48	23 76	306 24
Emptinnes,	282 »	19 74	25 38	327 12
Latines,	473 »	33 11	42 57	548 68
Marnette,	393 »	27 51	35 37	455 88
Meeffe,	504 »	35 28	45 30	584 64
Moxhe,	250 »	17 50	22 50	290 »
Lamontzée,	242 »	16 94	21 78	280 72
Oeteppe,	513 »	35 91	46 17	595 08
Ville-en-Hesbaye,	392 »	27 44	35 28	454 72
Wissoul,	115 »	8 05	10 35	133 40
Waleignes,	710 »	49 70	63 90	823 60
Bodegnée,	434 »	30 38	39 06	503 44
Amplin,	439 »	30 73	39 51	509 24
Amay,	1,058 »	74 06	95 22	1,227 28
Flône,	303 »	21 21	27 27	351 48
Jehay,	346 »	24 22	31 14	401 36
Saint-Georges,	1,600 »	112 »	144 »	1,856 »
Fife-Fontaine,	379 »	26 53	34 11	439 64
Verlaines,	974 »	68 18	87 66	1,129 84
Haneffe,	434 »	30 38	39 06	503 44
Aineffe,	217 »	15 19	19 53	251 72
Borlez,	217 »	15 19	19 53	251 72
Vieux-Walleffes,	109 »	7 63	9 81	126 44
Les Walleffes,	867 »	60 69	78 03	1,005 72
Vaux & Borlet,	758 »	53 06	68 22	879 28
Dreye,	68 »	4 76	6 12	78 88
Warnant,	1,342 »	93 94	120 78	1,556 72
Fumal,	390 »	27 30	35 10	452 40
Villers-le-Bouillet,	595 »	41 65	53 55	690 20
Seraing-le-Château,	325 »	22 75	29 25	377 »
Chapon-Seraing,	321 »	22 47	28 89	372 36
Pontillas,	86 »	6 02	7 74	99 76
	28,858 50	2,020 09 $\frac{1}{2}$	2,597 26 $\frac{1}{2}$	33,473 86

Département de l'Ourte, arrondissement de Huy
Contribution personnelle, somptuaire et mobilière



La culture de la betterave



Confection d'une meule



Le Battage au fléau



Faire du beurre, autrefois...

Un campagnard portant le sarrau,
vêtement typique du XIXe siècle.
(Archives photographiques du
musée de la Vie Wallonne)



Un campagnard portant le sarrau, vêtement typique du XIXe siècle.
(Archives photographiques du musée de la Vie wallonne.)

2.7 La santé publique

2.7.1 La médecine

Les Grecs se soignaient avant le légendaire Hippocrate, mais ses prédécesseurs n'ont laissé que peu de traces. Hippocrate, le premier, a rédigé un ensemble de textes relatifs à la pratique de la médecine regroupés sous l'appellation de "Corpus Hippocraticum". Pour lui, seul l'examen que pratique le médecin aidé de ses connaissances et de son expérience, peut le guider dans son diagnostic et déterminer son pronostic. Mais l'enseignement d'Hippocrate a été perdu pendant mille ans. Au Moyen Age, on soignait les gens avec une pharmacopée qui datait du début de notre ère, mais l'expérience démontre que la plupart de ces médicaments étaient tout à fait inopérants. Alors que les connaissances médicales, si imparfaites soient-elles, sont transmises par les hommes d'Eglise, cette même Eglise va interdire progressivement aux clercs, à partir du concile de Clermont de 1130, l'exercice de la médecine. Cela s'explique parce qu'il n'y avait pas encore de distinction entre médecine et chirurgie, dont l'exercice reposait à ce moment-là sur une seule technique "la saignée" ; elle s'est alors interrogée : est-ce vraiment le rôle d'un homme d'Eglise que de répandre le sang ? De nombreuses années ont dès lors été nécessaires pour que la médecine se laïcise véritablement. Néanmoins, l'Eglise encouragera longtemps les monastères à fonder des infirmeries ou des hôpitaux (Hôpital Saint-Jean, cité en 1401 à Meeffe). Mais ceux-ci étaient moins destinés à l'exercice de la médecine qu'à l'accueil des pauvres et des blessés qui ne pouvaient pas se soigner par eux-mêmes.

L'unification entre la médecine et la chirurgie date de la fin du XVIII^e siècle. C'est une création de la Révolution Française, qui voit ainsi la fin d'une bagarre constante entre médecins et chirurgiens, lesquels occupaient en effet une fonction bien distincte. Du XIV^e au XVIII^e siècle, les médecins étaient des intellectuels qui savaient lire, écrire, enseigner et surtout parler latin, et qui occupaient une place éminente dans la localité. Longtemps considérée comme une branche de la philosophie, la médecine était essentiellement une activité verbale. Ils recevaient leur enseignement à la faculté, mais n'étaient pas tenus de fréquenter les hôpitaux.

Le statut des chirurgiens était beaucoup moins brillant, car ils exerçaient une activité manuelle basée exclusivement sur la pratique médicale plus concrète. Ils avaient d'ailleurs des apprentis et non des élèves. Les chirurgiens n'allaient pas à l'université mais soignaient pourtant avec efficacité les maladies externes. Il faudra attendre la Renaissance au XV^e et XVI^e siècle pour obtenir une meilleure connaissance de l'anatomie avec les prémisses des études expérimentales, et ce malgré les foudres de l'Eglise.

Médecin de Charles Quint en 1544, le belge André Vésale est toujours considéré comme le père fondateur de l'anatomie moderne. Au moment de la Révolution, le service de santé est encore bien désorganisé. L'amputation est de règle et l'absence d'hygiène entraîne bien souvent des gangrènes mortelles. L'Empire a matérialisé les idées qui avaient cours dans le monde médical depuis la Renaissance. On a alors voulu unifier les différents métiers relatifs aux soins de santé et fondre en un seul corps les médecins et les chirurgiens. Sur les champs de bataille apparaîtront les premiers services de chirurgie mobile et un service de brancardiers. Malgré l'héroïque dévouement des médecins et chirurgiens militaires, malgré l'intérêt et la sollicitude que l'Empereur porte à la question, les conditions des blessés de la Grande Armée restent abominables.

2.7.2 L'hygiène

Au début du XIX^e siècle, l'hygiène corporelle, assez rudimentaire, marque un réel recul par rapport au Moyen Âge. L'état sanitaire de la France laisse particulièrement à désirer. Le manque d'hygiène, la promiscuité, l'insalubrité, la malnutrition, l'ignorance ainsi que la pénurie de médecins et les déplacements des armées concourent à l'apparition, la transmission et le développement de multiples maladies, dont l'issue est bien souvent fatale. La crasse, considérée comme une carapace, fait alors partie du quotidien, que ce soit dans les couches populaires ou dans les classes aisées. L'idée selon laquelle la crasse offrirait une protection au corps est alors bien tenace, tandis que se baigner est considéré comme un vecteur de maladies. L'eau courante n'existe d'ailleurs pas, et le savon coûte cher. Il n'existe pas encore de lieux d'aisance et le pot de chambre est utilisé ; son contenu est directement jeté par les fenêtres ou sur le fumier. Une famille nombreuse vit souvent entassée dans une maison mal aérée. Il faudra encore de longues années pour comprendre l'importance de l'hygiène et les bases les plus élémentaires de la propreté.

Ce manque d'hygiène et de propreté est une des causes de la mortalité infantile et d'autres graves problèmes de santé tels que les maladies endémiques. A contre-courant de ses contemporains, l'Empereur montre une préoccupation quasi maniaque pour l'hygiène de son corps et est très sensible aux odeurs. Dans le village, l'eau, source de vie, est indispensable et la population s'approvisionne à la fontaine, principalement pour les repas.

2.7.3 Les soins à Meeffe

A la fin du 18^e siècle, la situation n'est guère brillante sur le plan sanitaire dans notre commune et, nous l'avons vu dans les registres présentés ci-dessus, la mortalité touche surtout les jeunes et en particulier les enfants en bas âge. Les raisons sont, bien évidemment, le manque d'hygiène et d'hôpitaux dans les environs immédiats ; un seul médecin exerce pour la région. La population est durement touchée par les épidémies de dysenterie, les affections pulmonaires, et la variole ; elle est minée par les fièvres et la sous-alimentation et n'a d'autre recours que les chirurgiens barbiers, les charlatans, les guérisseurs, les remèdes de bonnes femmes ou encore les recettes de la médecine populaire. Le plus souvent aussi on invoque les saintes ou saints protecteurs reconnus pour diverses maladies. Cette invocation donne souvent lieu à un pèlerinage en remerciement. L'hospitalisation dans une ville est très rare, presque toutes les maladies se soignent sur place. Un arracheur de dents passe régulièrement dans le village. Pour les malades mentaux, il n'existe pas d'asile et c'est une sage-femme qui se rend à domicile pour les accouchements. Quelques générations seront nécessaires pour voir les effets de la nouvelle législation relative à l'art de guérir et à son enseignement promulgué par la République en 1794. La santé ne semblait pas être le souci principal de nos dirigeants à la fin de l'Ancien Régime, au contraire, elle était même en recul par rapport aux siècles précédents. Pour lutter contre les maladies infantiles mortelles (rougeole, coqueluche, scarlatine ou variole), Napoléon encourage la vaccination, mise au point en 1800 par Jenner. La tuberculose et le typhus sont les fléaux de l'époque.

Dès 1401, on cite déjà l'existence d'un hôpital à Meeffe. Sous le patronage de Saint Jean-Baptiste, il a existé pendant plusieurs siècles et sa destruction se situe vers la fin du XVII^e siècle. Il semblerait que cet établissement était un organisme paroissial car, lors de la

vente des matériaux de démolition et du terrain, c'est la paroisse qui a récupéré le produit de la vente. L'hôpital était situé sur le marché à côté d'une chapelle dédiée à Saint Jean et d'une école. C'est la paroisse qui pourvoyait à l'entretien et au fonctionnement de l'hôpital au moyen d'un revenu provenant de fondations attachées à la chapelle à charge d'y dire des messes. Cet hôpital n'était pas un établissement de soins tel qu'on le conçoit actuellement mais plutôt une maison d'accueil pour héberger provisoirement des vieillards, orphelins etc., ou pour donner des soins à des blessés, malades ou infirmes. A l'avènement de la période française, cette institution a depuis longtemps disparu et les soins se pratiquent à domicile. Plus d'un siècle plus tard, à cet emplacement, on y a construit la chapelle du Calvaire.

A Meeffe, à cette époque, on relève le nom du Docteur Bernard DUBOIS, licencié de l'Université de Louvain. Si l'on ne dispose d'aucun renseignement sur ses débuts de praticien, les registres nous apprennent qu'il avait épousé en 2^e noce Maria Barbe Decerf le 21 octobre 1793 et qu'il est décédé le 7 frimaire de l'an 14 (7 novembre 1805), à 59 ans. La famille Dubois habitait à cette époque une maison à l'emplacement de la ferme actuelle Van Impe-Piraprez. Mais la Veuve du Docteur Dubois, Mme Barbe Decerf, décédée à 68 ans en 1832 occupait avec sa fille (célibataire et cultivatrice) la maison d'Eugène Tilman sur la place du village.

N.B.: On ne sait si c'était à lui ou à un de ses successeurs (Louis Deleuze aussi agriculteur et Médecin) qu'on doit le lieu dit "Prés des Médecins" situé près de la soile.



DIVISION.

OBJET

DÉPARTEMENT



DE L'OURTE.

ARRONDISSEMENT DE HUY,

HUY, le 11 septembre 1810.

LE MAIRE de la Ville de Huy, faisant les fonctions de SOUS-PRÉFET,

A MONSIEUR

Le Maire de Meffe

J'ai été au notaire, Monsieur, de me adresser les tableaux qui vous ont
envoyés constatant les ravages de la petite vérole et de progrès de
la vaccine pendant 1809, j'en appelle le modèle qui est visé à
Paris. Dans le journal administratif numéro 526, lettre de Monsieur
Le préfet du 11 sept. 1810.
Je vous prie de vous faire attention à la présente en m'envoyant
dans la plus bref délai, le tableau demandé,

J'ai à l'honneur de vous saluer cordialement
C. Delloye

Instruction du maire de la ville de Huy concernant la vaccination

2.8 L'assistance publique

Lorsque prend fin l'Ancien Régime, l'assistance aux pauvres et nécessiteux dans notre village est entre les mains du clergé paroissial qui vient en aide dans la mesure de ses moyens. La caisse du bureau de bienfaisance, gérée par le clergé, est alimentée par des fondations ou quelques bienfaiteurs. Avec la révolution française, cette notion d'assistance publique se substitue dans les faits à celle de la charité ; on remplace, en fait, la charité privée par la charité publique. Mais les lois de bienfaisance de la République ne sont pas ou peu appliquées. La désorganisation administrative et la pénurie des ressources face à la misère grandissante rendent leurs actions inopérantes. Une autre loi du 7 frimaire an V (1796) oblige les municipalités à recréer un bureau de bienfaisance, composé de cinq membres bénévoles, qui reprend la gestion des anciennes tables des pauvres, des aumônes générales et paroissiales. Ce bureau peut percevoir une taxe de 10 centimes par franc sur les spectacles et percevoir des dons.

L'assistance aux enfants trouvés et abandonnés devient une priorité du nouveau régime mais les conditions de vie des indigents sont particulièrement difficiles et ne s'améliorent guère. Le pain reste la base de l'alimentation et le paysan est souvent victime des réquisitions, des conditions atmosphériques ou épidémiques qui dévastent les récoltes. L'assistance a pour conséquence que les institutions locales doivent se suffire à elles-mêmes sur le plan financier et engager une lutte permanente pour adapter les moyens disponibles au nombre toujours croissant de nécessiteux. Aussi peut-on probablement y voir une relation avec la mortalité infantile croissante précitée ?



La disette du pain

2.9 Le Culte

A la fin de l'Ancien Régime, l'Eglise remplissait une série de fonctions sociales que le nouveau pouvoir reprendra à son compte. La naissance, le mariage et la mort étaient régis exclusivement par l'Eglise. Elle seule tenait des registres de ses membres, registres qui tenaient lieu "d'état civil". Le 29 prairial an IV (17 juin 1796), le Directoire promulgue des lois qui établissent l'état civil et qui ordonnent le transfert aux mairies des anciens registres paroissiaux tenus par les autorités locales.

D'autres décisions atteignent plus profondément l'Eglise, le culte et sa survie. La loi du 15 fructidor an IV (15 juillet 1796), ordonne la fermeture de tous les couvents et la nationalisation de leurs biens. Le tableau ci-après reprend en détails cette vente dans le département de l'Ourte. Le pouvoir va également imposer au clergé un serment de fidélité, de soumission à la République et de haine à la Royauté. Plus tard, pour se rallier l'opinion catholique et pour se soumettre à l'Eglise, Bonaparte négociera pendant treize mois avec le pape Pie VII une réconciliation religieuse et le concordat sera signé le 16 juillet 1801 pour régler enfin les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Dans le mariage, il donne la primauté à la célébration civile sur la célébration religieuse. La liberté de culte est rétablie avec le principe de tolérance. D'autres mesures viendront plus tard adoucir la sévérité des nouvelles lois du Directoire.

L'annexion de nos provinces à la France et l'application de la loi du 9 vendémiaire an III (1 septembre 1795) organisa notre paroisse d'après la constitution du clergé de ce pays. En plus, des biens ecclésiastiques saisis et vendus comme biens nationaux, la dîme fut abolie; en compensation, l'Etat prendra en charge le temporel du culte et le traitement au curé. Néanmoins, cette loi subordonnait toutefois l'octroi de ces avantages à la prestation d'un serment civique conçu en ces termes : "Je jure haine à la royauté et à la monarchie et je promets fidélité et attachement à la République et à la constitution de l'an III (NAMECHE, *Histoire de Belgique*). En 1797, J.C Albert, curé de Meeffe depuis vingt-deux ans, quitte notre paroisse sans laisser de trace ; les archives paroissiales ne mentionnent pas le nom de son successeur. Si notre commune n'a probablement plus de desservant officiel, elle donne par contre des précisions intéressantes : " Pendant bien longtemps les offices n'étaient pas célébrés ou avaient lieu la nuit". L'église n'a servi à aucun usage profane. Les meubles de l'église seront vendus et rachetés en partie, ainsi que le presbytère. Les prêtres de la paroisse à cette époque étaient Messieurs: 1° Albert, curé (précité), 2° Wesmael, curé, 3° Paulet, Abbé (vicaire) décédé en 1802, il était né à Verlaine et 4° Jean-François Boccar (prêtre bénéficiaire et fermier), décédé le 23 prairial de l'an 10 (23 mai 1802) à 81 ans. Aucun d'eux n'a prêté le serment républicain. Les deux premiers, en raison de tracasseries de tout genre, ont dû se sauver ; les deux autres abbés, plus âgés, n'ont guère été molestés car l'agent local (Charles Boccar) les avaient pris sous sa protection. Une communauté de moines de Saint Laurent, présente sur le territoire, y possédait de nombreux biens et bâtiments, qui furent également vendus.

D'après les registres des naissances et des décès tenus dans la paroisse, il n'y a aucune inscription pour les années 1796 et 97 (an V et VI) et seulement 5 inscriptions pour les années 98 et 99. De 1802 à 1810, d'après les mêmes registres, notre village a un nouveau curé en la personne de P. Robert Joannes. Le culte fut probablement rétabli dès 1802. Les biens de l'Eglise se trouvant sur le territoire de Meeffe n'échappèrent pas à la règle et furent mis en vente. Le décret impérial du 23 prairial an XII (1804) interdit les inhumations dans les églises (il y en avait plusieurs dans notre église) et ordonne, s'il y a plusieurs cultes, de créer différents cimetières ou partager le cimetière en autant de parties qu'il y a de cultes.

Pendant cette période, l'Eglise a beaucoup perdu de sa position privilégiée (disparition des grandes propriétés), mais elle connaîtra une nouvelle vigueur après l'indépendance.

EMPIRE FRANÇAIS.

DEPARTEMENT DE L'OURTI

ARRONDISSEMENT DE HUY.

VENTE DES BIENS DES COMMUNES CÉDÉS A LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

LOI DU 20 MARS 1813.

Il est fait savoir qu'en vertu de la Loi du 20 Mars 1813, il sera procédé, devant Monsieur le Sous-Préfet de Huy, à la Mairie dudit lieu, en la salle destinée aux Ventes, le Mercredi, 24 Novembre 1813, à dix heures du matin, à la Vente & Adjudication définitive des Biens des communes, dont l'ignation suit :

ÉTAT DES BIENS A VENDRE.

BUREAU DE HANNUT. — Commune de Meffe.

Un communal dit de l'église de Ties, tous les Communes de Meffe, contenant quarante-cinq ares sept cent cinquante-quatre centimètres, partagés en trois lots, ex-ligues & cessions domaniales, par acte du 15 Avril 1808, pour en rendre tout ares, qui ont commencé le 1er Mars même année, moyennant l'annuité annuelle de quatre francs quatre-vingt-cinq centimes, de les donner à son charge, sans déduction.

Le bien aura lieu dans le même ordre qu'il a été partagé.

4768. 4769. 4770. Quatre ares deux cent cinquante-huit centimètres, affermés à M. de Meffe, moyennant un franc septante-huit centimes par an, dont la mite à prix est de 35 60

4771. 4772. 4773. Portion au même, moyennant un franc septante-huit centimes par an, dont la mite à prix est de 35 60

4774. 4775. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4776. 4777. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4778. 4779. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4780. 4781. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4782. 4783. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4784. 4785. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4786. 4787. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4788. 4789. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4790. 4791. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4792. 4793. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4794. 4795. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4796. 4797. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4798. 4799. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4800. 4801. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4802. 4803. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4804. 4805. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4806. 4807. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4808. 4809. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4810. 4811. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4812. 4813. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4814. 4815. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4816. 4817. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4818. 4819. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4820. 4821. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4822. 4823. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4824. 4825. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4826. 4827. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4828. 4829. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4830. 4831. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4832. 4833. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4834. 4835. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4836. 4837. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4838. 4839. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4840. 4841. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4842. 4843. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4844. 4845. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4846. 4847. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4848. 4849. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4850. 4851. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4852. 4853. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4854. 4855. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4856. 4857. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4858. 4859. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4860. 4861. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4862. 4863. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4864. 4865. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4866. 4867. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4868. 4869. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4870. 4871. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4872. 4873. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4874. 4875. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4876. 4877. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4878. 4879. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4880. 4881. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4768. 4769. 4770. Quatre ares deux cent cinquante-huit centimètres, affermés à M. de Meffe, moyennant un franc septante-huit centimes par an, dont la mite à prix est de 35 60

4771. 4772. 4773. Portion au même, moyennant un franc septante-huit centimes par an, dont la mite à prix est de 35 60

4774. 4775. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4776. 4777. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4778. 4779. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4780. 4781. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4782. 4783. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4784. 4785. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4786. 4787. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4788. 4789. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4790. 4791. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4792. 4793. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4794. 4795. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4796. 4797. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4798. 4799. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4800. 4801. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4802. 4803. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4804. 4805. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4806. 4807. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4808. 4809. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4810. 4811. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4812. 4813. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4814. 4815. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4816. 4817. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4818. 4819. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4820. 4821. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4822. 4823. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4824. 4825. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4826. 4827. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4828. 4829. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4830. 4831. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4832. 4833. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4834. 4835. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4836. 4837. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4838. 4839. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4840. 4841. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4842. 4843. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4844. 4845. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4846. 4847. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4848. 4849. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4850. 4851. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4852. 4853. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4854. 4855. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4856. 4857. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4858. 4859. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4860. 4861. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4862. 4863. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4864. 4865. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4866. 4867. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4868. 4869. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4870. 4871. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4872. 4873. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4874. 4875. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4876. 4877. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4878. 4879. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

4880. 4881. Portion à Marie-Joseph Bignon, moyennant un franc

TOTAL : 56 lots de 15a26ca= 8 Ha 54 a 56 ca

Département de l'Ourte, arrondissement de Huy
Vente des biens des communes cédés à la caisse d'amortissement

À ces terres sont allées.

pendant bien longtemps les offices n'étaient pas célébrés
ou bien ils avaient lieu de la nuit. L'église n'avait aucun
usage profane.

Les meubles de l'église ont été vendus et rachetés
en partie, ainsi que le presbytère.

Les prêtres qui se trouvaient dans la paroisse
à cette époque étaient 1^o R^{mo} Albert Curé, 2^o
Messais Curé qui ont été fait ~~notaires~~ 3^o Paul
Abbe et Nicais sans juridiction 4^o Barcan Abbe
et bénéficier. aucun d'eux n'a pu se faire
les 2 premiers à cause des tracasseries de tout genre
ont dû se retirer les 2 abbés n'ont pu être installés
parce que l'Agent du lieu les avait pris sous sa
protection. — il ne se trouvait pas d'oratoire public
dans la paroisse. — il y avait une Communauté
de moins de 12 personnes qui se sont séparés et leurs
biens & Bâtimens ont été vendus.

Extrait des archives paroissiales



Objets liturgiques

La vente des biens du clergé dans le département de l'Ourthe (1797-1810)

Par L Delatte (Liège 1951)

N° d'affiche	Propriétaire sous l'ancien régime	Description Etendue du bien	Locataire sous l'ancien régime	Acquéreur	Prix
247	Abb. Saint Laurent	63b. 6 vg C. du Prieuré	Walthère P.	Cralle F.J.	66.000
361	Idem	82 b. 8 vg C. de buay	Vve Roland	Bedson J.F.	71.000
840	Cathédrale	81 b. 4 v	Vve Ruelle	Ruelle ML. Vve	80.900
1076	Chapelle Saint Jacques	3b. 6vg	Marneffe	Cralle	1.305
1421	Abb. De Marche-les-Dames	12ha 82	Linchamps	Cralle	5.108
1585	Bénéfice	2 ha 60	Wery	Bodson, médecin	994
1589	Jésuites (Liège)	3 ha 27	Ruelle D.D	Ruelle Vve	760
1600	Presbytère	5 ha 08	/	Hardy J.N (ex- bénéficiaire)	1.905
1761	Val Notre-Dame	9 ha 49	Linchamps	Masset G. (Liège) Desmet G. (Liège)	6.015
1824	Abb. De Neumoustier	24 ha 62	Moreau Vve	Cie Redin	18.627
1944	Bénéfice	4 ha 69	Piraprez	Bouyet F.N. de Meeffe	4.500
1957	Jésuites (Namur)	8 ha 16	Dediest	Dediest Henri	12.967
2373	Abb. De Flône	0 ha 40	Boccar Vve	Cralle	469
3234	Arbalétriers de Meeffe	3 ha 48	Laruelle P.	Dejardin (Liège)	3.285
779	Abbaye d'Aulne	?	?	?	?

2.10.1 Education religieuse et scolaire sous l'Ancien Régime

On ne sait pas grand chose sur l'éducation dans nos villages au XVe siècle. Au XVIe siècle, le protestantisme prit une grande extension dans toute l'Europe.

Pour contrecarrer ce développement, l'Eglise Catholique convoque le concile de Trente en 1545 et en 1563. Dans le but de reconquérir les habitants, elle s'attache à corriger les abus qui ternissaient l'image de l'Eglise. Elle insiste également sur l'éducation en matière religieuse. Dans les décisions du concile de Trente, deux décrets concernent le sujet.

Session XXIV- chap. IV : dans chaque paroisse, au moins les dimanches et jours de fête, les curés veilleront à enseigner aux enfants les rudiments de la foi et de l'obéissance envers Dieu.

Session V- chap. II : les églises où le nombre de clercs et la population sont trop peu nombreux pour qu'on organise des cours de théologie, auront au moins un maître choisi par l'Evêque. Le maître enseignera gratuitement la grammaire aux élèves et aux autres écoliers pauvres.

Ainsi pourront-ils passer à l'étude des textes sacrés. Pour ce besoin, l'école était née. Les ecclésiastiques disposaient du quasi-monopole de l'éducation des enfants¹³ :

Au pays, durant les XVIIe et XVIIIe siècles, les archidiacres parcouraient les paroisses et faisaient rapport à l'Evêque. Un paragraphe concernait les écoles. De temps immémoriaux, il existait à Meeffe une table des pauvres qui, outre l'aide aux nécessiteux, payait également pour l'enseignement dispensé aux enfants pauvres de la paroisse. On ne parle guère des écoles de Meeffe pendant le XVIIIe siècle sauf dans les rapports annuels et dans les sources citées. Ce sont souvent des personnes d'église de sexe masculin qui font office de maître d'école. Généralement le marguillier de la paroisse (sorte de secrétaire ou clerc chantre) enseignait aux enfants. Ces maîtres d'école étaient placés sous la surveillance du doyen ou du curé. A Meeffe en 1754 c'est le vicaire (probablement Nicolas Idoule) qui est chargé de l'enseignement. Dans de nombreuses paroisses le salaire de l'enseignant était payé presque exclusivement par la table des pauvres (soit +- 3 muids d'épeautre ou +- 30 florins annuels). Avec cette somme, le maître d'école devait aussi assurer le chauffage de sa classe. En 1794, quand notre village est soumis aux lois de la République, l'instruction y est rudimentaire. Un septième seulement de la population sait lire et écrire. Le nombre d'illettrés est surtout élevé chez les filles. Dans la plupart des documents officiels, les intéressés signent par une marque ou une croix. Le degré d'instruction est fort faible et les habitants sont donc peu informés sur ce qui se passe surtout à l'étranger ; on se trouve à 45 kms de Liège, chef-lieu de province et à 300 kms de Paris où se joue la destinée de l'Europe. Quelques érudits perçoivent parfois des informations par le journal de Liège (créé en 1724) ou par la voie officielle (notes aux mairies).

¹³ Depuis la fondation du premier monastère et d'une église paroissiale au XXI^{ème} siècle, il existait une éducation religieuse de la tradition orale. Chaque église était dédiée en hommage à un Saint mais aussi décorée suivant des scènes en rapport avec le message évangélique; l'art avait ainsi son rôle dans l'éducation

N.B.: L'église de Meeffe possède un mobilier remarquable avec notamment un calvaire et des fonds baptismaux du XXVI^{ème} siècle.

2.10.2 L'éducation sous le Nouveau régime

« *De toutes nos institutions, la plus importante est l'instruction publique* » (Napoléon Ier). Sous le régime Français, l'Etat prit la direction de l'enseignement primaire et en confia l'organisation aux communes ; la loi du 3 brumaire de l'an IV (24-10-1795) ordonna l'érection d'une ou plusieurs écoles primaires par canton ; on y enseignait la lecture, l'écriture et la morale républicaine basée sur la religion naturelle. Sous le consulat et l'Empire, l'éducation primaire fut réglementée par la loi du 1^{er} floréal An X (1781-1802) qui délégua au conseil municipal le choix du local et du maître. L'administration centrale du département de l'Ourthe ordonna une enquête sur l'enseignement en 1798. L'Ancien Régime venait de s'effondrer depuis 4 ans à peine. Que répondent les responsables cantonaux ?

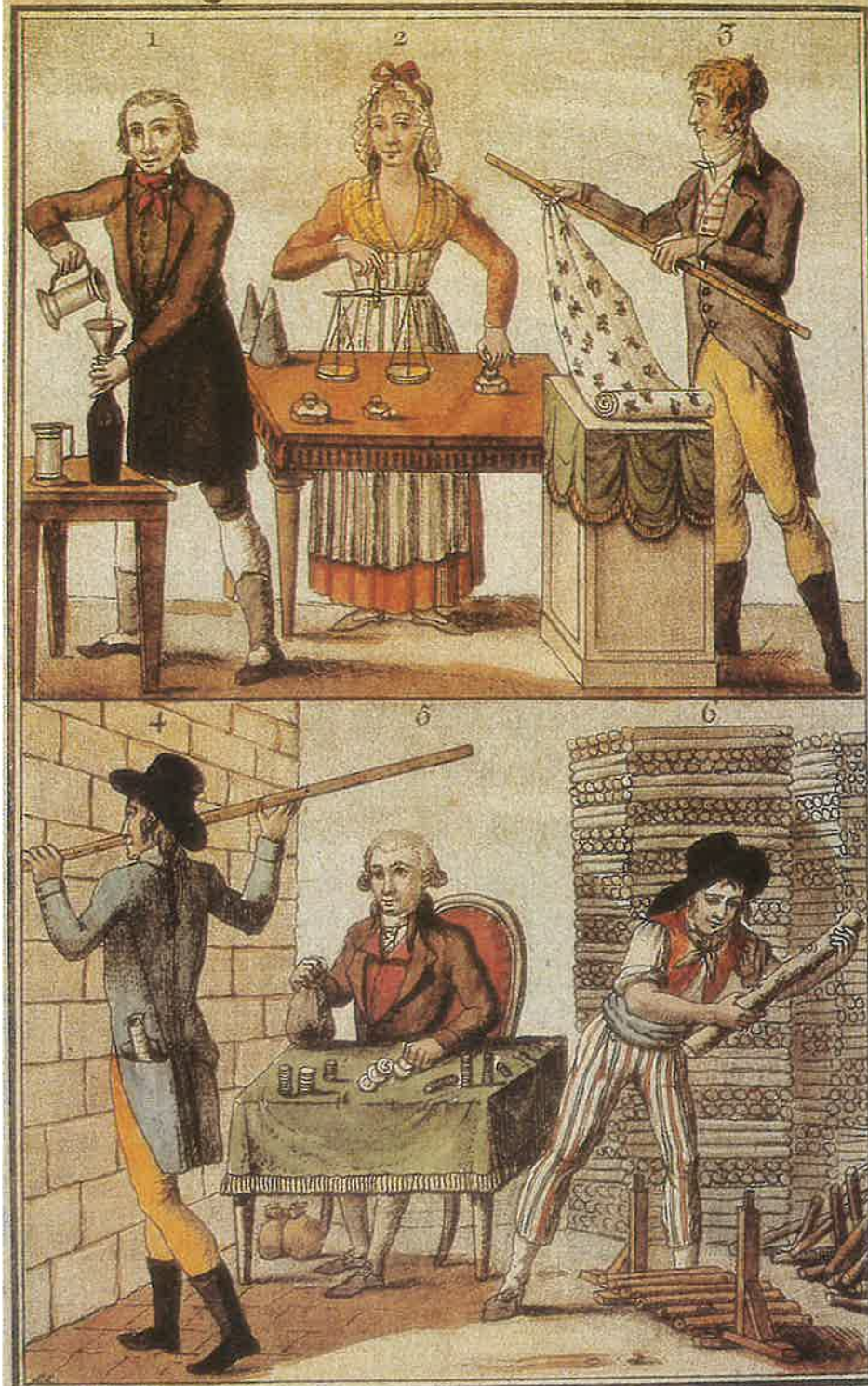
Dans les villages il n'existe pas d'école au sens moderne du terme. Durant l'hiver le marguillier de la paroisse, homme peu instruit, enseigne la lecture et l'écriture aux petits garçons et aux petites filles à partir de l'âge de 4 ans. Vers 12 ans, connaissant un peu de lecture et d'écriture, les enfants cessent d'aller à l'école. La plupart des garçons pratiquent alors un métier ou cultivent la terre, les autres dont les parents ont les moyens apprennent le latin et les sciences pour occuper des fonctions civiles ou exercer la fonction de ministre du culte. Le décret du 17 mars 1808, Art. 5 et 6°, classe les petites écoles et écoles primaires où l'on apprend à lire et à écrire et les premières notions de calcul. Suite à ce décret, le préfet du département de l'Ourthe transmet en 1812 l'état des écoles primaires de son département. Il nous apprend qu'en 1806 l'instituteur est Monsieur Delbouille. Il a une seule classe qui compte 50 élèves soit 35 garçons et 15 filles. Le traitement ou plutôt l'indemnité allouée à l'instituteur était à charge du bureau de bienfaisance. En plus de cette allocation, l'instituteur recevait sans doute une rétribution des élèves non indigents, les pauvres ayant légalement droit à l'instruction gratuite (les non-indigents payaient 60 centimes par mois, parfois un peu moins quand on n'apprenait pas encore à écrire). Il semblerait qu'une seule commune du canton, Meeffe, était propriétaire du local scolaire.

L'enseignement allait rapidement être mis à contribution pour familiariser la population avec le nouveau système de poids et mesures, du moins par le truchement des écoles qui étaient sous l'emprise directe des autorités. Le nouveau système faisait automatiquement partie des leçons d'arithmétique qui n'étaient données qu'au second cycle et dont le niveau de base n'était d'ailleurs pas très élevé, vu la préparation insuffisante des élèves, mais les promoteurs du système métrique avaient vu juste. Le système décimal est l'une des réalisations majeures et durables de la Révolution Française. Ce système a favorisé et facilité les échanges et la collaboration entre les individus et les peuples sur le plan commercial et scientifique.



Ustensiles servant aux poids et mesures

Usage des Nouvelles Mesures.



J. P. Delon. G.... inv.

Labrousse Sculp.

1. le Litre (Pour la Pinte)

2. le Gramme (Pour la Livre)

3. le Mètre (Pour l'Aune)

4. l'Are (Pour la Toise)

5. le Franc (Pour une Livre Tournois)

6. le Stere (Pour la Demie Voie de Bois)

gravé à la Bib. nationale le 24 Ventose An 8. | A Paris chez Delon Rue Montmartre N° 422 pres le Boule

Usage des nouvelles mesures

2.11 Les traditions

A travers les siècles, en son âme restée toute paysanne sont nées les traditions rurales, les proverbes et les dictons. Fruits de patientes et empiriques observations, de toute cette alchimie des éléments de la nature qui naissent et meurent, elle constitue la culture de notre village. Mais nos vieux ancêtres ont pensé qu'il n'était pas inutile de mettre le ciel de leur côté et ils ont embrigadé de nombreux saints (souvent étrangers à la tâche qu'on leur attribue) pour se préserver du tonnerre, de la grêle, de la sécheresse et de quantités de maladies¹⁴. Ils se sont aussi accaparés la météorologie et les astres : le soleil, la lune, l'arc-en-ciel... pour établir le calendrier qu'un bon cultivateur doit savoir.

Les vieux Meeffois aimant se faire plaisir et se réjouir à grand bruit de voix et de rires, nous citerons deux traditions :

2.11.1 La ducasse

La dédicace rend l'église apte à sa fonction. Elle doit être commémorée chaque année, ce qui donne lieu à une grande fête de la paroisse. Par conséquent, de cette dédicace nous avons fait la ducasse (qui a lieu le 15 août). C'était à la ducasse ou kermesse que la population s'amusait, mangeait et buvait. Mais les temps ont bien changé. Pour la circonstance, on mange du bœuf bouilli garni de carottes ou un peu de cochon qu'on a élevé et tué à la bonne saison et que l'on a conservé dans la saumure. Les jours de fête on boit un pot de bière de la brasserie locale ou de sa fabrication. Les hommes revenant de la messe prennent une petite goutte de blanc dans un des cafés. Mais ces jours de fêtes sont rares et ils ne sont qu'une brève revanche sur une vie misérable des autres jours. Tout le long de l'année, la famille paysanne se contente d'une nourriture fruste. Elle vend ce qui coûte cher, le froment et le beurre, et mange du saindoux conservé en pot et du pain (de seigle ou d'épeautre).

2.11.2 Les arbalétriers

Héritiers de traditions séculaires le tir à l'arc était encore pratiqué lors des fêtes populaires. La compagnie des arbalétriers était une ancienne institution à Meeffe. D'abord milice citoyenne, elle devient ensuite société d'agrément. Elle avait acquis des biens qui furent saisis et vendus comme bien national lors de la révolution française. Ces biens (3ha 48) furent acquis par P. Laruelle pour 3 285 frs. Bien que la société fût dissoute, les amateurs continuaient à se mesurer lors des fêtes locales. Les tirs à l'arc donnaient lieu à des paris qui s'ajoutaient à l'excitation des pratiquants et de ceux qui les regardaient.

Le tir vertical se pratiquait aux environs de la place du tilleul ou l'on accrochait des oiseaux artificiels. Le tir horizontal ou au berceau demandait une prairie car il consistait à marquer des points dans une rosace posée à distance. Le vainqueur était déclaré "Roi pour l'année"⁽¹⁾.

¹⁴ Les trois jours avant l'Ascension avaient lieu les « rogations » pour invoquer la protection des récoltes.

⁽¹⁾ Il s'agit d'un' barre de fer de section carrée (2×2cm) et de ± 80 cm de longueur munie d'une poignée et lancée depuis une douzaine de mètre vers l'objectifs à décrocher...

Il y avait aussi le jeu de cèle qui a subsisté jusqu'au début du siècle. Ces réjouissances populaires ne sont plus que de lointains souvenirs.

2.12 Survivances

Après 20 ans de régime français, que reste-t-il de ce bref épisode dans la vie, les souvenirs et les coutumes de notre village ?

Des siècles d'allégeance à l'Empire Germanique n'avaient jamais donné aux habitants du ban de Meeffe le sentiment d'appartenir à une patrie. Pour eux, la Principauté de Liège avait été leur patrie. L'attachement profond et le sentiment d'avoir appartenu à une entité prestigieuse avait été si grande que malgré la succession de trois nationalités (France, Pays-Bas, Belgique) et les conditions sociales et politiques, profondément modifiées par le progrès et les changements de tous ordres, les Meeffois sont encore fiers de clamer leur appartenance et leur attachement invariable au Pays de Liège. Mais en 1795, déchirés entre la servitude, la misère, les privilèges accordés à la noblesse et au clergé d'un côté, et le pays de leur langue, de leur révolution et de leur illusion de l'autre, il fallait choisir. La Principauté de Liège et le ban de Meeffe avaient vécu. L'illusion fut de courte durée. Bientôt, les réquisitions militaires, les confiscations des biens, les vols, la subordination de l'Eglise et du culte et surtout la conscription rendirent bien vite le régime insupportable. Mais malgré les souffrances et les désillusions, le régime français a été le catalyseur des idées issues de l'évolution historique liégeoise.

De la période française, il reste bien évidemment les grandes réformes. Pour ne citer que les plus connues il y a la déclaration universelle des Droits de l'homme, le système métrique des poids et mesures, le nouveau découpage administratif de la future Belgique et la création des communes (municipalités), la réforme et création de l'enseignement, le concordat, mais surtout le célèbre code civil¹⁵ ou code Napoléon en date du 30 ventôse de l'anXII (21 mars 1804).

Mais dans notre village ? On n'a pas le sentiment d'avoir appartenu à une nation comparable à la Principauté de Liège, bien qu'il reste une attirance particulière envers la France. Dans les années 1930-40, il existait encore une survivance de l'aura qui avait existé pendant le 19^{ème} siècle sur la personne de l'Empereur. Les personnes les plus âgées de cette époque citaient encore volontiers les noms des grandes batailles et des victoires de Napoléon dont les souvenirs étaient encore fort vivaces : Austerlitz, Iéna et surtout Waterloo ; et de manière un peu partisane on ajoutait que s'il n'avait pas été « trahi », il aurait encore gagné¹⁶.

La littérature qui meublait les bibliothèques publiques et les quelques livres de famille racontaient souvent des épisodes ou des récits de l'épopée napoléonienne et surtout le Grande Armée : Yvan le Terrible, etc... Mon grand-père, Désiré Dock, né en 1868, racontait avec plaisir qu'il avait connu son grand-père, très âgé, un certain Michel Goffin¹⁷ de Hemptinne, qui avait été en Russie avec Napoléon, ajoutant qu'il avait dû se nourrir de tout ce qu'il

¹⁵ Jean-Jacques CAMBACERES (duc de), né à Montpellier (1753-1824), prit une part très importante à la rédaction du code civil.

¹⁶ Grouchy en position à Wavre par manque d'initiative n'a pas marché sur Waterloo. Il fut accusé d'avoir été inférieur à sa tâche.

¹⁷ Michel Goffin est né à Hemptinne le 24-12-1794. Fils de Jean Pierre Goffin et Marie Louise Mathy, il a épousé Marie Th Deschamps de Hanret. Il a eu 7 enfants. Il est décédé le 25 janvier 1877 à 82 ans 1 mois. Il est parti en Russie âgé d'à peine 18 ans.

trouvait : viande de cheval tué, ... , qu'il devait s'abriter du froid derrière les carcasses des chevaux et surtout, point essentiel, il terminait en disant qu'un jour, après la débâcle, il avait rencontré un officier qui lui avait dit: "tiens, tu vis encore toi Goffin". Il y avait aussi un grand-oncle, un certain Melkior Dock, réfractaire, il se cachait la journée dans un fenil ne sortant que la nuit pour se détendre et fumer une cigarette.

Dans la petite école que je fréquentais en 1935, il y avait encore une atmosphère XIX^{ème} siècle qu'avaient connue nos lointains parents. Sur une vieille étagère se trouvait toute la série des mesures en étain, du litre au décilitre. Dans une armoire vitrée se trouvait le mètre étalon en bois. Dans un coin de la classe semblant abandonnée, se trouvait la toise équipée d'un système de pesage, et, à côté, on avait placé le décalitre reconverti en corbeille à papier. Ils étaient les témoins de notre courte période française. Notre vieille institutrice de 1^{ère} et 2^{ème} année, Melle Piraprez, nous avait appris des chansonnettes dont l'une baignait encore dans cet esprit de résistance de la Vendée : en voici le texte dont je me souviens:

LE PETIT GRÉGOIRE

Paroles et musique: Théodore Botrel, 1900

La maman du petit homme

Lui dit un matin:

"A seize ans, t'es haut tout comme

Notre huche à pain!

A la ville tu peux faire

Un bon apprenti...

Mais pour labourer la terre

T'es ben trop petit, mon ami!

T'es ben trop petit.

Dame oui

Vit un maître d'équipage

Qui lui rit au nez

En lui disant: "Point n'engage

Les tout nouveau-nés!

Tu n'as pas laide frimousse,

Mais t'es mal bâti.

Pour faire un tout petit mousse

T'es encore trop petit, mon ami...

Dame oui

Dans son palais de Versailles

Fut trouvé le roi:

"Je suis gâs de Cornouailles

Sire, équipez-moi!"

Mais le bon roi Louis Seize

En riant lui dit:

"Pour être garde-française

T'es ben trop petit...

Dame oui.

La guerre éclate en Bretagne

Au printemps suivant!

Et Grégoire entre en campagne

Avec Jean Chouan (1).

Les balles passaient, nombreuses

Au-dessus de lui

En sifflant dédaigneuses:

"Il est trop petit, ce joli...

Dame oui

Cependant une le frappe

Entre les deux yeux.

Par le trou l'âme s'échappe:

Grégoire est aux Cieux!

Là, Saint Pierre qu'il dérange

Lui dit: "Hors d'ici!

Il nous faut un grand archange

T'es ben trop petit, mon ami...

Dame oui

Mais en apprenant la chose,

Jésus se fâcha,

Entrouvrit son manteau rose

Pour qu'il s'y cachât,

Fit entrer ainsi Grégoire

Dans son Paradis

En disant: "Mon ciel de gloire

En vérité, je vous le dis,

Est pour les petits!

Dame oui

(1) Jean Chouan : surnom donné à Jean Cottureau, un des chefs chouans (Chat-Huant)

LA MAMAN DU PETIT GRÉGOIRE

Partition de la chanson « Le petit Grégoire »

Ayant aussi traversé le temps, je me souviens qu'une vieille dame chantait encore cette chanson de son enfance qui exprimait les souffrances endurées par les premiers conscrits pour qui, partis vers 1799, la guerre a duré plus de quinze ans.

Après avoir servie la France,
Chacun retourne dans son pays
Après une très longue absence
Mon soldat belge rentre d'Italie
Dans son pays, dans son village
Tout le monde connaissait
Mais comme il était en zouave
Personne ne le reconnaissait (bis)

Le lendemain à la même heure
Le soldat belge sort de son lit
Se jetant dans les bras de sa mère
En lui disant je suis ton fils
Toi, qui as tant pleuré, ma mère
De si longues années pour moi
Me revoici sur cette terre
Je resterai auprès de toi (bis)

Il frappe à la porte de sa mère
Pour demander le logement
Sa mère était cabaretière
Elle le reçut bien gentiment
Entrez mon brave militaire
J'ai eu un fils comme vous
Mais il est mort au champ de guerre
Pour lui, je pleure nuit et jour (bis)

Il y avait de nombreuses autres compagnies de divertissement et avec l'arrivée des Français (1795), celles qui avaient un caractère officiel seront supprimées et elles ne renaîtront jamais. Avec l'annexion de nos provinces à la République Française, toutes les fêtes furent mises aussi en veilleuse. Mais dès la Pentecôte de 1802, les processions et certaines organisations religieuses, par suite du concordat, sont rétablies et le 15 août, sera à nouveau fêté, mais non seulement en l'honneur de Notre-Dame, patronne de notre paroisse, mais aussi en l'honneur de l'Empereur Napoléon. La procession en est le centre : c'est la grande procession. Vieux rite religieux, la procession est d'abord un parcours à travers le village, la sortie de la patronne du village et du Saint Sacrement : partir d'un lieu fixé, suivre un itinéraire immuable et revenir au point de départ. Cette pratique catholique instituée pour honorer le saint sacrement et les saints par des prières fut suivie par après par des fêtes populaires qui ont donné naissance à notre ducasse du 15 août (fête de Notre-Dame).

Aujourd'hui, la mémoire populaire conserve peu de souvenir de la période française et il ne reste pratiquement aucune trace du culte de l'Empereur et du sentiment d'avoir appartenu à un grand Empire. Seuls quelques événements folkloriques, tels Ligny et Waterloo, commémorent encore chaque année le souvenir de cette courte mais importante période de notre histoire.

3. LES CONSCRITS

3.1 Les conscrits Meeffois

L'annexion de nos régions par la France, réglée par le décret du 1^{er} octobre 1795, mit un terme au statut de territoire occupé qui échet à nos régions après la défaite autrichienne de Fleurus (26 juin 1794). L'occupation militaire, caractérisée par un régime extrêmement strict qui affaiblissait le pays financièrement et économiquement, par les nombreuses confiscations (nous devons céder tout ce qui était un tant soit peu exigible), par les taxes supplémentaires et les emprunts de guerre, n'avait pas rendu les Français très populaires dans nos régions. Le fait que les habitants des anciens Pays-Bas du Sud et de la Principauté de Liège étaient dorénavant considérés comme des citoyens français ne remédia pas à cet état de choses. Au contraire, c'était là une maigre consolation ; la population désapprouvait sans doute plus que jamais les profondes réformes de cette nouvelle administration. Le déferlement de mesures décrétées depuis Paris et imposées sans la moindre consultation n'était pas de nature à remédier à ce mécontentement latent. En outre, non seulement les anciens territoires seigneuriaux furent supprimés (faisant place à une répartition en départements) mais on mit également un terme à tous les usages de droit public et privé qui avaient régi pendant des siècles la vie quotidienne de la population. Des institutions inconnues, peuplées de fonctionnaires ne partageant pas les opinions de la population et se conformant à de nouvelles lois et arrêtés, ne permirent pas d'atténuer la rage à l'encontre des nouveaux dirigeants. La communication entre les autorités et la population fut encore compliquée par les formulations étranges, souvent incompréhensibles, dans lesquelles excellaient les publications officielles. Dans les régions néerlandophones et germanophones venait s'ajouter l'emploi généralisé du français, qui n'était compréhensible que par une minorité. Du reste, le fait que cette annexion ne mit pas un terme à la déprédation financière et économique, constituait un obstacle à une meilleure entente et à un minimum de compréhension. Ce n'est

que par la force des choses et par le zèle de certains fonctionnaires éminents et consciencieux que "les Français" conquièrent malgré tout et peu à peu leur place dans ce qui était alors considéré comme une société "moderne".

Mais si les nombreuses contributions, les réquisitions militaires et les lois antireligieuses avaient exaspéré, dans un premier temps, la population, la conscription militaire établie par la loi du 5 septembre 1798, mit le comble à l'indignation générale. De plus, cette loi perdit vite son caractère exceptionnel pour devenir conscription à répétition. Des incidents et des rebellions sont signalés dans toutes les régions. Tous les jeunes gens âgés de 20 à 25 ans étaient obligés de se présenter auprès de l'administration locale pour s'inscrire sur les listes de conscription. Ils étaient répartis en catégories d'âge : la première comprenait ceux ayant 20 ans au cours de l'année; la deuxième comprenait ceux ayant 21 ans, etc. Un quota était déterminé par la loi et les appelés étaient sélectionnés par tirage au sort. A partir de 1802 on avait institué une armée de réserve qui ne devait pas partir de suite et en 1804 on organisa également le dépôt qui permit à des conscrits de bénéficier d'un traitement plus favorable pour des raisons familiales (frère sous les drapeaux, soutien de famille etc.). En revanche, le réfractaire était considéré comme un déserteur. Toutes ces lois provoquèrent la consternation et l'incompréhension.

De notre village de Meeffe, au paysage rythmé par le fil des saisons, dont l'horizon immobile reste limité au clocher de l'église, l'ordre de marche est donné pour soudain quitter le pays et partir à la guerre ; non seulement en France mais dans des régions étrangères, au climat rude, aux coutumes et aux langues différentes. Le conscrit est un homme potentiellement mort, parce qu'il a tiré au sort un mauvais numéro.

Dans les maisons et dans les champs, les hommes se concertent tandis que les mamans sont au désespoir. Lors de la levée de l'An VII, la moitié des conscrits n'ont pas rejoint les armées. L'insoumission prend des proportions considérables. Les deux appelés de Meeffe, Dieudonné Marneffe et Charles Tilleman, se sauvent, préférant la confiscation de leurs biens et les lourdes peines à l'enrôlement. Leur fuite fut de courte durée, ils furent repris à Anvers et le Général Roland informa le Général Nicas (Ourthe) que "Tilleman et Marneffe se sont équipés à leurs frais et ont choisi le 23^e régiment des chasseurs à Cheval et qu'en conséquence nous vous invitons à ne point diriger contre leurs parents l'exécution militaire qui est actuellement en cours dans votre canton, pour l'exécution des lois."

Il y eut d'autres récalcitrants jugés et enrôlés : Nicolas Linchamps 10^e de ligne, J.Fr. Marneffe jugé le 5.1.1807 et incorporé le 17 mai, Nicolas Piraprez, Hubert Dock jugé le 19.8.1809 etc.

Les autorités civiles mises en place par la République mirent ainsi un zèle particulier dans l'application des nouvelles lois qui entre autres stipulaient que « Le chiffre global des conscrits est fixé par la loi et la répartition rendue publique par voie d'affiche dans toutes les communes ». Chaque mairie dresse pour la commune la liste des individus concernés qui sont domiciliés dans cette commune. Un registre peut accueillir les réclamations¹⁸. La date du tirage au sort est fixée huit jours à l'avance. Chaque conscrit passe la visite médicale, la toise étant fixée à 1,54m. Parmi les déclarés valides, suivant l'ordre dans lequel il figure sur la liste, chacun tire un bulletin – le maire tire à la place des absents –. Un n° 1 est voué

¹⁸ A la réclamation de Charles Piraprez, conscrit de l'an IX, invoquant la surdité, le maire avait joint ce commentaire: "Le réclamant ne semble pas souffrir de son infirmité dans les bals... et, il est le fils de J.J Piraprez qui l'an sept a préféré cacher son fils Nicolas (conscrit de l'an sept) plutôt que le voir servir la République.

immanquablement au départ, celui qui dépasse la centaine autorise l'espoir de rester au village. Seule solution possible pour échapper au service, si l'on a tiré un mauvais numéro : le remplacement¹⁹. C'est ainsi que les conscrits du Canton d'Avennes (124) de l'an 13 furent réunis à Avin le 27 ventôse de l'an 13 (1804) pour l'opération de la conscription. Après examens médicaux 58 conscrits furent jugés capables de servir l'Etat. Le 29 eut lieu le tirage au sort. Aucun des conscrits n'ayant pu prouver qu'il est dans un cas prévu par la loi et aucun arrangement de remplacement avec un autre conscrit de sa classe n'étant présenté, 58 billets furent mis dans l'urne prévue.

Dans les appelés, il y eut :

- 11 conscrits de l'activité,
- 11 de réserve.

Parmi les conscrits de dépôt en l'an XIV il y eut 18 conscrits actifs. Il est curieux de constater le grand nombre de réformés : 50%.

Nos concitoyens étaient-ils de constitution fragile ? Certes non, mais plusieurs subterfuges étaient utilisés :

- un moyen original pour échapper à la conscription était le mariage par disproportions d'âge (on n'enrôlait en effet que les célibataires)
- Un autre moyen était la mutilation volontaire que s'imposaient certains mauvais numéros (couper l'index de la main, se faire arracher toutes les dents, des plaies, se donner des hernies soufflées etc. On dénombre aussi de nombreux cas de "petites tailles" Séroplintoux, etc.) et l'année 1813, reprise ci-dessous, fut la plus difficile²⁰.

Sous la République (levée de l'An VII – 6 sept. 1797) jusqu'à la levée de l'An XII, il n'est fait aucune exception dans la composition des listes d'appel pour les formalités du tirage au sort. Pendant cette période pour le département de l'Ourthe, 4836 conscrits ont été incorporés.

A titre d'exemple les conscrits de la classe 13 (1804)

Est appelé :

Dorval Jean Nicolas, domestique né le 6 novembre 1783 – taille 1,696. Fils de J.Jacques et Catherine Parmentier doit partir le 26 floréal.

Sont réformés:

1. Delorge Jean Philippe, fils de François et Barbe Pirapez né le 22-10-1783 – 1,687m. (hernie inguinale droite)
2. Detraux Pierre-Joseph, fils de Jean-Pierre et Marguerite Antoine né le 4 septembre 1783 – 1,594m (constitution débile).
3. Doneux Pierre Gerard , fils de Gerard et Marie Joseph Bourguignon laboureur né le 16-7-1884 – 1,671m (fracture considérable à l'os pariétal droit dont la cicatrice est mal consolidée).
4. Josselet Pierre (fils de Catherine Josselet) né le 2 mars 1784 - 1,685m (constitution malade – fièvre intermittente).
5. Maniquet Gilles Lambert – fils de Lambert et Barbe Sprimont né le 23-2-1784 – 1,612m (fièvre lente).
6. Moreau Maximilien fils de Dieudonné et Marie Joseph Marneffe (fracture du bras droit).
7. Pirapez Ferdinand (fils de Jean Jacques et Thérèse Boniet né le 29 août 1784 – 1,66m (séroplintoux).

¹⁹ Un remplacement coûtait de 400 à 500 Frs en 1800. Plus de 5.000 Frs en 1813 et on mesure l'injustice sociale d'un tel système.

²⁰ A titre d'exemple les mutilations involontaires des conscrit de la classe 13 (1804) de Meeffe.

8. Tilman Jean Joseph fils de Jean Louis et Catherine Motte né le 5-1-1784 – 1,688m (hernie serotale droite).
9. Warginaire Nicolas fils de Lambert et Elisabeth Godfrin né le 18-4-84 – 1,535 m (défaut de taille).
10. Ruelle Mathieu Lambert né le 26-9-83 – récalcitrant signés par les maires (dont Charles Boccar de Meeffe).

Le département de l'Ourthe comptait 313.676 habitants en 1806 (environ 1,4% sont donc partis). Il est difficile de porter un jugement objectif sur la conscription qui fut imposée à la jeunesse de nos communes. D'une part, ceux qui reprochent à Napoléon un mépris des vies humaines et une politique de conquête pour sa plus grande gloire personnelle, n'y verront rien d'autre qu'une forme d'esclavage doublé d'un outil de mort. D'autres part, ceux qui, plutôt que de diaboliser l'Empereur, cherchent au contraire à mettre l'accent sur les abus de l'Ancien Régime, mettront en avant ces avancées que sont la défense de la patrie, les réformes profondes de tous les appareils de l'Etat, les droits de l'homme, une prise de conscience des peuples dont les effets sont toujours ancrés profondément dans les bases de notre société actuelle.

Contentons-nous de rendre hommage à l'authentique courage de nos conscrits en les citant dans leurs régiments et dans leurs campagnes.

Tambour pour le tirage au sort des
conscrits et lots.
Stedelijk Museum «Oud Hospitaal», Alost
Photo: De Graeve



Toise servant à mesurer la taille des
conscrits.
Taxandriamuseum, Turnhout
Photo: Speltdoom



Presse clandestine pendant la
Guerre des Paysans.
Boerenkrijgmuseum, Overmere
Photo: De Graeve

La conscription :
Instruments relatifs au tirage au sort

[illegible]

3.2 L'armée

Pour mettre cette armée en état de combattre, il fut ordonné de fondre 20.000 canons par an et de fournir équipement, vivres, chevaux, voitures, etc. Bien équipé, le soldat patriote servant par devoir se transforma en soldat de métier servant pour vivre, pour l'aventure ou pour la gloire. Les nouveaux commandants en chef (Hoche, Masséna, Jourdan, Moreau) étaient très jeunes et ils employèrent une tactique nouvelle, privilégiant l'enthousiasme,

l'esprit de sacrifice et la charge en masse profonde à la baïonnette (combats rapprochés ou au corps à corps). Tactique adaptée à la faible portée des armes et à la lenteur du tir.

Cette réforme de l'armée française, devenue Grande Armée, constitue l'ensemble des troupes mises à la disposition de l'Empereur pour ses campagnes successives. L'armée impériale n'eut point de transformation profonde dans son organisation mais, de française au début, elle fut renforcée au fur et à mesure de ses conquêtes par des régiments étrangers pour devenir une véritable armée européenne. Son organisation se présentait comme suit : 3 bataillons formaient un régiment, deux régiments une brigade, deux brigades une division et 2 à 4 divisions formaient un corps d'armée. A côté des régiments de ligne, des corps aux mouvements rapides, les voltigeurs et les flanqueurs, formaient l'infanterie légère. Dans la cavalerie on distinguait la cavalerie de réserve (cuirassiers et carabiniers), la cavalerie de ligne (dragons et lanciers) et la cavalerie légère (hussards et chasseurs). Pour l'artillerie, il y avait la batterie à cheval et les trains d'artillerie, c'est-à-dire des conducteurs militaires pour remplacer les charretiers civils.

Organisée en 1804, la Garde Impériale, qui était l'armée personnelle de l'Empereur, comprenait 8000 à 80.000 grenadiers ou « immortels », triés suivant des critères stricts (1,70m de taille) et composés de fantassins, cavaliers et artilleurs, tous vétérans et ayant fait leurs preuves au combat. Cette Garde était redoutée dans l'Europe entière.

En 1805, Napoléon disposait d'environ 590 000 hommes, dont 75% de fantassins, 13% de cavaliers, 5% de génie, et 3% de la Garde. Il disposera de plus d'un million d'hommes en 1814. Le soldat servait avec passion et abnégation, il était surtout le soldat de l'Empereur. Ce fanatisme était entretenu par des récompenses, des grades, la légion d'honneur, etc.

Généraux et maréchaux, hommes jeunes promus au cours des guerres, étaient des entraîneurs d'hommes bien plus que des stratèges : Davout et Masséna étaient les seuls capables d'établir un véritable plan de bataille. La Grande Armée se composait de sept corps d'armée sous les ordres de Napoléon et d'un 8^e corps formant l'armée d'Italie commandée par Masséna.

Le fusil modèle 1777, modifié pour être utilisé dans les batailles de Napoléon, relève du Musée aujourd'hui. Il mesure 1,52m et pèse 4,4kg. Pour l'armer, le soldat déchire avec les dents la cartouche, en retire la poudre qu'elle contient et la verse dans le canon du fusil, la bourre au moyen de la baguette, crache la cartouche ronde dans le canon jusqu'au contact de la bourre, et place ensuite la poudre d'amorce dans le bassinet. Arme contre l'épaule, si le silex donnait l'étincelle, le coup partait. Un bon tireur pouvait tirer une balle à la minute. Après quarante ou soixante coups, le fusil perdait de son efficacité. Un tir était valable et précis à une portée de 100 mètres, au-delà de 200 mètres cela devenait aléatoire. Il était donc nécessaire que le tireur ait de bonnes dents pour déchirer la cartouche (c'est la raison pour laquelle certains conscrits s'arrachaient volontairement les dents) et il était important de bien régler les lignes de tir des fantassins se succédant au premier plan. Ceux qui venaient de tirer repartaient à l'arrière pour recharger leur arme. On se souvient de l'avantage au combat tiré part la phrase : "Messieurs les Anglais tirez les premiers".

3.3 Le Grognard

Nous reparlerons des dizaines de campagnes livrées par les grognards entre 1792 et 1815, mais reste à savoir ce que les conscrits ressentent lors de l'aventure où ils sont entraînés malgré eux. Sur la base de la liste des conscrits du village, quelques témoignages de soldat de l'Empire seront évoqués. Des gens de chez nous prennent la parole ou confient à leurs proches leurs difficultés quotidiennes et leur nostalgie du pays. Ils le font avec naïveté

parfois, maladresse souvent. Mais leur témoignage est irrécusable car ils ne plaident aucune cause. Comment en sont-ils arrivés là ?

Au début de leur service, les conscrits sont pétris de bonnes intentions. Leurs lettres débordent de piété filiale, et ils n'oublient pas leurs prières ; certains avouent qu'ils pleurent en pensant à la maison. Ils se félicitent de trouver de bons camarades. Plusieurs apprennent même à lire et à écrire. Ils doivent « vivre sur le pays », c'est-à-dire acheter tout ce dont ils ont besoin. Mais cette résignation du début est de courte durée, et très vite, les reproches à l'encontre du régime commencent à fuser. La solde est payée tardivement ; les casernements, mauvais, et les hôpitaux, encombrés, font autant de victimes que les combats. Les promotions sont distribuées avec parcimonie et les permissions sont rarement accordées... Mal nourris, mal récompensés par les chefs, loin du pays et de leur famille...ces circonstances vont démoraliser les soldats et les conduire à des pillages et autres exactions pour assurer leur survie. La guerre incessante finit par transformer le jeune conscrit pieux et timide en « vieille moustache »²¹ aguerri mais cynique et désabusé. Les lettres des grognards, conservées en grand nombre, décrivent les souffrances physiques et morales endurées et vont provoquer dans les familles et la population une peur panique qui va engendrer la recherche de tous les moyens possibles pour se soustraire à l'enrôlement tant redouté.

L'insoumission prend des proportions énormes : en 1811, il y a 139.000 déserteurs, mais 103.000 seront repris. Pourtant, pour Napoléon et les dirigeants, la conscription est un tour de force réussi, et l'armée est, par excellence, l'instrument des grands desseins politiques. Il faut donc distinguer deux points de vue : d'un côté, l'idéal de Napoléon d'un Etat dictatorial fort et centralisé ; de l'autre, celui des simples particuliers, qui se sentent directement lésés par la conscription lorsque celle-ci leur enlève un proche. Sur le plan militaire et politique en tout cas, les succès de Napoléon confirmeront son raisonnement et contribueront à propager une aura toujours vivace aujourd'hui.

3.4 Succès militaires de Napoléon

Lorsque Napoléon prend le commandement de la Campagne d'Italie en 1796-97, il n'a que peu d'hommes, mal équipés, mal nourris, une armée constituée avec les débris d'anciens régiments renforcés par des volontaires. Ses ennemis étaient supérieurs en nombre mais maladroits et sans stratégie. Napoléon suppléa à ses faiblesses par une nouvelle conception de la guerre et fit 100.000 prisonniers lors de sa première campagne. Le système napoléonien de la guerre éclair se fonde sur la rapidité de l'action, la surprise, et le choc de l'attaque, mais aussi sur une très large dose de courage individuel, d'intuition, de calcul et, surtout, de génie personnel. Sa méthode consistait à frapper alternativement les colonnes ennemies avec une prodigieuse rapidité de mouvement. Elle permettait de s'infiltrer et de frapper à l'improviste sur la colonne jugée la plus faible ou la plus menaçante, ou bien encore de déborder l'ennemi à grande distance puis par un mouvement tournant le prendre à revers. La base de ses succès repose également sur ses généraux fidèles : Ney, Murat, Masséna, Augereau et autres figures historiques. Sans oublier, bien sûr, la formidable endurance de ses soldats, qui portent parfois des paquetages de 24kg et se déplacent par étapes journalières de 60 km, avec une halte de 5 minutes toutes les heures. La marche est l'arme absolue de sa stratégie. Son coup d'œil, l'abondance de ses renseignements, le choix de l'objectif, l'initiative, les faiblesses de

²¹ Nom donné aux vétérans.

l'ennemi, l'art de transformer la retraite de l'ennemi en désastre, l'utilisation tactique de l'artillerie ou de la cavalerie sur le champ de bataille, tout cela déroutait l'adversaire.

Mais cela n'a pas suffi. Après 20 ans de guerre, de victoires et de défaites, de libertés acquises au prix de la souffrance, la Révolution est célébrée ou honnie, restaurée ou démolie à nouveau, mais elle demeure un tournant de l'histoire du monde occidental. Son héritage a survécu jusque dans notre existence quotidienne, même dans sa contradiction.

La conscription a débuté dès l'an VII de la République (1798) jusqu'à 1814 :

Levée de 1791	150.000 hommes
Levée de 1792	100.000 hommes
Levée de 1793	300.000 hommes
	30.000 hommes
L'An VII (1798)	190.000 hommes
	150.000 hommes
	110.000 hommes
L'An X	120.000 hommes
L'An XI:	120.000 hommes
L'An XII :	60.000 hommes
	60.000 hommes
L'An XIV (1805) :	80.000 hommes
1806:	80.000 hommes
1807:	80.000 hommes
1808:	80.000 hommes
	80.000 hommes
	80.000 hommes
1809:	40.000 hommes
1810:	36.000 hommes
1811:	120.000 hommes
	40.000 hommes
1812:	120.000 hommes
1813:	350.000 hommes
	180.000 hommes – avril
	30.000 hommes – août
	280.000 hommes – octobre
	300.000 hommes – 15 novembre

TOTAL:	4.556.000 hommes

Austerlitz, en 1805 : il y avait 68.867 combattants : 1.288 tués et 6.903 blessés.

Russie en 1812 :

Les troupes françaises qui pénétrèrent sur les terres russes successivement se sont élevées à 610.000 hommes dont 96.000 de cavalerie et 21.000 attachés aux grands parcs d'artillerie, au génie et équipages militaires : $\pm 10\%$ en sont revenus. Cette formidable armée était divisée en 10 corps principaux:

- 1^{er} corps: Davout
- 2^e corps: Audinot
- 3^e corps: Ney
- 4^e corps: Prince Eugène
- 5^e corps: Poniatowski
- 6^e corps: Lieutenant Général St Cyr
- 7^e corps: Lieutenant Général Reynir
- 8^e corps: Lieutenant Général Van Damme
- 9^e corps: Mal. Victor
- 10^e corps: Mac Donald
- + 4 corps de cavalerie commandés par Murat.

3.5 Les Grandes Coalitions

Dans les pages précédentes, il a été dit que la première coalition fut d'abord défavorable à la France, mais l'armée française rétablit bientôt la situation et le traité de Campo-Formio (1797) accordait la Belgique et la rive gauche du Rhin à la France. L'Angleterre, seule, poursuivit la lutte.

3.5.1 Deuxième coalition (1799 – 1803)

Angleterre – Autriche – Russie – Turquie

Causes :

- a) Profonde : comme toutes les coalitions ultérieures jusqu'à 1813, volonté de l'Angleterre et des grandes puissances de ne pas subir l'extension de la France jusqu'au Rhin ;
- b) Occasionnelle : quelques petites annexions de la France ;
- c) Politique extérieure agressive du Directoire.

1799 : D'abord, défaites françaises de Stokach (Allemagne), Cassano et Novi (Italie)
Victoire de Zürich (septembre) : défection de la Russie
Rentrée d'Egypte de Bonaparte qui prend le pouvoir et se proclame Premier Consul

1800 : Victoire de Bonaparte à Marengo, de Moreau à Hohenlinden

1801 : Traité de Lunéville (avec l'Autriche): l'Italie, moins la Vénétie est sous la domination française

1802 : Paix d'Amiens (avec l'Angleterre)
Bonaparte est nommé Consul à vie

Pour la première fois depuis 1792 est rétabli l'état de paix entre la France et les puissances européennes

A propos des traités

Ces divers traités n'étaient, du reste, que des trêves : les puissances, en effet, et l'Angleterre avant tout, ne pouvaient sincèrement et sans arrière-pensée de revanche, accepter le formidable accroissement des forces de la France.

3.5.2 Troisième coalition (septembre – décembre 1805)

Russie – Prusse – Angleterre – Naples – Suède – Autriche

Causes :

- a) L'essor de l'industrie française, après la paix d'Amiens, alarmait les Anglais ;
- b) Volonté d'arracher à la France ses conquêtes et de rétablir la royauté, de ne pas laisser Anvers et la Belgique à la France.

Depuis 1804, Napoléon est proclamé Empereur des Français.

1805 : Défaite d'Ulm (contre les Autrichiens) : en octobre, Napoléon entre à Vienne

Octobre 1805 : Défaite navale française à Trafalgar (par l'amiral Nelson)

Décembre 1805: Victoire de Napoléon à Austerlitz (la plus belle de ses batailles)
Traité de Presbourg : réorganisation de l'Allemagne

3.5.3 Quatrième coalition (1806 – 1807)

Angleterre – Prusse – Russie – Suède

Causes :

- a) Napoléon fut dupe des Russes et des Anglais lors des négociations de Paris
- b) Ultimatum du roi de Prusse, sommant Napoléon de repasser le Rhin

1806 : Victoires d'Iéna et d'Auerstaedt : débâcle prussienne

1807 : Victoires d'Eylau (pénible) et de Friedland (éclatante) ; sur les Russes
Paix de Tilsitt : alliance franco-russe
Napoléon achève la transformation de l'Allemagne
Blocus continental contre l'Angleterre

1808 : Napoléon entreprend la guerre d'Espagne (1808 – 1813)
Résistance farouche du peuple espagnol fanatisé
Défaites françaises à Bailen et au Portugal (contre Wellington)
Prise de Saragosse
Napoléon prend lui-même la direction de cette guerre, à la tête de la Grande Armée et de la Garde (180.000 hommes)
Victoire du Col de Soma-Seirra. Prise de Madrid

1809 : Victoire française sur les Anglais à la Corogne
La guérilla contre les Français s'étend à toute l'Espagne

1810 : Défaite française à Torrès-Vedras (Portugal)

1813 : Wellington libère Madrid puis rejette l'armée napoléonienne en France suite à sa victoire de Vitoria

3.5.4 Cinquième coalition (1809)

Angleterre – Autriche – Espagne – Portugal

Causes :

- a) La trahison de Talleyrand fait échouer une entrevue entre Napoléon et le Tsar de Russie
- b) Préparatifs de l'Autriche à une nouvelle guerre, escomptant profiter de la présence de Napoléon en Espagne

1809 : Soulèvement de l'Autriche
 Semi-défaite de Napoléon à Essling (sur la Danube)
 Victoire française à Wagram
 Paix de Vienne : l'Autriche cède plusieurs parties de son territoire à la France

La campagne de 1809 fut la dernière campagne victorieuse de Napoléon, qui avait difficilement vaincu.

La paix de Vienne marque l'apogée de sa puissance. Il commandait à plus de 70 millions d'hommes, soit la moitié de la population d'Europe à cette époque.

3.5.5 Sixième coalition (juin – décembre 1812)

Russie – Angleterre – Suède – Turquie

Causes :

- a) Rupture de l'alliance franco-russe
- b) Réouverture de la frontière russe au commerce anglais

1812 : Campagne de Russie
 Victoire française de Smolensk et de Borodino. Prise de Moscou, incendiée par ses habitants. A cause d'un hiver précoce et exceptionnellement rigoureux, Napoléon doit battre en retraite, poursuivi par l'armée russe. Déroute française au passage de la Bérézina : la Grande Armée est détruite⁽⁷⁾

Guerre de libération

1813 : Soulèvement de la Prusse, aidée par la Russie qui annexe la Pologne
 La Prusse s'empare de la Saxe

⁽⁶⁾ De 1808 à 1813 les Français ont perdu dans la Péninsule Ibérique 200.000 tués ou morts dans les hôpitaux auxquels il faut ajouter 60.000 perdus par les alliés de diverses nations

⁽⁷⁾ D'après les documents officiels l'armée comptait 325.000 hommes au passage du Niemen (155.000 français et 170.000 alliés).

3.5.6 Septième coalition (mai – octobre 1813 à 1815)

Russie – Prusse – Angleterre – Suède – Autriche

Causes :

- a) Le désastre de Russie, c'est le commencement de la fin (Talleyrand)
- b) Il rend l'espérance aux vaincus
- c) Elan vers la revanche, surtout chez les Prussiens

Campagne d'Allemagne

1813 : Napoléon regroupe les débris de son armée de Russie et remporte les victoires de Lützen, Bautzen et Wurschen (printemps 1813). Les alliés gagnent quelques semaines en invitant Napoléon au Congrès de Prague. L'Empereur tombe dans le piège. Au mois d'août 1813 se trouve constituée la grande coalition préparée depuis 1805 et déjouée par Austerlitz.
Défaite française à Dresde et à Leipzig
Rappel : les Français sont chassés d'Espagne

Invasion de la France par les alliés

1814 : Victoires françaises de Champaubert et Montereau
Défaite de Napoléon à Laon et à Arcis-sur-Aube
31 mars: entrée des Alliés à Paris
Abdication de Napoléon, exilé à l'île d'Elbe
Traité de Paris: la France perd toutes ses conquêtes

Les cents jours

1815 : Débarquement de Napoléon à Golfe-Juan
Remontée triomphale jusqu'à Paris

3.5.7 Dernière coalition (1815)

1815 : Victoire de Napoléon sur Blücher à Ligny (16 juin)
Désastre de Waterloo (18 juin)
Seconde abdication de Napoléon devant les Anglais
Son exil définitif à l'île de Sainte-Hélène
Traité de Paris : la France ramenée à ses limites de 1790
Congrès de Vienne : réorganisation de l'Europe; toutes les anciennes royautés sont restaurées

3.6 Tableau d'honneur

Les jeunes Meeffois enrôlés dans les armées françaises firent leurs devoirs.

Honneurs A:

- 1 BARBASON Jean-François – 93^e ligne
incorporé en 1805, décédé le 21.09.1806
à CASTELLAZO (Italie)
- 2 MAGERE Gaspard - 26^e ligne
décédé à l'Ile d'Yeu le 16.09.1806 (France)
- 3 BEGON Henri – 1^{er} bataillon Colonial
incorporé en 1800, décédé le 22.11.1806
à MIDDELBOURGH (Hollande)
- 4 DARTOIS Maximilien – 23^e ligne
incorporé en 1806, décédé à l'Hôpital de VIGEVANOLLE (Italie) le 15 décembre 1807
- 5 PIRAPREZ Maximilien – 26^e ligne
incorporé en 1808, décédé à l'Hôpital d'Auffredy à LA ROCHELLE (France) le 13.12.1808
- 6 PIERRE Joseph – 26^e ligne
incorporé en 1806, tué d'un coup de feu lors d'une mission de reconnaissance le 15.10.1810 à
10 heures du matin à HARTINSEL (Allemagne)
- 7 JASSOGNE Charles – 60^e Régiment d'infanterie
incorporé en 1811, décédé à l'Hôpital de LERIDA (Espagne) le 16.7.1812
- 8 VERLAINE Léopold – 85^e Régiment
incorporé en 1811, décédé le 2 mai 1813 à COBLANCE (Allemagne)
- 9 CRASSIN Pierre-Henri – 9^e cuirassier
décédé à MAYENCE (Allemagne) le 5.8.1813
- 10 LINCHAMPS Jean-François (dépôt)
incorporé en 1811
déserteur, il est repris en 1813 et décède en 1814 à 23 ans

N.B. : Il est très probable que d'autres Meeffois soient morts en Russie mais aucun document n'atteste leur décès. De nombreux conscrits n'ont plus figuré à l'Etat-Civil de Meeffe après 1815. (cf n°25)

3.7 Liste par ordre alphabétique des conscrits Meeffois.

Remarques préliminaires

Les campagnes suivies par les régiments français de l'Armée Impériale sont citées par Jules Ducamp dans son étude sur les campagnes Napoléoniennes. Il n'est donc pas certain que nos conscrits embrigadés dans ces régiments aient servi partout pour différentes raisons: maladies, blessures, formation de nouveaux régiments au moyen d'autres décimés, etc.

Les informations ci-dessous proviennent du Fonds Français des Archives de l'Etat à Liège.

AMANT Casimir, né à Meeffe le 22.7.1794. Fils de Pierre et Marie Maréchal. Appelé lors de la levée spéciale de 120 000 hommes en 1813. A abandonné son détachement et a été poursuivi pour désobéissance. Il est rentré après l'invasion de la France, début 1814.

Il a épousé Marie Joseph Verlaine le 25.11.1832 et est décédé le 29.1.1876. Il a eu un fils Victor (1842) père d'Ernest (1881) épouse de Julia Pauly. La famille a quitté Meeffe en 1927 pour s'installer à Walcourt.

BARBAZON Jean-François, né le 08.12.1784. Fils de François Joseph et Elisabeth Vandenbroek. Incorporé en 1805 à la 93^e compagnie de ligne, il est décédé des suites de ses blessures à Castellazo (Sicile) le 21.9.1806. Il était le frère du grand-père de Mathilde et Rosalie Barbazon (mère de Madeleine Dockière).

BEGON Henri, né à Meeffe le 23.3.1780. Fils de Jean Joseph et Anne Jeanne Tilman. Conscrit de l'an IX. Enrôlé en 1800 en remplacement moyennant argent. Déserteur, il est poursuivi pendant 3 ou 4 ans dans nos campagnes (errant) pendant lesquels il a acquis une mauvaise réputation. Il a même décoché un coup de pistolet sur les gendarmes qui voulaient l'arrêter (archives de l'Etat-Liège-Fonds Gobert).

Repris, il est décédé le 22.11.1806 à Middelbourg en Hollande (Ile de Walkeren).

BEGON Jean-François, né le 20.9.1790. Fils de Joseph et Marguerite Libiouille. Appelé dans la levée spéciale de 1813, déserteur, il fut poursuivi pour désobéissance. Rentré à Meeffe, il a épousé Marie-Ange Defays le 20.9.1821. Il est décédé le 23 mai 1861. Il était le père de Catherine (1834) épouse de J.Grégoire Tilman, de Alexis (1841) époux de Victoire Bièva et Maximilien (1844) époux de Catherine Verlaine (ancêtre des Begon et Tilman).

BERTRANT Jean, n'est pas né à Meeffe. Appelé en 1813, levée spéciale du 15 novembre 1813. Poursuivi pour désobéissance, repris et placé en dépôt en 1814.

BOCCAR Antoine, né le 6.10.1779. Fils de Jean-Baptiste et Mottin Marie Joseph. Conscrit de l'an 10, jugé comme réfractaire et repris, il est enrôlé au 33^{ème} chasseurs à cheval. De 1811 à 1813, il a combattu avec son régiment en Espagne et au Portugal. En 1814, il est dans l'Armée des Pyrénées. Il a épousé Marie Joseph Hontoir. En 1829, il habitait la maison de Léopold Derenne, rue Grande n°11.

CRASSIN Pierre, domicilié à Meeffe. Enrôlé au 9^e cuirassier. De 1809 à 1810, armées du Rhin et d'Allemagne. De 1811 à 1812, corps d'observation de l'Elbe, 1813 au 1^{er} corps de réserve de Cavalerie. Il est décédé à Mayence le 5.12.1813.

DARTOIS Jean-François, né le 21.1.1789. Fils de Jean-Jacques et Marie-Barbe Meunier (+1816). Incorporé en 1809, 32^e ligne. Disparu, il est jugé comme déserteur le 15.12.1809. S'il a réintégré son régiment, il a été affecté au corps d'observation de Mayence et de Bavière et en 1814 à l'armée de réserve faite prisonnière à Mayence.

DARTOIS Maximilien, né le 4.4.1786. Fils naturel de Catherine Dartois. Conscrit de 1806. Incorporé en 1806, 23^e ligne (Infanterie). Campagne d'Italie. Il est décédé à l'Hôpital de Vigevanole (Italie) le 15.12.1807

DEFAYS Louis, né le 13.3.1791. Fils d'Hubert et Catherine Denis. Incorporé en 1810 au 5^e régiment de Cuirassier. En 1810, ce régiment était attaché à la 2^e division de réserve de l'armée d'Allemagne. En 1812, au corps d'observation de l'Elbe. En 1813, au 2^e corps de cavalerie de réserve de la grande armée. En 1814, au 1^{er} corps de cavalerie. En 1815, à la 3^e division de réserve de cavalerie. Il a épousé à Crehen le 15.9.1816, Marie Agnès Mazy, née à Les Waleffes. Il est décédé le 25.11.1854 à 63 ans.

DELORGE Henri, né le 9.11.1786. Fils d'Henri et Marie-Joseph Cousin. Incorporé en 1806 comme garde de fort. Il fut poursuivi comme déserteur. A épousé à Wasseiges le 7.7.1823, Marie Anne Goffin de Hemptinne.

DOCK Hubert, né le 26.10.1789. Fils de Joseph et Marie Lefèvre. Appelé en service le 3 mai 1809, il est en fuite. Repris, il fut jugé le 12 août 1809 et incorporé. Régiment inconnu.

DORVAL Dieudonné, né le 28.4.1790. Fils de Richard et de Marie-Anne Linchamps. Incorporé en 1809, 51^e de ligne. A déserté à la levée de 1810, puis repris de 1811 à 1813. Avec son régiment, il a participé à la guerre d'Espagne d'où il écrivit: PAMPLUME, le 22.9.1810... « depuis que nous sommes entrés en Espagne, nous n'avons pas encore touché un liard de paie et nous avons toujours été dans les montagnes à nous battre presque tous les jours. Mais à présent, nous dormons un peu plus tranquille. Tous les jours nous sommes en garde. Tout est d'une cherté extraordinaire ». Il écrit encore « Port Royal le 31.1.1812. 51^e Régiment de ligne. J'ai souffert au siège de TARIFA. Avec l'argent envoyé, j'ai pu acheter un pain et une chemise. La livre de pain vaut 18 sous. Mais, on parle que nous allons retourner en France ». Remonté vers le nord, le 51^e se trouve en garnison à WEZEL et ANVERS en 1814, où le régiment est fait prisonnier. Après les 100 jours et la chute de l'Empire, il se trouvait dans l'armée de la Moselle. Est-il revenu ? Aucune trace dans les archives communales.

DORVAL François, né le 23.11.1792. Fils de Richard et de Marie Anne Linchamps. Incorporé en 1812, mis en dépôt (frère en service). Déserteur, il est arrêté le 13.7.1813. Il est rentré à son corps le 12.10.1813. Il a épousé Rosalie Piraprez le 13.8.1826 et décédé le 28.9.1864

DORVAL Jean, né le 6.12.1783 (ou Nicolas). Fils de Jean-Jacques et Catherine Parmentier. Conscrit de la classe 1803. Incorporé le 26 floréal 1803. Régiment inconnu. Il semblerait qu'il ait épousé Marie Joseph Hemisdael et ensuite Anne Berger. Il est décédé le 14.1.1857.

DUBOIS Jean Laurent, née le 15.9.1794. Fils de Bernard et de Decerf Marie-Barbe. Enrôlé en 1814, comme fils de Veuve, il est placé au dépôt. Il a épousé Marie-Joseph Libiouille, le 9.3.1816 et est décédé le 18 août 1835. Oncle du Bourgmestre Jules Dubois.

HANNOSSET Jean, né le 14.11.1787. Fils d'Henri et de Catherine HOSDEN. Incorporé le 1.3.1807, 63^e de ligne. Armée d'Espagne. Il fut ensuite réformé pour infirmité. Il a épousé Catherine Joseph Kinet, le 20.10.1820 et décédé en 1861.

HOCK Jean-François, né le 10.5.1788. Fils de Jean et Albertine Kinet. Incorporé en 1808, garde de dépôt (frère en service).

HOCK Jean-Nicolas, né le 21.2.1786. Fils de Jean et Albertine Kinet. Incorporé en 1806, 56^e de ligne. En 1806, Armée d'Italie, en 1808, corps des Pyrénées Orientales. 1809, 7^e corps de l'Armée d'Espagne. 1810, Armée de Catalogne, 1812 au corps d'observation de l'Elbe. 1813-1814, 2^e corps de la grande armée. Il a épousé le 12 mai 1822 Marie Th Lapys d'Hambraine (ou Labye).

HOCK Nicolas, né à Meeffe en 1792 (habite Hemptinne). Incorporé en 1812, 26^e de ligne. Armée d'Espagne. En 1813, Armée d'observation de Bavière. En 1814, 2^e corps de la grande Armée à Mayence. En 1815, Armée de Vendée.

JADOUL Jacques, né le 4.9.1791. Fils de Jean-François et Jeanne Maréchal. Incorporé le 15.3.1812, 76^e de ligne. A combattu à Almeida en Espagne (commandé par Massena) en 1811. De 1811 à 1813, sert aux armées du Portugal et d'Espagne et au camp de Bayonne. En 1814, Armée des Pyrénées et garnison à Sarrelouis. En 1815, Armée de la Moselle. Il a épousé Marie J. Dorval le 21.1.1818. Décédé le 31.1.1873.

JASSOGNE Charles Joseph, né le 4.8.1791. Fils de Pierre J. et Gilsoul J. Incorporé le 30 mai 1811, 60^e de ligne. En 1811-1812, fait campagne dans l'armée de Catalogne. Décédé des suites de ses blessures à l'hôpital de Lerida (Espagne) le 16.7.1812. Cousin éloigné des Jassogne aux Masures.

KINET Jean-François, né le 5.7.1794 ou 92 ? Fils de Jean-Joseph et Boccar Catherine. Placé en garde de dépôt (fils d'un père âgé de 71 ans).

LINCHAMPS Jean-François, né le 17.1.1791. Fils de Nicolas et Catherine Mottard. Incorporé en 1811 et mis en dépôt (3 frères en service). Déserteur, il est repris en 1813. Malade, il décède le 10.1.1814 à Meeffe.

LINCHAMPS Louis, né le 27.4.1793. Fils de Nicolas et Catherine Mottard. Incorporé en 1813, 19^e régiment de ligne. De 1813-1814, corps d'observation de l'Elbe. Garnison de Custring et de Magdebourg. En 1814, 1^{er} corps de la Grande Armée. Pas de trace aux archives, après 1815.

LINCHAMPS Nicolas, né le 14.3.1787. Fils de Nicolas et Catherine Mottard. Incorporé en 1807, 10^e de ligne, le 26 février (fort). Fuyard, il a rejoint son régiment le 17 mars. De 1811 à 1812, corps d'observation de réserve de l'Armée d'Espagne. En 1813, Armée d'Aragon. Pas de trace aux archives communales, après 1815.

LINCHAMPS Pierre, né le 1.5.1888. Fils de Nicolas et Catherine Mottard. Incorporé en 1808 au dépôt pour le fort, puis libéré. Réincorporé dans la levée spéciale de 1813, est en fuite et poursuivi comme réfractaire. Il a épousé en 1^{ere} noce Victoire Gilsoul en 1824 et ensuite Catherine Biéva. Il est décédé le 10.6.1875 à 87 ans.

MAGERE Gaspard, Incorporé au 26^e ligne. L'an XII de la République, il est au camp de Bayonne. Cantonnement de Saintes, d'Angoulême et de Périgueux. En 1806: au corps d'observation de la Gironde. Il est décédé à l'Ile d'Yeu le 16.9.1806.

MANIQUET Charles, né le 23.10.1791. Fils de Lambert et Marie Barbe Sprimont. Incorporé en 1811, il est désigné pour la garde dépôt suite au tirage d'un bon n° ... Il a épousé Catherine Dubois de Hemptinne, le 13.5.1816 et est décédé à Meeffe, le 11 mars 1866 à 75 ans.

MANIQUET J. Joseph, né le 6.7.1794. Fils de Lambert et Marie Barbe Sprimont. Incorporé en 1814 (mis en réserve – frère à l'Armée). Enrôlé dans la levée spéciale et déserteur, il fut poursuivi pour désobéissance. Il est décédé le 17 juin 1816 à 22 ans.

MARECHAL Charles, né le 7.7.1786 ? ou 21.11.87 ? Fils de François et Catherine Linchamps. Incorporé en 1807, 63^e de ligne. De 1808 à 1812, Armée d'Espagne et du Portugal. En 1813, corps d'observation de Mayence. En 1814, corps d'observation de Bavière. Il a épousé Henriette Frankart de Lincent.

MARNEFFE Dieudonné, né vers 1779. Incorporé en 1799 (2^e levée) au 23^e régiment des chasseurs à cheval (un des plus illustres régiments). En 1799, il participe à la prise de Zurich et en 1800 faisant partie de l'Armée du Rhin, il est à la bataille de Hohenlingen (3.12.1800). De 1804 à 1808, avec le 23^eme chasseur, il fait partie de l'armée d'Italie et participe à la victoire sur les Autrichiens. En 1810, sous les ordres de Massena c'est la campagne d'Espagne et du Portugal avec la victoire à Almeida en 1811. Dieudonné Marneffe est parti depuis plus de 10 ans, il a beaucoup souffert ! Il pense à ses parents.

Le 13 juillet 1810, depuis Grenade où il servait dans le train d'équipage au quartier général du IX corps d'armée, il écrit « J'ai été blessé légèrement à la jambe droite à la bataille d'Anconnat, mais je suis guéri. Pour les nouvelles de la guerre, nous y laissons beaucoup de monde, mais nous avons toujours gagné partout. Je crois que ce sera bientôt fini dans ce pays-ci, car nous n'avons plus que cinq ou six grandes villes à prendre Cadix, Gibraltar et enfin les autres, je ne sais pas leur nom. Je voudrais bien que ce soit fini dans ces pays-ci, car il y a beaucoup de brigands ».

Sous les ordres d'Oudinot, le 23^e chasseurs remonte vers le nord et participe à la victoire de Stralsund et de Greifswald en Pomeranie Suédoise. Finalement attaché en 1813 au 2^e corps de la grande armée, il subit la débâcle de Russie.

Dieudonné Marneffe est-il revenu ?

Son nom ne figure sur aucun acte d'état civil de Meeffe après l'empire.

MARNEFFE Hubert, né le 16.7.1793. Fils de François et d'Elisabeth Etienne. Incorporé en 1813, 78^e cohorte qui devint le 147^e de ligne. Campagne d'Allemagne en 1813 (Breslau – Victoire de Bautzen, Lutzen en mai 1813 – Pertes sanglantes à Goldberg à la Katebach et au Bober en Août 1813). Bataille de Leipzig (Les rescapés se retirent sur le Rhin où ils furent victimes de l'épidémie de fièvre typhoïde). Plus de traces de Hubert Marneffe aux archives communales, après 1815.

MARNEFFE Jean François, né le 1.12.1786. Fils de Dieudonné et Barbe Pipaprez. En fuite, il est jugé réfractaire le 5.1.1807. Incorporé le 15.5.1807, 9^e régiment des dragons. En 1807, corps d'observation de la Gironde. En 1808, armée du Portugal. En 1809-1810, Armée d'Espagne. Régiment devenu le 4^e cheveu-léger-lancier, le 11.6.1811. En 1812, corps d'observation de l'Elbe. 2^e corps de réserve de la Grande Armée en Russie (Oudinot). De 1813 à 1814: 2^e corps et 1815 au 1^{er} corps d'Armée. Rentré à Meeffe, il a épousé Rosalie Kinet, le 29.6.1815. Il est décédé le 12.12.1844 à 57 ans.

MARNEFFE Jean-Joseph, né le 10.3.1791. Fils de Dieudonné et Barbe Piraprez. Incorporé en 1810 au dépôt (frère en Service). A abandonné son détachement en 1813 et est poursuivi. Il a épousé Anne Joseph Mottard le 1^{er} juin 1823 et est décédé le 1^{er} février 1880 à 89 ans. Il occupait la maison de Jean Guillaume, rue Grande Rhée.

MATHY Pierre, né le 17.4.1789. Réformé en 1809 puis appelé dans la levée spéciale de 1813. En fuite, il fut poursuivi pour désobéissance. Il a épousé Marie Barbe Marneffe et est décédé le 21.4.1839.

MOTTART Pierre Lambert, né le 31.12.1792. Fils de Jacques Philippe et Marie Jh. Moreau. Incorporé le 15.3.1812, 76^e de ligne. Il combat en 1812-1813 à Stettin. En 1813, 14^e corps de la Grande Armée. En 1814, garnison à Sarrelouis, 1815 à l'armée de la Moselle. Il a épousé Marie Catherine Hanot de Hemptinne, le 18.2.1822, il a eu 2 filles Anne Cath et Adelaïde.

NIHOUL François Jh, né le 8.5.1785. Fils de Jean Philippe et Marie Th. Delorge. Incorporé en 1805 à la 93^e compagnie.

NIHOUL Mathieu, né le 18.3.1789 ou 13.5.1788 ? Fils de Jean Philippe et Marie Thérèse Delorge. Incorporé en 1809, réfractaire et repris, il fut emprisonné 2 ans à la prison de Vilvoorde. Il est décédé le 20.5.1874.

PIERRE François Joseph, né le 7.7.1786. Fils de Jean Pierre et Catherine Maréchal. Incorporé en 1806, 26^e de ligne (Voltigeur) 4^e compagnie. En 1807, corps d'observation de la Gironde. En 1810, corps d'observation de Bavière. Il est décédé d'un coup de feu lors d'une mission de reconnaissance à 10 heures du matin à Martinsel (Autriche), le 15 novembre 1810. Ses parents habitaient la maison actuelle de Roger Philippart.

PIERRE Henri. Fils d'Henri et de Marie Barbe Kinet. Attaché à la Garde Impériale. Poursuivi comme déserteur, il est repris en 1813.

PIERRE François, né à Meeffe, le 4.5.1786 (habite Thisnes). Incorporé en 1806, 56^e de ligne. Campagnes : 1806, armée d'Italie, 1808, corps des Pyrénées Orientales, 1809-1810, 4^e corps de l'armée d'Allemagne et corps d'observation de Hollande, 1812, corps d'observation de l'Elbe et 2^e corps de la Grande Armée (Oudinot), 1813-1814, 2^e corps de la Grande Armée.

PIRAPREZ Charles, né le 22 juillet 1780. Fils de Jean Jacques et Marie Thérèse Bouet. Enrôlé en 1800 (régiment non retrouvé). Il a été réformé. Il a épousé Marie Catherine Degève et est père d'une fille Marie-Catherine en 1810. Il est décédé le 17.11.1820 à 40 ans.

PIRAPREZ Gregoire, né le 25 avril 1792. Fils de Jean Philippe et Marie Anne Freson. Enrôlé en 1812. En sursis (2 frères en service). Appelé dans la levée spéciale de 1813, 30^e de ligne. En fuite, il fut poursuivi pour désobéissance. Il a épousé en 1^{ère} noce Marie Rose Freson de Burdinne, le 25.4.1835. Il est décédé le 20.6.1883 à 91 ans. Ancêtre de Louis et Marguerite Piraprez et d'Emile Dorval.

PIRAPREZ Jacques, né le 28.4.1790. Fils de Jean Philippe et Marie Anne Freson. Mis en service au dépôt en 1810 (frère en service) parti en campagne par décret du 4.4.1813. Les archives indiquent un Charles (même parents) décédé en 1810 à 20 ans ?

PIRAPREZ Jean-Jacques, né le 12 mars 1793. Fils de Jean-Jacques et Marie Thérèse Bouet. (Garçon pharmacien, il est reconnu en 1813 bon pour le service).

PIRAPREZ Jean Joseph, né le 9 avril 1794. Fils de Nicolas et Marie Cath. Gatot. Incorporé le 20 avril 1813 pour la compagnie de réserve en garnison à Cologne. La vie y est très difficile à cette époque; il écrit « Cologne, le 13 juillet 1813, compagnie de réserve...

Nous trouvons beaucoup de troupes sur notre route qui vont à Mayence. Aussi, je crois que nous ne resterons pas beaucoup. Depuis que je suis en route, je n'ai pas encore reçu un liard. Ils nous donnent de la viande qui sent et qu'il y a des vers dedans. Ils ont pour quatre à cinq sous de France et ils en retiennent huit hors de notre paye, mais à la place de huit sous, ils retiennent tout »... Plus de trace dans les archives de J.J.Piraprez.

PIRAPREZ Maximilien, né le 21 mai 1788. Fils de Jean Philippe et Marie Anne Freson. Incorporé en 1808, 26^e de ligne. Affecté au corps d'observation de la Gironde. Il est décédé en 1808 à l'hôpital Bouffredy à La Rochelle (Vendée).

RENARD Nicolas. Fils de Pierre et Marie Boccar. Enrôlé en 1813. Désigné pour la garde de dépôt.

RENARD Paul, né le 4 mai 1793. Fils de Pierre et Marie Boccar. Enrôlé dans la levée spéciale de 1813. Réfractaire et poursuivi pour désobéissance en 1813. Il a épousé Marie Thérèse Tilman, le 15 février 1820. Ses petits-fils habitaient près de la fontaine (Radoux).

ROLAND Albert, né le 19 avril 1792. Fils de Jean François et Marie Th. Stiennon ? Mis en dépôt en 1812 (bon n°) Il a épousé Albertine Streel, le 11 avril 1815 – ferme de Buay.

ROLAND François, né le 10 octobre 1787. Fils de Jean François et Th. Hannosset. D'abord réformé puis enrôlé, 23^e de ligne en 1807. Démobilisé, il a épousé Marie Cath. Piraprez, le 14 avril 1812.

ROLAND Louis, né le 17 mars 1790. Fils de Jean-François et M. Th. Hannosset. Mis en dépôt (frère en service) en 1810. Enrôlé dans la levée spéciale de 1813, en fuite, il fut poursuivi pour désobéissance. Il a épousé Marie Catherine Libiouille, le 20.4.1814, est décédé le 7 novembre 1848 à 58 ans. Il est l'ancêtre d'Emmanuel et André Roland (Rue du Rone).

RUELLE Maximilien, né le 26 septembre 1783. Fils de Mathieu et Marie Françoise Sauvenière. Enrôlé en 1813. Récalcitrant, il est repris et envoyé au dépôt. Il est décédé le 3 août 1815 à 37 ans. Il habitait la ferme du moulin.

SACRE Louis, né le 27 février 1792. Fils de Jean Joseph et Marie Catherine Delorge. Désigné pour le dépôt (a tiré un bon numéro). Affecté à la garde impériale et au 9^e régiment cuirassier, il a déserté. Poursuivi, repris et jugé, il a été acquitté suivant jugement rendu le 19 juillet 1813. Il a épousé Marie Th. Hontoir de Wasseiges, le 12 octobre 1815. Il est le père d'Alexis (1816) époux de M-Th. Pirson, Gd père de Louis (1854), de Haincourt Julie et Elise Léfèvre.

TILLEMANN Charles, né le 26 mars 1778. Fils de Jean-Louis et Catherine Motte. Incorporé au 23^e régiment des Chasseurs à Cheval en 1799. Ce régiment a participé à la prise de Zurich et bataille de Hohenlinden. De 1804-1806, armée d'Italie. De 1807-1808, corps d'observation de la Grande Armée. Il a dû être réformé ou démobilisé vers 1808. En 1810, il a épousé Marie Th. Roland. Parti à Ambresin.

TILLIEUX Lambert. Conscrit de 1808. Dépôt pour le fort puis réformé. Enrôlé de nouveau dans la levée spéciale de 1813. En fuite, il fut poursuivi pour désobéissance.

VERLAINE Antoine Jh., né le 25 septembre 1791. Fils de Pierre et Marie Catherine Delorge. Incorporé le 16 mars 1812, il est désigné pour le dépôt et ensuite pour le 78^e cohorte qui devint le 147^e de ligne, le 12 janvier 1813. Il a fait la campagne d'Allemagne. Rentré à Meeffe, il a épousé Marie Antoinette Marchant, le 11 février 1822 et il est décédé le 7 août 1853. Il habitait Grand Rue (Maison Louard-Sacré).

VERLAINE Léopold, né le 1^{er} juin 1791. Fils de Marie Oger, est désigné pour le fort (bon n°) en 1811, enrôlé ensuite au 85^e régiment. De 1811-1812, corps d'observation de l'Elbe et au 1^{er} corps le 23 mars. Il est absout par jugement rendu à Coblenz, le 19 juin 1813. D'après les archives de l'état à Liège (fiches), il est décédé à Coblenz, le 2 mai 1813 des suites de ses blessures. Cependant dans les archives communales et paroissiales, on trouve Verlaine Léopold, marié à Marie Victoire Prudhomme de Wasseiges, le 27 juillet 1818 et décédé le 23 août 1842, âgé de 50 ans ? A Meeffe, Léopold Verlaine habitait Grande Rhée, maison de Louis Couillien.

WANZOUL François, né le 28 novembre 1792. Fils de Jacques et Marie Th. Marneffe. Ajourné en 1812. Enrôlé dans la levée spéciale de 1813. En fuite, il fut poursuivi pour désobéissance. Il a épousé Marie Philippine Marielle de Tavers. Sa sœur a épousé Boccar J.Fr. La famille Wanzoul (maréchal ferrant) habitait Grand Rue (maison abattue de Louis Stevant).

WANZOUL Jacques, né le 13 juin 1791. Fils de Jacques et Marie Th. Marneffe. Incorporé en 1811, au 78^e cohorte de la Garde Nationale (devenu le 147^e de ligne en 1813), a fait la campagne de l'Allemagne. Pas de renseignement aux archives communales, après 1815.

Les grands régiments où se sont illustrés les conscrits Meeffois :

- 26^e légers, commandé par Masséna et Legrand. Prise de Koewinsberg en juillet 1809 et dans l'infanterie de ligne en Russie.
- 23^e Chasseur à Cheval, Masséna et Fénéral de Narbot au Portugal en 1810.
- 13^e dragon à Marengo puis au Portugal.
- 13^e chasseur à Marengo.
- 29^e Corps de soul, au Portugal. Avait fait Austerlitz et Friedland
- 18^e Dragons au Portugal.
- les 8^e, 2^e et 6^e corps au Portugal
- 26^e ligne à Alcoba (septembre 1810) :
 - 8^e corps Junot
 - 6^e corps Ney
 - 9^e corps Comte d'Erbon
- 27^e ligne en Espagne
- 27^e bataillon
- 39^e bataillon
- 76^e de ligne
- 6^e léger
- 13^e chasseur

} à Almeida en Espagne
juin 1811

En 1812, le 23^e chasseur à cheval se trouve en Pomeranie Suédoise, à Stralsund, puis à Greifswald (ou aucun ne le surpasse et commandé par Oudinot). Le 23^e avait combattu à Austerlitz. Friedland et Wagram le 23 mai 1812, les 23^e et 24^e régiments sont réunis.

3.8 La médaille de Sainte Hélène.

Par le Décret Impérial du 12 août 1857, Napoléon III décida de décerner une décoration honorifique à tous les anciens militaires des armées françaises qui pouvaient prouver qu'ils avaient servis sous les drapeaux de 1792 à 1815. Cette distinction honorifique, généralement connue sous le nom de "médaille de Sainte Hélène" fut donc décernée aux anciens de Napoléon 1^{er}. Mais la plupart avaient entre 60 et 80 ans et n'étaient plus en possession des documents nécessaires depuis longtemps. Une attestation du maire obtenue sous foi du serment, reconnaissant que les intéressés avaient combattu dans l'armée française, aurait suffi, mais ni les intéressés, ni le maire n'ont cru devoir faire cette démarche. Il était interdit de décerner cette médaille honorifique à titre posthume ce qui explique aussi que bon nombre d'anciens combattants n'y eurent pas droit. Environ 15000 combattants (ou un peu plus d'après d'autres estimations) ont pu bénéficier de cette décoration²².

La médaille portant sur une face le portrait de Napoléon avait l'inscription « NAPOLEON EMPEREUR » et sur l'autre face la mention suivante « Campagnes de 1792-1815 à ses compagnons de gloire. Sa dernière pensée Sainte Hélène 5 mai 1821 »²³.

²² Le nom des titulaires belges fut publié dans les moniteurs du 20 février 1858, 18 mars 1858, 27 avril 1858 et 16 janvier 1859.

²³ Inventaire du Fonds d'Archives : Médaille de Sainte-Hélène. Musée Royal de l'Armée à Bruxelles. Etablie par Marie-Anne Paridaens.

La « médaille de Sainte-Hélène »

Par le décret impérial du 12 août 1857, Napoléon III décida de décerner une distinction honorifique à tous les anciens militaires des armées françaises qui pouvaient prouver qu'ils avaient servi sous le drapeau français de 1792 à 1815.

Cette distinction honorifique, généralement connue sous le nom de « Médaille de Sainte-Hélène » fut donc décernée à nos ancêtres. On peut aisément imaginer que la plupart de ces anciens combattants, dont les plus jeunes frisaient la soixantaine et dont les plus âgés avaient franchi le cap des 80 ans, n'étaient plus en possession des pièces justificatives nécessaires depuis bien longtemps. Il leur suffisait alors d'obtenir du maire une attestation sous foi du serment reconnaissant de façon formelle que les intéressés avaient combattu dans l'armée française pendant la période dont il était question.

Dans les archives du Musée Royal de l'Armée à Bruxelles, on peut encore retrouver, de nos jours, dans le fonds « Médaille de Sainte-Hélène » (1), des informations relatives aux habitants d'un certain nombre de communes et de villes, reprises dans les listes établies par les administrations communales; on peut également y retrouver les demandes introduites par les personnes concernées et/ou les pièces justificatives qu'ils avaient fournies à l'époque.

cette décoration, ne figurait pas dans les listes publiées par le Moniteur belge. Parmi les personnes concernées, certaines étaient décédées au moment où la médaille leur avait été accordée alors qu'elles étaient encore en vie au moment où elles avaient sollicité auprès du Ministère des Affaires Étrangères, par l'entremise de leur commune, le droit de porter en Belgique cette distinction honorifique française. Ce concours de circonstances explique en partie pourquoi les listes n'étaient pas exhaustives.

Selon certaines sources, il semblerait que l'attribution de la « Médaille de Sainte-Hélène » s'accompagnait aussi d'avantages financiers mais le décret du 12 août 1857, qui instaura cette décoration, n'en fait pas mention. Qui plus est, nous n'avons jamais pu trouver aucune trace de compensation financière liée à l'attribution de la médaille au cours des recherches que nous avons effectuées pendant une année entière dans les archives du royaume et des différentes villes.

Il était interdit de décerner cette médaille honorifique à titre posthume, ce qui explique que bon nombre d'anciens combattants, qui avaient trouvé la mort entre 1815 et 1857, n'y eurent pas droit. Si un titulaire mourait avant de recevoir sa médaille de l'administration communale, celle-ci devait alors la renvoyer à l'État français avec le certificat d'appartenance. Cependant l'ambassadeur de France à Bruxelles accordait toujours à la requête des membres de la famille qui exprimaient le souhait de conserver le certificat et la médaille en souvenir du défunt.

Il serait bon de dire encore un mot sur la « Médaille de Sainte-Hélène ». Il s'agit d'une petite médaille commémorative en bronze, d'environ 51 mm de haut. Le portrait de Napoléon Ier et l'inscription NAPOLEON Ier EMPEREUR figurent sur l'avvers de la médaille. Le revers porte la mention suivante:

CAMPAGNES DE 1792 A 1815

A
SES
COMPAGNONS
DE GLOIRE
SA DERNIERE
PENSEE
STE. HELENE
5 MAI
1821

Cette médaille de bronze était décernée avec un ruban honorifique, strié de lignes verticales rouges et vertes; l'on ne pouvait porter la médaille sans le ruban. Des années plus tard, ce genre de ruban fut remis à l'honneur en France par la « Croix de Guerre Française » 1914-1918.

Le titulaire de la médaille recevait également un certificat numéroté, signé et délivré par le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur. En France, tous les dossiers relatifs à la « Médaille de Sainte-Hélène » furent conservés au Palais de la Légion d'honneur; ils furent malheureusement détruits par le feu lors du soulèvement de la Commune de Paris.

Eugène de Lelys



La Médaille de Ste-Hélène.

Museum voor Volkskunde, Gand
Photo: De Graeve

Le nom des titulaires belges qui reçurent l'autorisation de porter leur décoration en Belgique fut publié dans « Le Moniteur belge » du 20 février 1858 (pages 617-618), du 18 mars 1858 (pages 953-954), du 27 avril 1858 (pages 1490-1495) et dans un document de dix-neuf pages (1-19) annexé au « Moniteur belge 1858 » (annexe classée après le numéro du 16 janvier 1859). Feu le général H. Couvreur s'était donné la peine de répertorier tous ces noms et était arrivé au chiffre respectable de 14.162 personnes. Il semblerait que le nombre exact de titulaires se situe bien au-delà de ce chiffre, dans la mesure où nous avons pu établir à plusieurs reprises que telle ou telle autre personne, dont nous savions avec certitude qu'elle avait reçu

(1) L'excellent « inventaire du Fonds d'Archives Médaille de Sainte-Hélène », à la disposition des visiteurs du Musée Royal de l'Armée à Bruxelles et établi par Marie-Anne Paridaens, facilite grandement la consultation de ce fonds.

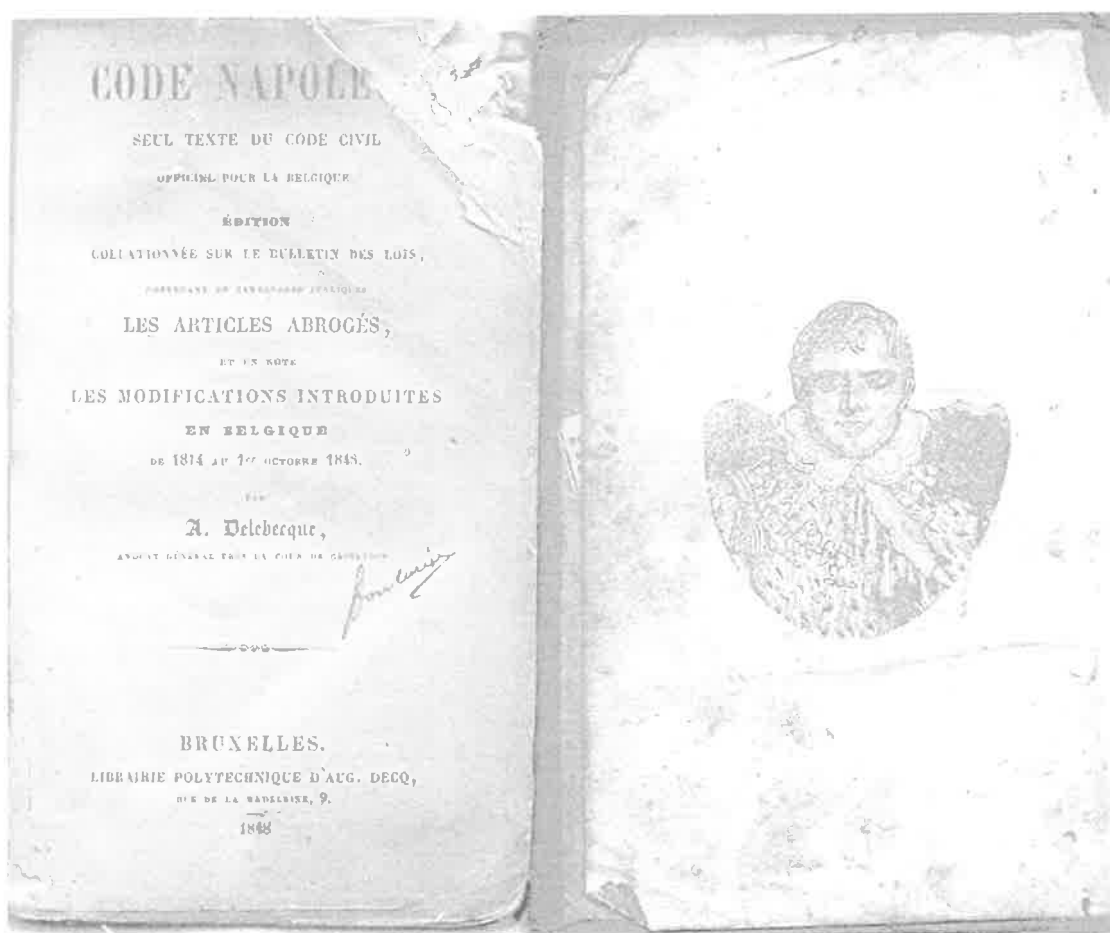
4. L'ETAT CIVIL

La nécessité de conserver et de distinguer les familles a depuis longtemps introduit, chez les peuples évolués, la tenue de registres publics où sont consignés les naissances, les mariages et les décès. C'est sur eux que repose la constitution des familles qui est la base de l'ordre social.

L'usage de tenir des registres paroissiaux est ancien. Le concile de Trente (1545-63) en avait composé formellement l'obligation, du moins pour les baptêmes et les mariages et en 1614²⁴ pour les décès. Mais cette forme de loi à l'usage de l'Eglise Universelle laissait à l'évêque du lieu les modalités d'application dans sa juridiction. A Meeffe, la tenue des registres paroissiaux a commencé peu avant 1700 (avec une interruption de 1798 à 1802 suite à l'absence de curé).

Les registres "d'Etat-Civil officiels", tenus par la commune²⁵ ont débuté en 1803. Pendant une petite dizaine d'années on a appliqué le calendrier républicain (1793 à 1806).

Les lois d'application exigent que le mariage civil précède le mariage religieux.



²⁴ Le *Rituale Romanum* de 1614 a étendu l'enregistrement au décès.

²⁵ Le décret de l'Assemblée Nationale des 20 et 25 septembre 1792, complété par les directives de janvier 1793, a imposé la tenue de registres d'Etat Civil.

Napoléon pour les gens de bien
 des français, vers l'état et protection des lois constitutionnelles
 des lois - à leur présidence et avenir - selon la loi
 Des premiers instances dans le huy, troisième instance
 devant des départements de l'Etat, à rendre l'ordonnance
 sur requête dont les termes sont - Monsieur
 le président du tribunal civil de Huy, expose,
 Jacques mottart, époux de la dame Marie Joseph Moreau,
 et elle demandent qu'il autorise culture, domicile à
 Meeffe, et amondestement, et ils ont donné le jour, le vingt
 quatre mars de l'année mil huit cent treize, devant
 à Pierre Lambert Joseph mottart, et que l'acte de
 naissance de cet enfant n'a pas été inscrit dans
 les registres de l'état civil de la commune de Meeffe,
 qui n'a pas été tenu exactement, ce dont il sera justifié
 en second, par certificat des curés de cette commune,
 qui attestent, que cet acte de naissance n'a été inscrit
 dans les registres de l'état civil de cette commune il importe
 aux requérants de constater cette naissance, et d'admettre
 dans le greffe de la commune des dit Pierre Lambert Joseph
 mottart, à l'avenir l'acte est la cause des deux fractions,
 il n'est pas d'origine qu'il n'est inscrit dans les registres
 à cette fin, les formes de cette action ne paraissent pas
 avoir été tenues par les lois civiles, et pour introduire
 et prouver qu'on doit avoir recours aux analogies, aux
 introductions - ces lois ont prévu la loi des mariages
 à célébrer, lorsque les actes de naissance des nouveaux
 époux manquaient, et elles ont déclaré que les actes de
 notoriété pouvaient y suppléer, elles ont même prévu la loi
 ou les registres de l'état civil auraient été détruits, pour
 l'effet de l'inscription de territoires français pour les
 communes, elles ont indiqué les moyens de les rétablir
 mais elles n'ont pas prévu avoir gardé les registres, sans les
 archives

Jugement du tribunal civil de Huy rendu en 1813 et reconnaissant la naissance de Pierre Lambert Mottart, fils de Jacques et de Marie-Joseph Moreau, né le 4 mars 1793. Il n'y avait probablement plus de curé pour tenir à jour les registres paroissiaux et les registres d'Etat Civil de Meeffe n'ont été tenus qu'à partir de 1803.

5. LE CALENDRIER REPUBLICAIN

Le pape Grégoire XIII décide en 1582 de réformer le calendrier julien en raison du retard qui s'était accumulé depuis son adoption en 45 avant Jésus-Christ. Le calendrier grégorien était toujours en vigueur à la révolution. En 1790, sans décision législative, l'usage s'établit de désigner l'année sous le nom de l'an II, mais une confusion s'ensuivit au sujet de la date de départ de l'ère nouvelle. Pour régler le problème, la Convention décida en 1793 que les points de départ de l'ère républicaine et le commencement de l'an I serait à l'équinoxe d'automne, soit le 22-9-1792. L'année de 365 jours fut divisée en 12 mois de 3 décades de 10 jours et 5 jours supplémentaires à consacrer aux fêtes. Date importante, le 18 brumaire correspond au 9 novembre 1799. Les semaines et les anciens noms des jours avaient réapparu depuis le rétablissement du culte en 1802 et se retrouvèrent dans les documents officiels.

Le nom des mois a été établi par le poète Fabre d'Eglantine, qui leur a donné des terminaisons semblables pour chaque saison.

- Hiver : Nivôse (neige pour décembre, Pluviôse (pluie) pour janvier, Ventôse (vent) pour février;
- Printemps : Germinal (germer) pour mars, Floréal (fleur) pour avril, Prairial (prairie) pour mai;
- Été : Messidor (moisson) pour juin, Thermidor (chaleur) pour juillet et Fructidor (fruit) pour août;
- Automne : Vendémiaire (vendange) pour septembre, Brumaire (brume) pour octobre et Frimaire (frimât) pour novembre.

Le calendrier républicain demeura en vigueur de 1793 jusqu'au 1^{er} janvier 1806. Après cette date on est revenu au calendrier grégorien actuel. Le calendrier républicain, qui prétendait être universel, ne pouvait pourtant pas réussir car, contrairement au système décimal, au Code de Napoléon ou aux droits de l'homme, il restait confiné à la sphère française. Ex.: Nivose (Neige) était absurde dans l'hémisphère sud où c'était l'été.

6. APPENDICE

A la fin de la période française en 1815, la population de Meeffe était de +/- 640 habitants. Il nous est apparu fastidieux d'en reproduire la liste, nous nous bornerons donc à citer les chefs de famille ou les couples qui occupaient les habitations à cette époque.

Nom et prénom	Age	Nom et prénom	Age	Occupants actuels
HAIDON Théodore	41 ans			NOEL Alice
MARNEFFE Marie-Thérèse	75 ans	Vve SERESSIA Jean-Joseph		MARIQUE-MARCHANDISE Henri
CASSART Jean-Joseph	43 ans	Ep. DARTOIS Jeanne		MOREAU Germaine
MARNEFFE Dieudonné	70 ans	Ep. MARNEFFE Dieudonnée		MOYSON Didier
MARNEFFE Marie-Jeanne	88 ans	Vve DONEUX Robert		abattue
DARTOIS Jean-Joseph		Ep. LEMEUNIER Marie-Barbe	69 ans	?
BEGON Jean-Joseph	56 ans	Vf LIBIOULLE Marguerite		GODFRIN Guy
MARNEFFE Jean	69 ans	Ep. PIRAPREZ Marie-Barbe		MOYSON Didier
LIBIOULLE Jean-Joseph	82 ans	Ep. KINET Marie-Marguerite	84 ans	VONCKEN Paul
BAILLY Henri		Ep. GRIMONT Marie-Jeanne		BEGON André
MOTTAR Jacques	56 ans	Ep. MOREAU Marie-Josephe		MICHEL-GUSTIN Lucie HINNEKENS
KINET Jean-Pierre	78 ans	Ep. SACRE Anne Catherine		POCHET Jonathan (louée)
DONEUX Pierre	30 ans	Ep. LEFEVRE Marie-Catherine	69 ans	LEDECQ Jean-Louis
DORVAL Jean-Jacques		Ep. PARMENTIER Anne Catherine		DEVROYE Sophie
VERLAINE Jean-François	43 ans	Ep. JASSOGNE Marie		VAN DAELE Joseph
JASPERS Marie Anne	95 ans	Vve RENARD Joseph		RADOUX Elisa
DOCK Jean	71 ans	Ep. LEFEVRE Marie-Josephe		LALLEMAND Marie-Claire
LINCHAMPS Jean	68 ans	Ep. STREEL Marie-Elisabeth		COUNE-PIRARD René
PIRAPREZ Charles	35 ans	Ep. DEJEVE Marie-Catherine		MOUSSET Désiré (louée)
MARCHANT Robert	67 ans			RADOUX – PIRAPREZ
DELORGE Jean-François	55 ans	Ep. PIRAPREZ Marie Barbe		LEFEVRE Fernand (abattue)
BIAVA Lambert	35 ans	Ep. DOCK Marie-Catherine		BRIEVEN – JALLET
BARBAZON Jean-François	55 ans	Ep. VAN DEN BROEK Elisabeth		VERLAINE Henri
BEGON Jean-Louis		Ep. FONTAINE Marie Françoise	78 ans	WALOPPE
MARCHANT François	54 ans	Ep. DOUCET Jeanne		FERME RUELLE (en bas)
RUELLE Henri	44 ans	Ep. DEVAUX Anne		LATOUR – BEGON Pierre
TILMAN Léonard	39 ans	Vf		FERRIN-DUTILLEUX Samuel
DONEUX Nicolas	26 ans	Vf		idem
STIENNON Jean-Michel	36 ans	Ep. LIBIOULLE Rosalie		
MATHIEU Jean-Joseph	30 ans	Ep. JADOUL Marie		VAN IMPE
SAUVENIER Henri	34 ans	Ep. PIRAPREZ Marie-Anne Thérèse		VAN TIGGELEN Pierre
		Ep. PIRAPREZ Marie		VAN TIGGELEN Pierre

PIRAPREZ Jean Martin		Jeanne		
MARCHANT Renier		SALME Anne		LIBIOULLE – PIRARD
SALME Anne				LIBIOULLE Adelin
BOCCAR Aubin				LIBIOULLE-DOCKIERE Eugène
PIRARD Jacques				Abattue (prairie F. NOISET)
GODFIRNON M.				DELRGE Alice
SAUVENIER Grégoire				DONEUX Louise
LINCHAMPS Auguste				BEAUME (vendue en 2010)
MATHIEU Jean-François	23 ans			LIBIOULLE Jean-Louis (rue Grande)
WANZOULLE Jacques	49 ans	Ep. MARNEFFE Thérèse		STEVANT Louis (abattue)
PIRAPREZ François	44 ans	Ep. BOCCAR Catherine		STEVANT Louis (abattue)
SERESSIA Henri	54 ans			STEVANT Louis (abattue)
GUILLAUME Marie-Thérèse	26 ans			STEVANT Louis (abattue)
DECERF Barbe	51 ans	Vve DUBOIS		TILMAN Eugène
LEFEVRE François	36 ans	Ep. PIRAPREZ Jeanne	31 ans	SOLBREUX Jean-Claude (louée)
BAUGNET Antoine	44 ans	Ep. HUMBLET Marie	44 ans	LAROCK Laurent
FOSSOUL Herman	30 ans	Ep. SCHONMACKER Elizabeth	25 ans	DUJARDIN-JACQUES Alain
DONEUX Denis Joseph	72 ans	Ep. BOURGUIGNON Marie Josephe	72 ans	COURTOIS Jean – LEFEVRE Eva
MARCHANT Richard	34 ans	Ep. DORVAL Marie	35 ans	SMETZ- PONCELET
VERLAINE Joseph	23 ans	Ep MARCHAT Antoinette	32 ans	THYS-WANSON Philippe
PIRAPREZ Nicolas	58 ans	Ep. GATOT Marie	46 ans	TILMAN- PONCELET Léon
LAMBOTTE Joseph	31 ans	Ep. TILMAN Marguerite	32 ans	GODFRIN M. (location)
DONEUX Pierre	31 ans	Ep. PRIMONT Françoise	34 ans	LEDECQ J-L
BOCCAR Charles Antoine	61 ans	Ep. SALME Marie- Catherine	50 ans	DANSE Aimée
HUBIN Hubert	46 ans	Ep. HAMANDE Catherine	34 ans	PONCELET-DECHANY Marc
SPRIMONT Jean	31 ans	Ep. BARBASON Henriette	26 ans	PONCELET Marc (abattue)
DORVAL Nicolas	38 ans	Ep. HENNISDAL Marie Josephe	37 ans	LINCHAMPS Auguste (abattue)
HINCOUL Joseph	46 ans	Ep. TILMAN Marie- Henriette	36 ans	DELLEUSE Marie-Madeleine
BIEVA Jean-Joseph	38 ans	Ep. PIERRE Marie- Catherine	43 ans	BEGON- NOEL Roger
PIERRE Guillaume	34 ans			BIEVA-DEPAS Alain
CHAUSSART Henri	38 ans	Ep. PIERRE Marie- François	32 ans	LINCHAMPS (abattue)
BEGON Marie Josephe	60 ans			NOEL Eva (vendue)
STREEL Marie-Hélène	52 ans			COUNE René
MATHY Pierre	31 ans	Ep. MARNEFFE Marie	36 ans	HEEREN Gisela
MARCHAL Marie-Jeanne	55 ans	Vve JADOUL		près de D. COILLIEN (Abattue) D
DETRAUX François	40 ans	Ep. PLUMIER Marguerite	31 ans	BRIDOUX Stéphanie (locataire)
JASSOGNE Marie-Catherine	40 ans	Vve		R. Berlicot PIRAPREZ (abattue)
MONGIN Jacques	29 ans	Ep. LINCHAMPS Constance	30 ans	PONCIN- DORVAL (abattue) Anciennement Chaussart
DETRAUX Jean-Baptiste	51 ans	Ep. COLLARD Anne	43 ans	COILLIEN Désiré
DEFAYS Louis	26 ans	Ep. MAZY Marie-Agnès	31 ans	GOOSSEN-PIRAPREZ
DORVAL François	22 ans	Ep. PIRAPREZ Marie- Ange	18 ans	BEGON Eugène
LEFEVRE Joseph	42 ans	Ep. DEFAYS Therese	42 ans	SORTET Jose
TILMAN Jean-Joseph	29 ans	Ep. MARCHANT Constante	28 ans	FANTAZIAN-ADENS

ARNAUD Pierre	64 ans	Ep. MARECHAL Françoise	62 ans	Vendue en 2010
LINCHAMPS Marguerite	26 ans			BRANTS-PONCELET
VERLAINE Pierre	52 ans	Ep. DELORGE Catherine	46 ans	VANDERBEEKEN André
VERLAINE Albert	53 ans	Ep. OGER Marie-Anne	55 ans	VAN DAEL Joseph
MATHY Marie Catherine	32 ans	Vve MANIQUET		CLERBAUT Myriam
MATHY Marie Josephe	36 ans			BEGON Louis
DARTOIS Anne Josephe	36 ans			SOPHIE
LIBIOULLE Louis	56 ans	Ep. HOSDEN Catherine	50 ans	LIBIOULLE André
PIRAPREZ Nicolas	36 ans			MOUSSET Désiré
TILMAN François	44 ans	Ep. SAUVENIER Marie Josephe	46 ans	Rue du Berlicot - abattue
COLLARD Martin	33 ans	Ep. HEUREUX Augustine	30 ans	LEHEUREUX Maria
MOUTON Jean Lambert	41 ans	Ep. HEUREUX Dieudonné	32 ans	Abattue – emplacement CHAPLIER
MANIQUET Lambert	56 ans	Ep. PRIMONT Marie Barbe	63 ans	abattue
MANIQUET Charles	27 ans	Ep. DUBOIS Catherine	25 ans	abattue
MICHAUX Dieudonné	46 ans	HAUSSA Catherine	33 ans	VANDEVOORST Pascale
ROLAND Jean-Louis	26 ans	Ep. LIBIOULLE Marie Catherine	25 ans	VANHULST Raphaël
BASSEE Pierre	45 ans	Ep. BOCCAR Maximilienne	40 ans	MARTIN Simone (abattue)
MALLIE Jean Joseph	54 ans	Ep. BEGON Françoise	55 ans	MOLLE-de MARNEFFE
DEFAYS Dieudonné	20 ans	Ep. MALLEE Alexandrine	30 ans	PHILIPPART Roger (louée)
MALLIE Marie	45 ans	Vve		
JASSOGNE Pierre	49 ans	Ep. GILSOUL Anne	49 ans	PHILIPPART Roger
MARNEFFE Jean Joseph	24 ans			GUILLAUME Jean (abattue)
BOCCAR Nicolas	45 ans	Ep. PLOMTEUX Marie Anne	41 ans	LATOUR-DEBRY
PIRAPREZ Barbe	56 ans	Vve		Anciennement DECHANET
LINCHAMPS Christine	56 ans			Anc. Benoît DEMAESCHAL
NIHOUL Nicolas	43 ans	Ep. BEGON Barbe	47 ans	
VERLAINE Léopold	41 ans			COUILLIEN- PIRLOT Louis
LAZARD François	31 ans	Ep. CHOUKART Marie Anne	25 ans	FERRIN- DUTILLEUX
PIERRE Jean Joseph	55 ans	Ep. ORBAN Marie Barbe	57 ans	Abattue – emplacement MINETTE-DE PRINCE
FOSSION Pierre Joseph	53 ans	Ep. TRAUSSEZ Marguerite	49 ans	de MARNEFFE PIERRE
BEGON François	23 ans			GODFRIN Guy
RIGO Jean Joseph	34 ans	Ep. LIBIOULLE Marie Josephe	44 ans	Abattue – en face DELOYER Suzanne
GHEYSBERGHS Jean-Pierre	26 ans	Ep. COLLARD Anne	23 ans	LEMESTRE-BEGON - inhabitée
NOEL Dieudonné	50 ans	Ep. PIERRE Marie Josephe	47 ans	DELEUZE-STEVANT
GODFRIN Pierre	22 ans	Ep. DELORGE Françoise	32 ans	BOUCHE Léon (abattue)

MEEFFE – NAISSANCES d'après les registres d'Etat Civil

1) D'APRES LE CALENDRIER REPUBLICAIN (DE STRICTE APPLICATION DE 1798 A 1805) :

An V

DATE	NOM	PRENOM	PERE	MERE
11 fructidor	STREEL	Anne Therese	NICOLAS	DETILLIEUX Marie Thérèse

An VI

16 frimaire	PIRAPREZ	Jean Nicolas	Jean Nicolas	GATTO Marie Catherine
19 prairial	WANSOULLE	Marie Josephe	Jacques Joseph	MARNEFFE Marie Thérèse
2 messidor	RUELLE	Marie Anne	Pierre Lambert	SALME Marie Anne
11 nivôse	VERLAINE	François Joseph	François Joseph	JASSOGNE Anne Marie
20 fructidor	MARCHANT	Marie Françoise	Renier Joseph	SALME Anne Françoise
1 ^{er} jour compl.	STREEL	Joséphine	Nicolas	DETILLIEUX Marie Thérèse

An VII

10 floreal	SACRE	Jean Joseph	Pierre Joseph	DEVAUX Marie Josephe
20 floreal	NOEL	Marie Louise	Ddé	PIERRE Marie Josephe
1 germinal	KINET	Marie Catherine	Jean Joseph	BOCCAR Marie Catherine
3 vendemiaire	DOCK	Rose	Joseph	LEFEVRE Marie Josephe
3 vendemiaire	VERLAINE	Joseph	Albert	OGER Marie Anne
21 brumaire	BIAVAUX	Françoise Joseph	Jean Joseph	PIERRE Catherine
27 brumaire	JASOGNE	Mort né	Jacques	WAGINAIRE Marie Josephe
28 ventôse	PIRAPREZ	Henri Joseph	Martin	PIRAPREZ Marie Jeanne
13 floreal	PIRAPREZ	François Joseph	François Joseph	COLAR Marie Catherine
17 thermidor	DUBOIS	Ysabelle	Bernard Joseph	DECERF Marie Barbe

An VIII

13 nivôse	TILMAN	Marie Josephe	François	SAUVENIER Marie Josephe
3 frimaire	PIRAPRE	Jean Louis	Jean Philippe	FRISON Marie Ange
4 frimaire	JADOUL	Jean François	Jean François	MARCHAL

				Marie Jeanne
10 frimaire	QUENTIN	Marie Catherine	Leonard Joseph	PIERRE Marguerite
5 nivôse	JASSOGNE	Pierre Joseph	Jacques	WARGINAIRE Marie Catherine
6 nivôse	BOCCAR	Marie Françoise	Charles Joseph	SALME Catherine
16 nivôse	DETRAUX	Marie Thérèse	J.B	COLART Marie Catherine
16 floreal	MOTTAR	Adelaïde Constantine	Jacques	MOREAU Marie Josephe
26 floreal	WERY	Marie Catherine	Martin	GODFIRNON Marie Catherine
10 pairial	MARCHAND	Marie Catherine Antoinette	Renier	SALME Anne Françoise
12 prairial	STREEL	Marie Louise	Nicolas	DETILLIEUX Marie Thérèse
1 messidor	LEFEVRE (Deveaux)	Anne Louise	+ DEVAUX Jean Joseph le 23 prairial de l'an VIII	
12 messidor	BOCEAU	Marie Rosalie	Paul Emile	BIOUL Marie Catherine
15 messidor	SALME	Josephine	Pierre Antoine	TILMAN Rosalie

An IX

2 frimaire	QUENTIN	Marie Josephe	Leonard	PIERRE Marguerite
4 frimaire	BIAVA	Jean Joseph	Jean Joseph	PIERRE Marie Catherine
1 ventôse	ROLAND	Jean François	Jean Louis	PAULY Marie Françoise
2 ventôse	DORVAL	Louis Joseph	Jean Jacques	BLANKAR Marie Thérèse
7 ventôse	RENARD	Alexandre Joseph	Pierre	BOCCAR Marie
11 ventôse	VERLAINE	Marie Angélique	Gille Albert	OGER Marie Anne
13 ventôse	LINCHAMPS	Isabelle	Ivo	STREEL Marie Hélène
9 germinal	NIHOUL	Alexandre	Nicolas	BEGON Marie Barbe
17 messidor	PIRAPREZ	Marie Joseph	François Joseph	BOCCAR Catherine
18 fructidor	BASSEE	Marie Josephine	Pierre	BOCCAR Maximilienne

An X

9 brumaire	BARBASON	Louis Joseph	Jean Joseph	TILMAN Marie Louise
2 pluviôse	TILMAN	Marie Antoinette	François	SAUVENIER Marie Josephe
20 pluviôse	LIBIOUL	Ferdinand	Louis Joseph	HOSDIN Catherine Josephe
21 pluviôse	KINET	Isabelle	Jean Josephe	BOCCAR Marie Catherine
6 ventôse	DUBOIS	Bernardine	Bernard	DECERF Marie Barbe
7 ventôse	RUELLE	Maximilien	Pierre Lambert	SALME Marie Anne Marguerite
1 germinal	PIRAPREZ	Jean François	Jean Martin	PIRAPREZ Marie Jeanne
18 germinal	DELORGE	Louis Joseph	François	PIRAPREZ Marie Barbe
28 ventôse	BEGON	Marie Antoinette	Jean Joseph	BIOUL

				Marguerite
15 prairial	JASSOGNE	Jean Joseph	Jacques	WARGINAIRE Marie Catherine
28 prairial	INCOUL	Marie Josephe	Joseph	TILMAN Henriette
7 messidor	STREEL	Pierre Josephe	Nicolas	DETILLIEUX Marie Thérèse
13 messidor	DETRAUX	Marie Louise	J.B	COLARD Marie Catherine
20 messidor	TILMAN	Charlotte Antoinette	Leonard	BOCCAR Hermeline
3 thermidor	PIRAPREZ	Anne Theodore	Jean Nicolas	Marie
7 thermidor	MATHIEU	Marie Victoire	François	JADOUL Marie Anne
11 thermidor	SALME	Pierre Antoine	Pierre Antoine	GOETSEELS Marie Isabelle
16 thermidor	NOEL	Louis Joseph	Ddé	PREV Marie Joseph
22 thermidor	MARCHANT	Constant Joseph	Renier Joseph	SALME Anne Françoise

An XI

2 vendemiaire	PIRARD	Jean Joseph	Jacques	SACRE Marie Josephe
4 brumaire	MARCHANT	Marie Josephe	Joseph	DORVAL Catherine Josephe
4 brumaire	SACRE	Pierre Joseph	Pierre Joseph	DEVEAUX Marie Joseph
16 brumaire	ROLAND	Jean Ddé	Jean Louis	PAULY Marie Françoise
19 brumaire	MOTTAR	Marie Joséphine	Philippe Jacques	MOREAU Marie Josephe
20 brumaire	LINCHAMPS	Erasse Pierre Joseph	Ivo	STREEL Marie Hélène
23 brumaire	VERLAINE	Marie Josephe	François Joseph	JASSOGNE Anne Marie
15 nivôse	BIAVA	Louis Joseph	Jean Joseph	PIERRE Marie Catherine
24 nivôse	VERLAINE	Louise Josephe	Gille Albert	OGER Marie Anne
15 ventôse	DEFAYS	Marie Ange	Hubert	DENIS Marie Catherine
19 messidor	LIBIOUL	Louis	Louis Joseph	HOSDIN Marie Catherine

An XII

8 vendemiaire	DORVAL	1 enfant		HENESDAL
15 vendemiaire	LIBIOUL	Ddé	Nicolas	KINET Alexandrine
9 frimaire	TILMAN	Marie Angélique	François	SAUVENIER Marie Josephe
16 frimaire	INCOUL	Jean Joseph	Joseph	TILMAN Henriette
3 nivôse	PIRARD	Marie Josephe	Jacques	SACRE Marie Josephe
28 nivôse	BIAVA	Marie Catherine Antoinette	Lambert	DOCK Marie Catherine
06/09/1782	ROLAND	Marie thérèse	Jean François	HAMOIR Marie Thérèse
25 pluviôse	WERY	Marie Amélie	Martin Joseph	GODFIRNON Marie Catherine
25 pluviôse	COURTOIS	Marie Catherine	Ddé	DETIEGE Marie

21 ventôse	WAGINAIRE	Marie Josephe	Jean Joseph	Catherine DORVAL Marie Thérèse
29 ventôse	TILMAN	Joseph Leonard	Leonard	BOCAR Hermeline Charlotte
22 germinal	PIRAPREZ	Maximilienne	Jean Martin	PIRAPREZ Marie Jeanne
18 prairial	PIRAPREZ	Louis Joseph	Nicolas	GATOT Marie Catherine
15 messidor	TILMAN	Angélique	Charles	ROLAND Marie Thérèse
9 thermidor	DORVAL	Jean François	Jean Nicolas	HENESDAL Marie Josephe
17 thermidor	RENARD	Louis Joseph	Pierre Joseph	BOCCAR Anne Marie
23 thermidor	STREEL	Jean François	Nicolas	DETILIEUX Marie Thérèse
5 fructidor	HENESDAL	Marie Thérèse	Jean François	MARCHAL Marie Catherine
20 fructidor	DUBOIS	Bernard	Bernard	DECERF Marie Barbe

An XIII

6 frimaire	MATHIEU	Louis Joseph	Jean Joseph	BEGON Marie Françoise
16 frimaire	NOEL	Marie Josephe	Ddé	PIERRE Marie Josephe
17 frimaire	JOSELET	Marie Catherine	Jean François	TILMAN Marie Catherine
22 frimaire	LEFEVRE	Marie Thérèse Josephe	Joseph	DEFAYS Marie Thérèse
4 nivôse	MICHAUX	Ddé	Ddé	HOUSSA Marie Catherine
24 nivôse	PIRAPREZ	Nicolas	François Joseph	BOCCA Marie Catherine
20 ventôse	RIGO	Constante	(nat) Jean Joseph	LIBIOULLE Marie Josephe
12 germinal	DORVAL	Hubert	Louis Joseph	TILMAN Marie Thérèse
16 germinal	MARCHANT	Renier Joseph	Joseph	SAME Anne Françoise
18 germinal	TILMAN	Eugénie Josephe	François	SAUVENIER Marie Josephe
4 germinal	MARCHANT	Jean Joseph	François Joseph	ISBERCK Jeanne Julienne
14 germinal	DETRAUX	Marie Catherine	J.B	COLLARD Marie Catherine
4 prairial	LIBIOULLE	François Joseph	Nicolas	KINET Marie Alexandrine
13 prairial	VERLAINE	Marie Françoise	Albert	OGER Marie Anne
1 messidor	VERLAINE	Marie Thérèse	Pierre	DELOGE Marie Catherine
4 messidor	BOCCAR	Alexandre	Jean Nicolas	LIBIOULLE Marie Catherine
20 messidor	MOTTAR	Ddé	Philippe	MOREAU Marie Josephe
19 fructidor	DORVAL	Marie Catherine	Nicolas	HENESDAL Marie Josephe
24 fructidor	SACRE	Ddé	Pierre Joseph	DEVAUX Marie Josephe

15 vendémiaire	LIBIOULLE	Louise Constance	Jean Joseph	TILMAN Rosalie
16 vendémiaire	BIAVA	Marie Catherine	Jean Joseph	PIERRE Marie Catherine
5 brumaire	KINET	Hubert	Jean Joseph	BOCCAR Marie Catherine
25 frimaire	TILMAN	Pierre Joseph	Naturel	TILMAN Marie Angélique
4 nivôse	DOCK	Pierre Joseph	Joseph	SPRIMONT Marie Françoise

2) D'après le calendrier Grégorien :

1807-1809 (retour au calendrier Grégorien)

30/04/1807	BOCCAR	Constante	Naturel	BOCCAR
25/05/1807	LEFEVRE	Jean Joseph	Hubert	DONEUX Marie Barbe
26/05/1807	DETRAUX	Jean François Joseph	Jean François Joseph	PLUMIERE Marie Marguerite
05/07/1807	MATHIEU	Marie Catherine	Jean Joseph	MOTTAR Marie Josephe
14/07/1807	DECHAMPS	Marie Angélique	Antoine Joseph	BIAVA Marie Catherine (naturel reconnu)
01/08/1807	MARCHANT	François Nicolas	Richard	DORVAL Marie Catherine
16/08/1807	MATHIEU	Marie Thérèse	Pierre	MARNEFF Marie Barbe (naturel reconnu)
18/08/1807	LIBIOULLE	Edouard Joseph	Jean Joseph	TILMAN Rosalie
06/10/1807	MARHCAL	Charles Joseph	Naturel	MARCHAL Marie Josephe
10/11/1807	LIBIOULLE	Dieudonné	Nicolas Joseph	KINET Marie Alexandrine
19/11/1807	LEFEVRE	Victoire	Jean Joseph	DEFAY Marie Thérèse
08/12/1807	VERLAINE	Anne Joseph	Pierre	DELOGE Marie Catherine
31/12/1807	LIBIOUL	Marie Thérèse	Jean Joseph	HOSDIN Catherine Josephe
09/01/1808	MALIE	François Joseph	Jean Joseph	BEGON Marie Françoise
29/01/1808	DETRAUX	Dieudonné	Jean Baptiste	COLLARD Anne Catherine
12/02/1808	TILMAN	Dieudonné	Léonard	BOCCAR Hermeline
20/02/1808	BOCCAR	Catherine	Jean Nicolas	LIBIOULLE Marie Catherine
29/02/1808	PIRAPRE	Alphonsine	François Joseph	BOCCAR Marie Catherine
07/03/1808	BOCCAR	Marie Adelaïde	Jean François	HAUMONT Marie Françoise
07/03/1808	DORVAL	Jean Joseph	Baptiste	PIRARD Jeanne
20/04/1808	WAGINAIR	François Joseph	Jean Joseph	DORVAL Marie Josephe
22/04/1808	DORVAL	Jean Nicolas	Nicolas	HENISDAL Marie Josephe
03/05/1808	DELOGE	Jean Philippe	Philippe	PIRAPREZ Marie Catherine
08/05/1808	TILMAN	Costant	Charles Joseph	ROT ? Marie Thérèse
09/05/1808	JASSOGNE	Auguste Joseph	Jacques	MOREAU Marie Agnès
18/05/1808	DORVAL	Joséphine	Jean Jacques	HANCARD Marie Thérèse
01/06/1808	BIAVA	Charles Florent	Jean Joseph	PIERRE Marie Catherine
12/06/1808	LIBIOULLE	Clémentine	Jean Joseph	ROSOUT Marie Catherine
13/06/1808	PIERRE	Marie Thérèse	Jean Guillaume	PIERRE Marie Josephe

²⁷ Le nombre de naissances de l'an 14 (1805) dernière année du calendrier républicain semble anormalement peu élevé. Pour quelle raison?

17/06/1808	MICHAUX	François Joseph	Dieudonné	ROSSART Catherine
17/09/1808	LIBIOULLE	Marie Justine	François Joseph	DEVEAUX Marie Anne
19/09/1808	LEFEVRE	Jean François	Jean François	PIRAPREZ Marie Jeanne
25/09/1808	DETRAUX	Justine	Jean François	PLUMIER Marie Marguerite
27/10/1808	SPRIMONT	François Joseph	Jean Joseph	BARBASON Henriette
20/11/1808	TILMAN	Jean Grégoire	François	SAUVENIER Marie Joseph
30/11/1808	PIRAPREZ	Charles Constantin	Martin	PIRAPREZ Marie Jeanne
05/12/1808	BARBASON	François Joseph	Jean Joseph	BOCCAR Marie Joseph
06/12/1808	JOSSELET	Hubert Joseph	Jean Joseph	DORVAL Marie Joseph
31/12/1808	RIGAUX	Joséphine	Jean Joseph	LIBIOULLE Marie Joseph
20/01/1809	LIBIOULLE	Caroline	Jean Joseph	TILMAN Rosalie Joseph
19/02/1809	HAIDON	Clémentine	Theodore	LEFEVRE Albertine
12/02/1809	LEFEVRE	Louis Joseph	Jean Joseph	DEFAYS Marie Joseph
06/04/1809	CARBOTTE	Charles Etienne	Jean Joseph	LECIRE Marie Caroline
28/14/1809	MATHIEU	Marie Charlotte	Joseph	MOTTARD Marie Joseph
29/04/1809	SACRE	Isidore Joseph	Pierre	DEVAUX Marie Joseph
05/06/1809	PIRAPREZ	Amélie	Nicolas	GATHOT Marie Catherine
16/06/1809	BOCCAR	Isidore	Nicolas	PLOMPTEUX Marie Anne
01/07/1809	LIBIOULLE	Séraphine	Nicolas	KINET Alexandrine
08/07/1809	BOCCAR	Constantin	Nicolas	LIBIOULLE Catherine
09/07/1809	BOCCAR	Marie Joséphine	Antoine	HONTOIR Marie Joseph
05/08/1809	BIAVA	Antoine Joseph	Lambert	DOCK Marie Catherine
05/08/1809	PIRAPREZ	Marie Anne	Joseph	BOCCAR Marie Catherine
10/08/1809	INCOUL	Marie Joséphine	Joseph	Henriette
24/08/1809	NOEL	Dieudonné	Dieudonné	PIERRE Marie Joseph
24/08/1809	PIRARD	Marie Joseph	Jacques	SACRE Marie Joseph
02/10/1809	DORVAL	Marie Antoinette	Nicolas	HENISDAL Marie Joseph
12/11/1809	CAPET	Françoise Josephine	Hubert Joseph	LIBIOULLE Constante
07/12/1809	LEFEVRE	Marie Angélique	Hubert Joseph	DONEUX Marie Barbe

BAPTISES A MEEFFE d'après les registres paroissiaux

1810

NOM ET PRENOM	DATE DE DECES	PERE	MERE	DATE DE NAISSANCE
DONEUX Pierre Joseph		Pierre Joseph	LEFEVRE Marie Catherine	24/03
RUELLE Walter Joseph		Pierre Lambert	SALME Marie Anne	01/05
RIGO Marie Catherine		Jean Joseph	LIBIOULLE Marie Josephe	09/05
WARGINELLE Marie Catherine		Jean Joseph	DORVAL Marie Josephe	16/05
DETRAUX Marie Antonia		Jean François	PLUMIER Marguerite Josephe	13/05
MARNEFFE Rosalie Josephe		Casimir Joseph	KINET Marie Josephe	16/06
NIHOUL Rosalie Joseph	24/01/1814	Jean Joseph	BRASSEUR Marie Thérèse	
PIRAPREZ Marie Catherine		Charles Alexandre	DEGEVE Marie Catherine	04/07
BOCCAR Maximilien Joseph		Jean François	HAUMONT Marie Victoire	17/07
LIBIOL Félicité Joseph	22/03/1812	Jean Joseph	TILMAN Rosalie	
DETRAUX Marie Victoire		Jean Baptiste	COLLARD Anne Catherine	30/07
NIHOUL Henri Joseph		Nicolas	BEGON Marie Barbe	12/08
MICHAUX Pierre Joseph		Dieudonné Joseph	HOUSSA Catherine	14/08
DETILLEUX Auguste Joseph		Maximilien Joseph	GODSELLE Marie Françoise	20/08
TILMAN Marie Thérèse		Leonard Joseph	BOCCAR E Ermenegilde Caroline	22/08
TILMAN Xavier Joseph		Charles Joseph	ROLAND Marie Thérèse	19/09
MATHIEU Jean François	13/12/1813	Jean Joseph	MOTTARD Marie Josephe	
JASSOGNE Catherine Josephe		Jacques	MOREAU Marie Angès	28/09
KINET Marie Josephe		Jean Joseph	BOCCAR Marie Catherine	14/10
BAUGNET Hubert Joseph		Antoine	HUMBLET Marie Anne Josephe	28/10
LIBIOULLE Félix Joseph		Louis Joseph	HOSDIN Catherine Josephe	30/10
BIAVA		Jean Joseph	PIERRE Marie Catherine	25/11
CHAUSSART Marie Françoise		Henri Joseph	PIERRE Marie Françoise	27/11
LEFEVRE Marie Justine		Jean Joseph	DEFAYS Marie Catherine	02/12
HENISDAL Félicité Hubert		François	GIROUL Marie Catherine	03/12
SPRIMONT Xavier Joseph		Jean Joseph	BARBASON Henriette Josephe	21/12

1811

VERLAINE Marie	08/12/1812	Jean Pierre	DELORGE	13/01
----------------	------------	-------------	---------	-------

Marguerite			Catherine	
DORVAL Jean Joseph		Nicolas	HENNISDAL Marie Josephe	13/01
DORVAL François Joseph		Jean Baptiste	PIRARD Marie Jeanne	15/01
PIRAPREZ (Roland) François Joseph		François Joseph (Roland)	PIRAPREZ Marie Catherine	20/01
FRESON Marie Thérèse		Jean François	MOUTON Anne Josephe	14/04
MARCHANT Fernand	14/05/1814	François Joseph	DOUCET Jeanne Julienne	30/01
MATAGNE Marie Josephe Hubert		Jean Baptiste	NELISSE Françoise	17/02
VERLAINE Justine Joseph	19/12/1814	François	JASSOGNE Marie Josephe	17/02
TILMAN Jean Joseph		François	SAUVENIERE Marie Josephe	18/02
DONEUX Olivier Joseph		Pierre Joseph	LEFEVRE Marie Catherine	21/02
LEFEVRE Henri Joseph	04/06/1811	François	PIRAPREZ Marie Jeanne	10/03
BARBASON Adélaïde		Jean Joseph	BOCCAR Marie Josephe	10/03
LIBIOULLE Julienne		Jean Joseph	ROSENNE Marie Catherine	29/03
MARCHANT Jean Joseph		Richard Joseph	DORVAL Marie Catherine	08/04
DESCHAMPS Marie Célestine		Antoine Joseph	BIEVA Marie Eleonore	08/04
DELORGE Marie Thérèse		Jean Philippe	PIRAPREZ Marie Catherine	28/04
PIERRE François Joseph		Guillaume Pierre	PIERRE Marie Thérèse	06/05
MARCHANT Pierre Joseph		Enfant naturel	MARCHANT Antoinette Josephe	07/05
KINET Bernard		Enfant naturel	KINET Marie Josephe	09/05
SACREZ Marie Catherine		Pierre Joseph	DELVAUX Marie Josephe	22/06
STREEL Anna Berthe		Lamber Joseph	ROLAND Anne Berthe	11/07
WARGINELLE Richard Joseph		Jean Joseph	DORVAL Marie Josephe	12/09
WARGINELLE Hubert Joseph		François	PLUMIER Marie Françoise	17/07
DORVAL Constant Joseph		Jean Jacques	BLANCKART Marie Thérèse	19/08
BOCCAR Antoine Joseph		Antoine Bartholomé	HONTOIR Marie Josephe	20/08
FONTAINE Charles Joseph		Martin	NANDRIN Catherine	14/09
JOSSELET Renier Joseph	15/05/1814	Jean François	TILMAN Marie Catherine	01/10
JALET Maximilien Joseph	17/03/1812	Joseph	DORVAL Marie Josephe	30/09
BOCCAR Constant Joseph		Aubain Constant	LEFEVRE Marie Josephe	07/11
HAIDON Théodore Joseph		Théodore	LEFEVRE Albertine Josephe	13/11
COPETTE Marie Josephe		Hubert Joseph	LIBIOULLE Constance Josephe	17/11
NOEL Marie	30/11/1811	Dieudonné	PIERRE Marie	30/11

Catherine			Josephe	
HUBIN Jean Joseph		Hubert	AMENDE Marie Catherine	03/12
CARBOTTE Caroline Amélie		Jean Joseph	LESSIRE Caroline	07/12
GOFFIN Marie Catherine		Dieudonné	COLLIGNON Marie Thérèse	10/12
PIRAPREZ Marie Thérèse		Alexandre	DEGEVE Marie Catherine	26/12
DARTOIS Jean Lambert	06/01/1812	Enfant naturel	DARTOIS Catherine	13/12

1812

TILMAN Charles Félix		Leonard Joseph	BOCCAR Louise	04/01
MATHIEUX Pierre Joseph		Jean Joseph	MOTTARD Marie Josephe	05/01
SPRUMONT Marie Anne	01/01/1815	Enfant Naturel	SPURMONT Marie Henriette	23/01
MATHIEUX Marie Catherine		Pierre Joseph	MARNEFFE Marie Barbe	25/01
LEFEVRE Xavier Joseph	04/01/1814	Hubert	DONEUX Marie Barbe	28/01
BOCCAR Marie Anne	16/03/1812	Paul Emile	LIBIOULLE Marie Catherine	16/02
CHAUSSART Marie Josephe		Henri Joseph	PIERRE Marie Françoise	26/02
LIBIOULLE Leonard Joseph	22/03/1812	Jean Joseph	TILMAN Rosalie	06/03
PIRAPREZ Marie Thérèse		Jean Nicolas	GATOT Catherine Marie	11/03
PIRAPREZ Amélie Josephe	11/04/1814	François Joseph	BOCCAR Marie Catherine	20/04
LIBIOULLE Félix Joseph		Nicolas	KINET Alexandrine	23/04
BOCCAR Jean Joseph		Jean François	HAUMONT Marie Victoire	03/05
DETRAUX Adelaïde Josephe		Jean François	PLUMIER Marie Marguerite	06/05
MARCHAND Jean Joseph	27/11/1813	Jean Joseph	LINCHAMPS Marie Marguerite	16/05
WALGRAFFE Jeanne Victoire		Maximilien Joseph	NANDRIN Marie Anne	23/05
SAUVENIERE Marie Anne Thérèse		Henri Joseph	PIRAPREZ Marie Anne Thérèse	06/06
MOTTET Jeanne Victoire		Jean Louis	SIMON Marie Josephe	20/06
LEFEVRE Marie Jeanne Thérèse		François	PIRAPREZ Marie Jeanne	09/07
DORVAL Dieudonné Joseph		Nicolas	HENISDAL Marie Josephe	24/07
TILMAN Henri Maximilien	29/10/1815	Charles Joseph Constant	ROLAND Thérèse	26/07
PIRARD Jacques Joseph		Jacques Joseph	SACRE Marie Josephe	24/08
LIBIOULLE Marie Louise		Louis Joseph	HOSDIN Catherine	28/08
BOCCAR Marie Josephe		Nicolas	PLOMTEUX Marie Anne	04/09
MATHIEUX Marie Josephe	09/11/1812	Enfant naturel	MATHIEUX Marie Josephe	17/09
DETRAUX Marie Josephe	16/05/1815	Jean Baptiste	COLLARD Anne Catherine	30/09
JASPART Jean Nicolas		Jean Joseph	DOCK Marie Anne	13/10
HENISDAL Marie Josephe		François	GIROUL Marie Catherine	20/10
HENISDAL Jean François	06/12/1813	Enfant naturel	HENISDAL Marguerite	23/10
MARTIN Casimir Joseph		Guillaume Joseph	WALGRAFFE Marie Thérèse	31/10
NOEL Jean Hubert		Dieudonné	PIERRE Marie Josephe	11/11
MATAGNE Marie Eloïse		Jean Baptiste	NELIS Marie Françoise	11/11
MANIKET Hubert Joseph		François Joseph	MATHY Marie Catherine	27/11
SPRUMONT Martin Joseph	17/12/1813	Enfant naturel	SPRUMONT Marie Françoise	09/12
LUMAY Marie Rosalie		Jean	GODFURNOM Marie Anne	12/12
BEGUIN Georges Joseph		Jean Baptiste	LACROIX Marie Françoise	18/12
BIAVA Lambert Joseph		Lambert	DOCK Marie Catherine	31/12

1813

ROLAND Marie Albine Josephe		François Joseph	PIRAPREZ Marie Catherine	14/01
DELORGE Marie Thérèse Henriette	03/01/1814	Jean Philippe	PIRAPREZ Marie Catherine	28/01
VERLAINE Charles Joseph		François	JASSOGNE Marie Josephe	27/01
LEFEVRE Jean Joseph		Jean Joseph	DEFAYS Marie Thérèse	05/02
PIRA Anne Josephe		Jean François	BERANTE Marie Eleonore	07/02
JASSOGNE François Joseph	04/10/1818	Jacques	MOREAU Marie Agnès	26/02
BARBASON Marie Albertine		Jean Joseph	BOCCAR Marie Josephe	03/03
STREEL Julie Josephe		Lambert Joseph	ROLAND Marie Albertine	11/03

DEJARDIN Eleonore Josephe		Jean Joseph	MATHI Marie Josephe	18/03
JALET Clémentine Joseph		Joseph	DORVAL Marie Josephe	13/03
WINANT Marie Thérèse		François	LEFEVRE Marie Josephe	18/03
MATHI Marie Joséphine		Pascal	FONDAIRE Marie Catherine	07/04
LIBIOULLE Marie Catherine		Enfant naturel	LIBIOULLE Catherine Josephe	20/04
BAUGNET François		Antoine Joseph	HUMBLET Marie Josephe	17/04
PIRARD Marie Catherine		Jean Joseph	DORVAL Marie Catherine	25/04
WARGINELLE Félicité Joseph		François Joseph	PLUMIER Marie Françoise	05
TILMAN Pierre Alexandre		François	SAUVENIERE Marie Josephe	12/05
MARNEFFE Jean Joseph		Casimir	KINET ROSALIE	18/05
GODFURNON François Joseph		Jean François	LAMBERT Marie Barbe	22/05
BOCCAR Jean Joseph		Aubin Constant	LEFEVRE Marie Josephe	30/05
COUTURE Joseph		Martin Jean	HUSSON Marie Josephe	14/07
PIRAPRE Marie Josephe		Charles Alexandre	DEJAFFE Marie Catherine	15/07
SPRIMONT Lambert Joseph	30/07/1815	Jean Joseph	BARBASON Marie Josephe	22/07
SPRIMONT Maximilien Joseph	14/02/1817	Jean Joseph	BARBASON Marie Josephe	22/07
DONEUX Jean François		Pierre Joseph	LEFEVRE Catherine	20/08
MARCHANT Isberta Josephe		François Joseph	DOUCET Joanne Julienne	19/09
MICHAUX Julie Josephe	29/01/1814	Dieudonné Joseph	HOUSSAT Catherine	20/09
SACRE Marie Anne	26/05/1814	Pierre Joseph	DEVAUX Marie Josephe	28/09
CARBOTTE Fernand Joseph		Jean Joseph	LESIRE Marie Caroline	29/10
DORVAL Charles Joseph	06/07/1815	Nicolas	HENNISDAL Marie Josephe	09/11
TILMAN Marie Thérèse		Leonard Joseph	BOCCAR Ermenegilde Caroline	10/11
DORVAL Marie Catherine		Jean Baptiste	PIRARD Marie Jeanne	27/11
MATHIEUX Julien		Jean Joseph	Mottard	28/12/13
COLLART Marie Thérèse				16/11/13

1814

BOCCAR Eloïse Hortense		Jean François	HAUMONT Marie Victoire	12/02
BOCCAR Constant		Paul Emie Joseph	LIBIOULLE Marie Catherine Josephe	15/02
MARCHANT Joséphine	24/03/1817	Richard Joseph	DORVAL Marie Catherine	17/02
LINCHAMPS Pierre Joseph		Enfant naturel	LINCHAMPS Anne Catherine	02/03
WARGINELLE Marie Thérèse		Jean Joseph	DORVAL Marie Josephe	04/03
MONGIN Louis Joseph		Jean Jacques	LINCHAMPS Caroline Constance	12/03
COPETTE Henri Joseph		Hubert Joseph	LIBIOULLE Marie Catherine	15/03
NIHOUL Marie Louise		Jean Joseph	BRASSEUR Marie Thérèse	28/03
SAUVENIERE Marie Anne Théodore		Jean Joseph	PIRAPREZ Marie Jeanne	02/04
MANIQUET Maximilien Joseph		François Joseph	MATHY Marie Catherine	14/04
CERECIAT Marie Louise		Enfant naturel	CERECIAT Amélie	15/04
LIBIOULLE Pierre Joseph		Jean Joseph	ROSOUX Marie Catherine	01/05
CASSART Marie Désirée		Jean Joseph	DARTOIX Jeanne Josephe	03/05
MARCHAL Jean François		Alexandre Joseph	MARIQUE Marie Josephe	18/05
HAVELANGE Rosalie Joseph		Jean François	LACROIX Marie Thérèse	19/05
PIRARD Marie Catherine		Jean Joseph	DORVAL Marie Catherine	19/05
CHAUSSART Marie Florentine		Henri Joseph	PIERRE Marie Françoise	09/07
BOCCAR Isaac Clément Louis		Antoine Barthélémy	HONTOIR Marie Josephe	17/09
DORVAL Constance Joseph		Jacques	BLANKART Marie Thérèse	29/07
TILMANNE Constante Josephe		Jean Joseph	MARCHANT Constante Josephe	19/08
GOFFIN Hubert Joseph		Dieudonné	COLLIGNON Marie Thérèse	22/08
MOTTET Juliana Josephe		Jean Louis	SIMON Marie Josephe	24/08
DETRAUX Marie Henriette		Jean François	PLUMIER Marie Marguerite	27/08
RIGAUX Auguste Joseph		Jean Joseph	LIBIOUL Marie Josephe	27/08
MAHAUX Marie Catherine		Pierre Joseph	BAUSSART Marie Josephe	20/09
LIBIOULLE Pierre Joseph		Nicolas	KINET Marie Alexandrine	20/09
HUMBLET Florence Josephe		Jean Pierre	SERVAIS Marie Thérèse	27/09
ROLAND Marie Josephe		Louis Joseph	LIBOULLE Catherine Josephe	06/10

MARCHANT Jean Joseph		Jean Joseph	LINCHAMPS Marie Marguerite	10/10
LEFEVRE Marie Thérèse		Hubert	DONEUX Marie Barbe	15/10
RUELLE Marie Françoise		Henri Joseph Antoine	DEVAUX Anne Louise	10/11
LIBIOULLE Maximilien		Enfant naturel (Dubois Jean-Laurent)	LIBIOULLE Marie Josephe	14/11
NIHOUL Louis Joseph		Nicolas	BEGON Marie Barbe	17/11
HUSSON Michel Joseph		Jean Louis	DEJARDIN Marie Thérèse	15/12
STREEL Marie Thérèse		Lambert Joseph	ROLAND Anne Barbe	21/12

1815

MICHAUX Julie Josephe		Dieudonné Joseph	HOUSSA Marie Catherine	07/01
DORVAL Modeste		Nicolas Joseph	SERECYAT Marie Josephe	12/01
HENNISDAL Bernard Joseph		François	GIROUL Marie Catherine	13/01
HAIDON Constant Joseph		Théodore	LEFEVRE Albertine Josephe	12/01
MATAGNE Charles Joseph		Jean Baptiste	NELISSE Françoise	13/01
WAGERNER François Joseph		François Joseph	PLUMIER Marie Françoise	22/01
BIAVA Ferdinand		Jean Joseph	PIERRE Marie Catherine	30/01
TILMANNE Louis Joseph Dominique		Charles Joseph Constant	ROLAND Thérèse Josephe	13/02
SPRUMONT		Enfant naturel	SPRUMONT Marie Henriette	10/04
PIRAPREZ Adolphine Josephe		François Joseph	BOCCAR Marie Catherine	13/04
PIRAPREZ Marie Henriette		Charles Alexandre	DEGEVE Marie Catherine	13/04
MATHEYSSE Jean Joseph		Enfant naturel	MATHEYSSE Gertrude	13/05
PIRAPREZ Jean Joseph		Jean Nicolas	GATOT Catherine Marie	17/05
PIERRE Charles Joseph		Jean Guillaume	PIERRE Marie Thérèse	20/05
DUTILLEUX Jean Joseph		Maximilien Joseph	GODSELLE Marie Françoise	06/07
DETRAUX Joséphine		Jean Baptiste	COLLARD Anne Catherine	07/07
BONCHERE Marie Eleonore		Pierre	GARNIERE Marie Catherine	16/07
BEGON Marie Louise		Louis Joseph	LOUVIAUX Marie Josephe	01/08
PIRARD Marie Thérèse		Jean Joseph	DORVAL Marie Catherine	11/08
HUBIN Marie Thérèse Désirée		Hubert	HAMANDE Marie Catherine	02/09
MATHY Marie Catherine		Enfant naturel	MATHY Marie Josephe	17/09
DORVAL Joséphine		Nicolas	HENNISDAL Marie Josephe	18/09
ROLAND Henri Joseph		François Joseph	PIRAPREZ Marie Catherine	18/09
VERLAINE Maximilien Joseph		Lambert Joseph	DELRORGE Marie Catherine	14/12
HUSSON Eleonore Josephe		Maximilien Joseph	COLETTE Marie Victoire	22/12
MATAGNE Marie Florentine		Pierre Joseph	MATHY Marie Catherine	04/10
BAUGNIET Marie Josephe		Jacques Antoine	DESART Marie Josephe	30/10
MOTTET Marie Angélica		Jean Nicolas	MASSART Henriette Josephe	01/11
JASSOGNE Marie Josephe		Jean Jacques	MOREAU Marie Agnès	07/11
MARTIN Anne Marie Thérèse		Guillaume François	WALGRAFFE Marie Thérèse	09/12
BAUGNIET Marie Josephe		Jacques Antoine	DESSART Marie Joseph	30/10/15
JASSOGNE Marie Josephe		Jean Jacques	MOREAU Marie Agnès	7/11/15

MEEFFE – MARIAGES

An IX, a commencé le 23/09/1800

DATE	NOM	PRENOM	LIEU	DATE N.	PERE	MERE
10 frimaire	BARBASON	Jean-Joseph	Meeffe	26/12/1776	Joseph	GERLAGE Marie-Josephe
	TILMAN	Marie-Louise	Meeffe	08/06/1776	Joseph+	MARCHAL Marguerite
20 frimaire	BASSEE	Jean-Pierre	Meeffe	04/09/1770	Jean-Pierre+	DETONGRE Marie-Jeanne
	BOCCAR	Maximilienne	Meeffe	07/09/1776	Joseph	DORVAL Marie-Josephe
	BOUGET	Nicolas (veuf)	Meeffe	19/01/1753	François	BIOUL Josephe
	DETHIER	Anne-Marie	Moumale	17/07/1744	Pierre	JACO Catherine
30 pluviôse	ROLAND	Jean-Louis	Couthuin	16/03/1769	Jean	MOUTTIAUX Ddée
	PAULY	Marie-Françoise	Seron	23/03/1763	Jean-Gilles	BARTHOLOME Marie-Françoise

An X, a commencé le 23/09/1801

18 germinal	BOLY	Jean-Laurent	Lavoir	14/05/1766	Laurent	HOUTAIN Gertrude
	LEFEVRE	Marie-Adelaïde	Vorousse lez Liège	Veuf fille	Guillaume	ANDRIETTE Marie-Agnès Né le 24/04/1772
18 prairial	INCOUL	Charles-Joseph Lambert	Forrie	18/07/1769	Joseph	BOCCAR Caroline
	TILMAN	Marie-Henriette	Meeffe	14/01/1784	Joseph	MARCHAL Marguerite
08 thermidor	PIRARD	Jacques Joseph	Meeffe	24/08/1774	Joseph	HELMAN Marie-Agnès
	SACRE	Marie Josephe	Meeffe	31/10/1770	Joseph	DELOGE Marie-Catherine
18 thermidor	SACRE	Pierre Joseph	Meeffe	01/11/1777	Joseph	DELOGE Marie-Catherine
	DEVAUX	Marie Josephe	Seron	14/02/1772	Jean-Jacques	HENRARD Marie-Catherine

AN XI, a commencé le 23/09/1802

8 vendémiaire	MARCHAND	Richard Joseph		31/01/1780	Robert	BEGON Marie-Josephe
	DORVAL	Catherine Josephe		19/07/1778	Jean-Jacques	PARMENTIER Catherine
	HOUREUX	Ddé Joseph		14/05/1782	Ddé	COLARD Marie-Josephe
	STAES	Marie Josephe		31/05/1771	Christian	BOSQUIN Catherine
8 fructidor	BIAVA	Lambert		19/09/1778	François	ROBERT Catherine
	DOCK	Marie-Catherine		24/05/1780	Joseph	LEFEVRE Marie-Josephe
13 fructidor	JOSSELET	Jean-François		28/05/1780	Naturel	JOSSELET Catherine
	TILMAN	Marie-Catherine		14/03/1786	Jean-Louis	MOTTE Marie-Catherine
20 fructidor	DORVAL	Nicolas joseph		04/04/1779	Richard	LINCHAMPS Anne-Marie
	HENESDAL	Marie Josephe		16/07/1778	François	MARCHAL Marie-Josephe
27 fructidor	LIBIOUL	Nicolas Joseph		12/11/1773	Joseph	KINET Marguerite
	KINET	Marie Alexandrine		14/09/1779	J.B.	DELVAUX Jeanne-Josephe
	PIRAPREZ	François Joseph		26/08/1772	Jean-Jacques	BOUILLET Marie-Louise
	BOCCA	Marie-		17/04/1777	Nicolas	GILSOUL Marie-

		Catherine				Catherine
--	--	-----------	--	--	--	-----------

An XII, a commencé le 24/09/1803

01 frimaire	WAGINAIRE	Jean-Joseph		13/01/1777	Naturel	WAGINAIRE Marie-Josephe
29 frimaire	MICHAUX	Ddé		17/06/1772	Ddé	LINCHAMPS Marie Barbe
	HOUSA	Marie-Catherine	Hanesse	21/11/1780	Jean-François	PIRQUIN Marie-Catherine
11 pluviôse	HENESDAL	Jean-François		09/05/1776	François Ch.	MARCHAL Marie-Josephe
	MARCHAL	Marie-Catherine		22/06/1779	François Ch.	LINCHAMPS Christine
26 pluviôse	TILMAN	Charles-Joseph Constant		27/03/1778	François	MOTTAR Marie-Catherine
	ROLAND	Marie-Thérèse		06/09/1782	Jean-François	HAMOIR Marie-Thérèse
26 floreal	BOUET	François Nicolas		20/04/1783	Nicolas	BOCCAR Gérardine
	CROISSANT	Caroline		23/09/1769	Jean-André	DESOMME Marie-Marguerite

An XIV

29 primaire	DELORGE	Jean-Philippe		22 ans	Jean-François	PIRAPREZ Marie Barbe
	PIRAPREZ	Marie-Catherine		22 ans	Jean-Nicolas	LINCAHMPS Anne Catherine
01/02/1806	JALLET	Joseph	Moxhe	28 ans 1/2		
	DORVAL	Marie Josephe		25 ans		
07/03/1806	MATHIEU	Jean Joseph	Meeffe	23 ans		
	MOTTAS	Marie Josephe	Meeffe	19 ans		
13/04/1806	AIDANT	Theodor	Warnant	30 ans		
	LEFEVRE	Albertine	Forville	29 ans		
01/10/1806	VERLAINE	Louis Daniel	Thisnes	28 ans		
	RUELLE	Jeanne Catherine	Meeffe	26 ans		
22/11/1806	CARBOTTE	Jean-Joseph	Huy	33 ans		
	LESIRE	Marie-Charlotte	Seny	21 a 7 m		
02/02/1807	HOUDART	Nicolas Joseph		26 a 8 m	Ddé Nicolas	DECHAMP Marie-Josephe née à Wasseiges
	SERESSIA	Marie-Thérèse		25 a 11m	Jean-Joseph	MARNEFFE Marie-Thérèse
05/02/1807	DETRAUX	Jean-François		30 a 10 m	Jean-Pierre	HUMBLET Anne-Marie
	PLUMIERE	Marie-Marguerite		24 a 1 m	J.B.	LURKIN Marie-Louise
06/02/1807	BARBASON	Jean-Joseph		30 a 1m	Jean-Joseph	GUERLACHE Marie Josephe veuf Tilman M
	BOCCAR	Marie-Josephe		27 a 10 m	Jean-Joseph	DORVAL Marie-Josephe
22/02/1807	LIBIOUL	Jean-Joseph		35 a 5 m	Jean-Joseph	KINET Marie Margueritte
	ROSOUX	Jeanne-Catherine		25 a 10 m	Michel	BOLINNE Jeanne née à Moxhe
01/04/1807	LEFEVRE	Hubert		40 a 10 m	Hubert Alix	DOCK Marie-Françoise veuf Sacré M. François-Forville

	DONEUX	Marie Barbe		27 a 2 m	Gérard	BOURGUIGNON Marie-Josephe
04/04/1807	BOCCAR	Antoine Barthélémy	Fallais		J.B.	MOTTIN Marie-Josephe
	HONTOIR	Marie Josephe		18 a 2 m	Norbert	MAHY Marie-Thérèse né à Wass
25/04/1807	PIRARD	Etienne Joseph		39 ans 17j	Joseph	BELLEMANS Marie-Josephe
	LIBIOUL	Marie Josephe		42 ans		
04/10/1807	DORVAL	J.B.		26 ans	Richard	LINCHAMPS Marie
	PIRON	Jeanne Josephe			Joseph	HELLEMANS Marie Agnès
09/02/1808	PIERRE	Jean Guillaume		27 ans	Jean-Joseph	MARECHAL Catherine
	PIERRE	Marie-Thérèse		22 ans	Naturel	PIERRE Marie Alexis
14/02/1808	LAMBOT	Joseph	Boelhe	27 ans	Nicolas	BODSON Catherine
	TILMAN	Marguerite		28 ans	Joseph	MARCHAL Marguerite
02/09/1808	LEFEVRE	François		27 ans	Hubert	DOCK Catherine
	PIRAPREZ	Marie-Jeanne		23 ans	Martin	PIRAPREZ Marie-Jeanne
15/09/1808	SPRIMONT	Jean-Joseph		04/04/1778	Jean-Joseph	MARCHAL Anne Josephe
	BARBASON	Henriette		25 ans	François Joseph	VANBROUK Elisabeth
27/12/1809	DONEUX	Pierre Joseph		23 a 2 m	Gérard	BOURGUIGNON Marie-Josephe
	LEFEVRE	Marie-Catherine		26 ans	Hubert	DOCK Marie Catherine

26/07/1810	ROLAND Louis	Meeffe	PAULY Marie-Françoise	Meeffe
06/05/1810	MARNEFFE Casimir Joseph	Meeffe	KINET Marie Rosalie Josephe	Meeffe
16/09/1810	CHAUSSART Henri Joseph	Zetrud-Lumaye	PIERRE Marie-Françoise	Meeffe
26/02/1811	DESCHAMPS Antoine Joseph	Hambressinau	BIAVA Marie Eleonor	Meeffe
28/04/1811	WARGINELLE François Joseph (Wagener)	Meeffe	PLUMIER Marie-Françoise	Meeffe
30/06/1811	BOCCAR Albin Constant	Wasseiges	LEFEVRE Marie-Josephe	Meeffe
07/07/1811	MANIKET François	Meeffe	MATHY Marie Catherine	Meeffe
12/01/1812	DORVAL Nicolas Joseph	Meeffe	SERESIA Marie Josephe	Meeffe
11/02/1812	SAUVENIERE Henri Joseph	Meeffe	PIRAPREZ Anne Theodora	Meeffe
14/04/1812	ROLAND François Joseph	Meeffe	Piraprez Marie Catherine	Meeffe
14/04/1812	MARCHAND Jean-Joseph	Meeffe	LINCHAMPS Marguerite	Meeffe
23/04/1812	GASPAR jean-Joseph	Meeffe	DOCK Marie Antoine	Meeffe
13/10/1812	GODFURNON Jean-François	Wasseiges	LAMBERT OU PAYE Marie Barbe Veuve Wynand Hubert	Noville-les-bois
15/11/1812	PIRARD Jean-Joseph	Meeffe	DORVAL Marie Catherine	Meeffe

27/11/1812	DEJARDIN Jean-Joseph	Hemptinne	MATHY Josephe	Meeffe
09/06/1813	MONGIN Jean-Jacques	Hannut	LINCHAMPS	Meeffe
03/11/1813	TILMAN Jean-Joseph (25/02/1787)	Meeffe	MARCHAND Constance (25/03/1786)	Meeffe
29/01/1814	GASPAR André Joseph (20/10/1776)	Heron	LESIRE Marie Philippine (31/12/1786)	Meeffe
Mariage est annulé. Gaspard André ayant épousé Holint Anne Josephe 27/04/1800. Toujours vivante				
29/01/1814	HUBIN Ferdinand Joseph	Fumalle	LEBEGGE Marie Josephe vve Claes	Zetrud-Lumaye
22/02/1814	DELISSE Lambert (15/11/1784)	Crehen	BARBASON Marie Rose (2/12/1790)	Meeffe
19/04/1814	RUELLE Henri Joseph (10/02/1773)	Meeffe	DEVAUX Anne Louise (10/05/1797)	Heron
20/04/1814	ROLAND Louis (15/03/1790)	Ambresin	LIBIOULLE Catherine J. (11/2/1791)	Meeffe
27/04/1814	FONTAINE PIERRE (16/09/1790)	Meeffe	WALGRAFFE Rosalie (17/04/1791)	Hemptinne
10/05/1814	FRISQUE Jean-Joseph (22/10/1747)	Walhain	GILLE Anne Josephe (04/11/1769)	Branekom
27/04/1815	GASPAR André-Joseph-Annulation de son mariage du 29/01/1814			
11/04/1815	ROLAND Albert Joseph	Meeffe	STREEL Albertine	Avin
20/04/1815	CERESIAT Jean Joseph vf Bourgeois Marie P.	Seron	KINET Marie Josephe	Meeffe
29/06/1815	MATHIEU Jean Joseph vf Mollar M.		Marie Jeanne	Geer
29/06/1815	MARNEFFE Jean-François (26/05/1778)	Hannut	KINET Rosalie Josephe (15/03/1787)	Meeffe
28/07/1815	BARBIER J.B.	Thorembais St Trond	ORBAN Marie Josephe	Meeffe
04/08/1815	DEBRY Charles Joseph (20/08/1795)	Goyet	Pierre Marie Josephe	Meeffe
22/10/1815	SACRE Louis Joseph	Meeffe	HONTOIR Marie Thérèse	Wasseiges
11/11/1815	MINSART Jean-Joseph fils illégitime	Meeffe	REUMONT Marguerite	Ciplet
21/11/1815	HUBERT Philippe (28/08/1782)	Hemptinne	SIMON Marie Françoise (03/07/1788)	Meeffe

MEEFFE-DECES

An VI

DATE	NOM	PRENOM	AGE	
11 germinal	MOULIEAUX	Ddée	70 ans	Seron-Vve ROLAND Jean
2 prairial	ROLAND	Agnès Josephe	48 ans	Couthuin-Cél., fille de Jean et MOUTIAU Ddée

An VII

24 brumaire	HEINE	Catherine		
12 thermidor	HOSDEN	Jean		

An VIII

23 prairial	DEVAUX	Jean Joseph	33 ans	Juge de paix- Pontillas
12 thermidor	PIRAPREZ	François Joseph	19 mois	

An IX, a commencé le 23/09/1800

2 frimaire	SACRE	Marie Françoise		Epoux LEFEVRE Hubert, fille de Joseph et DELFORGE Catherine, déclaration faite par LEFEVRE Hubert, Berger (son beau-père) et DOCK Joseph (oncle et garde)
3 nivôse	BOCCAR	J.B.	24 ans	Epouse MOTTIN Marie Josephe
5 nivôse	HEUREUX	Ddé	62 ans	Epouse COLARD Marie Josephe
16 pluviôse	BOUYET	Nicolas	46 ans	Epouse DETHIER Anne-Marie
16 ventôse	HENISDAL	Pierre	72 ans	Cél. Fils de Gille et de HOSDIN Anne
20 messidor	JADOUL	Jean-François	7 mois	
15 thermidor	GERLAGE	Marie Josephe	65 ans	COUTHUIN – Epoux BARBASON Jean Joseph
6 fructidor	PIRAPRE	Jean-Louis	19 mois	

An X, a commencé le 23/09/1801

9 brumaire	TILMAN	Marie-Louise	25 ans	Epoux BARBASON Jean Joseph
15 brumaire	PIRAPRE	Jean-Philippe	19 ans	Fils de Jean Philippe
19 brumaire	BOCCAR	Marie Rosalie	16 mois	
20 brumaire	KINET	Jean Joseph	6 ans	
26 brumaire	MANIQUET	François	4 ans	
5 frimaire	DENIS	Jean-Louis	81 ans	BAS OHA-veuf DELLEUSE Barbe
20 nivôse	CREFCOEUR	Henry	32 ans	Epoux DECHAMPS Marie Josephe
2 ventôse	SPRIMONT	Gille	82 ans	Epouse COKO Marguerite
28 ventôse	DUBOIS	Bernardine	23 jours	Fille de Bernard et Decerf Marie Anne
15 floreal	KINET	François	75 ans	Veuf DUMONT Marie-Jeanne
20 floreal	BARBASON	Marie Françoise	80 ans	Vve NIHOUL Henry
23 prairial	BOCCAR	Jean-François	81 ans	Prêtre-fils de Jean et GILKINET Eugénie
3 ^{ème} jour compl.	POLET	Jean-François		Verlaine-Prêtre-Vicaire à Meeffe

An XI, a commencé le 23/09/1802

Pas de décès en l'an 11

3 brumaire	HOSDIN	Anne Marie	63 ans	Cél. – Fille de
------------	--------	------------	--------	-----------------

				Jacques et CRUCIFIX Anne Marie
27 brumaire	BEGON	Maire Josephe	48 ans	Epoux MARCHANT Norbert
29 frimaire	MAITREJEAN	Marie Agnès	41 ans	Huy-Epoux BIAVA Gille
28 floreal	WARGINAIR	Marie-Catherine	24 ans	Epoux JASOGNE Jacques
26 messidor	DELIEGE	Marie-Catherine	60 ans	Wasseiges

An XIII, a commencé le 23/09/1804

9 vendemiaire	DUBOIS	Bernard	1 mois	Fils de Bernard et Decerf Marie Anne
24 frimaire	NOËL	Marie Josephe	6 jours	
6 nivôse	BOCCART	Marie Catherine	83 ans	Veuve GODFIRNON Nicolas
10 nivôse	COLLARD	Marie Josephe	61 ans	Veuve HEUREUX Ddé
3 pluviôse	MATHY	Godfroid	71 ans	Epouse LAMBERT Anne Jeanne
3 ventôse	COKO	Sacré		Veuf HEINE Catherine
9 germinal	MARNEFFE	Maximilien	22 ans	François et ETIENNE Marie Thérèse
5 prairial	LINCHAMP	Petronelle	78 ans	Veuve LIBIOULLE Ivo
12 prairial	STREEL	Jean-François	1 an	Fils de Nicolas et DETILLEUX Marie Thérèse
26 prairial	LIBIOULLE	Exavier Constant		
28 prairial	PIRAPREZ	Marie Constante	6 ans	
5 thermidor	BERTRAND	Lambert	85 ans	Ancien curé de Trognée
15 germinal	MASY	Marie Josephe		Epoux NIHOUL François
22 messidor	RUELLE	Mathieu Lambert	22 ans	Fils de Mathieu et Sauvenière Marie Françoise

An XIV, a commencé le 23/09/1805

26 brumaire	MANIQUET	Gilles	22 ans	Fils de Lambert et Sprimont Marie Barbe
7 frimaire	DUBOIS	Bernard Joseph	59 ans	Médecin-épouse en 2 ^{ème} DECERF Marie Anne

04/01/1806	MARCHAL	Marie Catherine	27 ans	Epoux HENESDAL Jean François
27/02/1806	DELORGE	François Joseph	15 jours	Fils de Jean Philippe et Piraprez Catherine
01/03/1806	PIRAPREZ	Jean Nicolas	25 ans	Fils de Nicolas et Catherine
26/04/1807	LEFEVRE	Louis Joseph	20 mois	
06/05/1806	DETILIEU	Marie Thérèse	42 ans	Epoux STREEL Nicolas
01/10/1806	MOTTAR	Pierre Alexandre	12 ans	Fils de Jacques et

16/04/1807	AMANT	Marie Louise	25 ans	Célibataire fille de Pierre et Marie
26/04/1807	JASSOGNE	Nicolas Joseph	22 jours	
17/05/1807	PIRAPREZ	Ferdinand	23 ans	
20/09/1807	SAUVENIER	Pierre	71 ans	Epouse PIRAPREZ Marie Thérèse
30/11/1807	MOTTAR	Jean Joseph	11 ans	Fils de Jacques et Moreau
19/11/1807	BEGON	Jean Pierre	19 a ns	Fils de Jean Joseph et
25/01/1808	HANOT	Marie Anne	78 ans	Veuve HORBAN Joseph
12/02/1808	BERTRAND	Marie Marguerite	80 ans	Veuve RADOUX Pierre
20/02/1808	PIERRE	Jean Joseph	71 ans	
14/03/1808	HOUREUX	Anne Marie	70 ans	Indigente
23/04/1808	MOTTAR	Constante	17 ans	Fille de Jacques et Moreau
04/05/1808	DORVAL	Jean Nicolas	12 jours	
06/06/1808	PIRAPREZ	Marie Josephe	79 ans	Epoux JASSOGNE Pierre
14/05/1808	LOUWARE	Alexis Joseph	24 ans	
26/06/1808	TOUJEL	François Joseph	68 ans	Célibataire
19/09/1808	WAGINAIR	Jean Joseph	2 ans	
26/09/1808	BOUYET	Marie Thérèse	60 ans	Célibataire PIRAPREZ Jean Jacques
30/09/1808	LIBIOULLE	François Joseph	11 mois	
05/10/1808	PIRAPREZ	Alphonsine	7 mois	
25/10/1808	TILMAN	Thérèse	28 ans	Epoux DORVAL Louis
06/11/1808	DETRAUX	Jean-François	2 ans	
09/11/1808	BIAVA	Melchior	22 mois	
29/11/1808	DORVAL	Hubert Joseph	3 ans	
18/12/1808	PIRAPREZ	Maximilien		
25/12/1808	MARNEFFE	Jean Philippe	31 ans	Célibataire
06/01/1809	LINCHAMPS	François Joseph	6 mois	Fils de
29/01/1809	BOCCAR	François Joseph	4 ans	
05/02/1809	DOCK	Joseph	38 ans	Epouse SPRIMONT Françoise
14/04/1809	MATHIEU	Pierre Joseph	3 ans	
14/04/1809	PIRLOT	Marie Françoise	15 ans	
16/08/1809	LIBIOULLE	Marie Thérèse	69 ans	Veuve BARBASON Jean Joseph
15/12/1809	DELRGE	Marie Catherine	60 ans	Epouse SACRE Jean Joseph
23/12/1810	JOANNES	Pierre	48 ans	Desservant de la succursale de Meeffe
27/02/1810	BOCCAR	Constantin	9 mois	
17/03/1810	LEFEVRE	Marie Jeanne	4 mois	
22/06/1810	MARCHANT	Louis Joseph	19 ans	

DATE	NOM-PRENOM	ETAT CIVIL	AGE		PERE	MERE
04/05/1810	PIRAPREZ Charles Joseph		20	M	Jean Philippe	FRESON Marie Angèle
27/06/1810	LINCHAMPS Nicolas	Vf MOTTAR Catherine	80	M		
15/08/1810	SACRE Jean Joseph	Célibataire	23	M		
25/12/1810	MARECHAL	Vve TILMAN	60	M		

	Marguerite	Joseph				
04/01/1811	CRUISSANT Charlotte		39	M		
09/02/1811	JASSOGNE Pierre Nicolas	Vf PIRAPREZ Marie J.	84	M		
15/02/1811	DUTILLEUX Theodor Joseph		71	M		
13/09/1811	MALLIE Joseph	Vf DRICOT Catherine	67	M		
14/09/1811	LIBIOULLE Marguerite	Vve BEGON Jean Joseph	58	M		
12/12/1811		Vve WINAND Michel		M		
02/02/1812	WARGINELLE Marie Josephe		60	M		
31/03/1812	RENARD François	Célibataire	16	M		
19/11/1812	DARTOIS Marie Catherine	Célibataire	25	M		
14/01/1813	SACRE Joseph	Vf DELORGE Catherine	66	M		
25/01/1813	JADOUL François		45	M		
15/02/1813	LIBIOULLE Jean Louis		91	M		
18/05/1813	MOTTAR Marie Josephe		28	M		
20/05/1813	BARBASON Jean Joseph	Vf GERLAGE Marie Joseph	88	M		
05/11/1813	TILMAN Rosalie	Ep. LIBIOULLE	38	M	François	MOTTARD Catherine
06/11/1813	MARNEFFE Marie Victoire		23	M	Jean Ddé	PIRAPREZ Marie Catherine
25/11/1813	MOTTAR Pierre Hubert		15	M	Jacques	MOREAU Marie Josephe
08/12/1813	HOSDIN Antoine	Célibataire	79	M	Jean	DEGLAND Marguerite
05/01/1814	DETONGRE Marie Jeanne	Vve BASSEE Jean Pierre	80	M	Frédéric	DEPRA Marie Anne
10/01/1814	LINCHAMPS Jean François		22	M	Nicolas	MOTTAR Marie Catherine
06/04/1814	DETRAUX Jean Pierre	Vf en 3 ^{ème} noces CARABIN Marie Josephe	82	M	Pierre Joseph	EVARD Marie Josephe
07/06/1814	LEFEVRE Jean Hubert	Ep. DOCK Marie Françoise (Forville)	74	M	Jean Stephane	HALLET Marie Petronille (Heron)
05/11/1814	WAGERNER Jean Lambert	Vf GODFRIN Elisabeth	71	M	Jean Louis	PALISOUX Catherine
22/04/1815	DONEUX Marie Thérèse		21	M	Dionisis Gérard	BOURGUIGNON Marie Josephe (Wasseiges)
26/06/1815	DETILLEUX Maximilien J.		80	M	Theodore	
03/08/1815	RUEL Maximilien Joseph		37	M	Mathieu	SAUVENIERE Marie Françoise
15/08/1815	HAÏDON Theodore	(Warnant Dreye)	41	M	Stephane	DACHELET Catherine
18/10/1815	DONEUX Marie Catherine		29	M	Dionisis Gérard	BOURGUIGNON Marie Josephe (Wasseiges)
20/10/1815	WANSOULLE Marie Josephe		18	M	Jacques Joseph	MARNEFFE Marie Thérèse
17/11/1815	ROLAND Jean François	Bois	57	M	Jean	MOUTEAUX Ddé

DECES ENFANTS

1810	Lefevre Marie Jeanne	3 mois	Jean François	Piraprez Marie Jeanne
	Boncire Josephine	8 mois	Pierre	
1811	Copette Marie Françoise	1 an 5 mois	Hubert Joseph	Libiouille Marie Constance
		5 ans	Antoine Joseph	Humblet Marie Josephe
	Lefevre	2 mois 22 jours	François	Piraprez Marie Jeanne
	Pirard Marie Josephe	2 ans	Jacques	Sacré Marie Josephe
	Noël Marie Catherine		Dieudonné	Pierre Marie Josephe
	Beguin	1 mois	J.B	Lacroix Marie Françoise
1812	Dartois Jean Joseph	7 jours	Noet	Dartois Marie Catherine
	Matagne Eleonor	7 ans 3 mois	J.B	Nelis Françoise
		8 ans	Jean François	Lacroix Marie Thérèse
	Ducros Nicolas Joseph	10 mois	Bernard	Baudat Marie Catherine
	Libiouille Leonard Joseph	1 mois	Jean Nicolas	Libiouille Marie Catherine
	Libiouille Félicie	6 mois	Joseph	Dorval Marie Josephe
		15 jours	Jean Joseph	Tilman Rosalie
	Libiouille Félicie		Jean Joseph	Tilman Rosalie
	Monique Henri	18 mois	Jean François	Jadoul Marie Joseph
	Winomd Constant Joseph	6 ans	Hubert	Lambert Marie Barbe
	Lefèvre Marie Thérèse	7 ans	Jean Joseph	Defays Marie Thérèse
	Mattet Maximilien	3 ans 6 mois	Dieudonné François	Lejeune Marie Josephe Dieudonné
	Verleine Marguerite	18 mois	Pierre	Delorge Catherine
	Mathieu Marie Catherine	2 mois	Noet	Mathieu Marie Josephe
	Dutilleux Jean Joseph	0 jours	Maximilien	Marie Françoise
1813	Matagne Alexandre	5 ans	Pierre Joseph	Mathy Marie Catherine
	Cassart Jan Deséré	15 mois	Jean Joseph	
	Cassart Marie Thérèse	6 mois	Jean Joseph	
	Marie Thérèse		Jean Joseph	Godfirnon Marie Anne
	Biava Marie Françoise	0 jours	Jean Joseph	Pierre Marie Catherine
	Robert Jean François	9 ans 8 mois 15 jours	J-B	Jadoul Marie Catherine
	Havelange			
	Matagne Guillaume Joseph	4 ans	Pierre Joseph	Mathy Marie Catherine
	Hanot Clémentine	4 ans	Michel Joseph	Husson Anne Josephe
	Beguin Alexandre Joseph	4 ans 3 mois	J.B	Lacroix Marie Françoise
	Dejardin Maximilien Joseph	1 jour	Jean François	Dubois Marie Catherine Mosche
	Dejardin Jean François	3 jours	Jean François	Dubois Marie Catherine Mosche
	Marchand Jean Joseph	18 mois 11 jours	Jean Joseph	Linchamps Marguerite

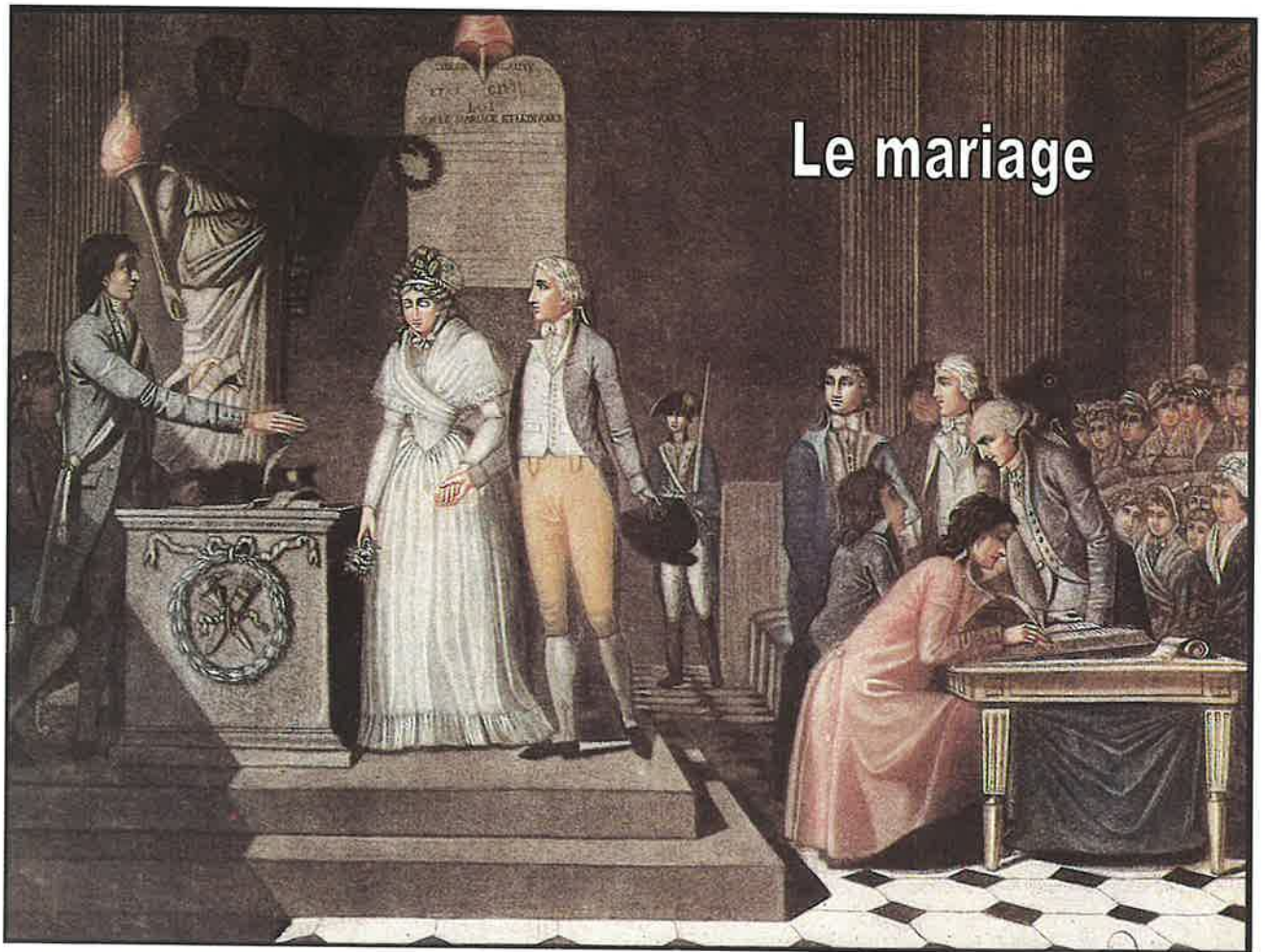
	Godfirmon François Joseph	9 ans 8 mois 11 jours	François Joseph	Gouverneur Marie Jeanne
	Hensidal Jean François	13 mois 12 jours	Noet	Hensidal Marguerite
	Mathieu Pierre Joseph	23 mois 7 jours	Jean Joseph	Mottard Marie Josephe
		12 mois 7 jours	Nath	
	Tilmanne Pierre Alexandre	7 mois 9 jours	François	Sauvenière Marie Josephe
	Michaux	9 ans 2 jours	Dieudonné	Houssat Catherine
	Mathieux Julien Joseph	9 mois 6 jours	Jean Joseph	Mottard Marie Josephe
	Freson Jean Joseph	4 ans 8 mois 23 jours	François	Moulon Anne Josephe
	Michaux Marie Thérèse Josephine	7 ans 2 mois 18 jours	Dieudonné	Houssat Catherine
1814	Delorge Marie Thérèse	11 mois 25 jours	Jean Philippe	Piraprez Marie Catherine
	Lefèvre François Xavier	2 ans 24 jours	Hubert Joseph	Doneux Marie Barbe
	Jassogne	5 ans 11 mois 25 jours	Jacques	Moureaux Marie Agnès
	Nihoul Rosalie Joseph	3 ans 6 mois 9 jours	Jean Joseph	Brasseur Marie Thérèse
	Detroux Dieudonné Joseph	5 ans 11 mois 25 jours	J.B	Collart Anne Catherine
	Dorval Marie Antoinette	4 ans 9 mois	Nicolas	Hensidal Marie Josephe
	Michaux Julienne Joseph	4 mois 9 jours	Dieudonné	Houssat Marie Catherine
	Pirard Marie Catherine	9 mois 11 jours	Jean Joseph	Dorval Marie Catherine
	Hencourt Marie Catherine	7 ans 11 mois 28 jours	Jean Joseph	Tilmane Henriette
	Piraprez Amélie Josephe	23 mois 9 jours	François Joseph	Boccar Marie Catherine
	Marneffe Jean Joseph	10 mois 24 jours	Casimir	Kinet Rosalie
		14 ans	Stephane Joseph	
	Marchand Ferdinand	3 ans 3 mois	François Joseph	Doucet
	Josselet René Joseph	2 ans 8 mois 4 jours	Jean François	Tilmanne Marie Catherine
	Sacré	7 mois 28 jours	Pierre Joseph	Devaux Marie Josephe
	Dutilleux	Mort né	Dutilleux Maximilien	Godrelle Marie Françoise
	Matagne Alexandre Joseph	5 mois 16 jours	Pierre Joseph	Mathy Marie Catherine
	Walgraffe Marie Rosalie	8 mois 26 jours	Georges Joseph	Goffin
	Roland Marie Josephe	2 mois 6 jours	Louis Joseph	Libioulle
	Verlaine Justine Josephe	3 ans 10 mois	François Joseph	Jassogne Marie Josephe
		2 ans 11 mois 8 jours	Noet	Sprumont Marie Henriette
	Wilmet Ferdinand Joseph	23 jours	Laurent	Gaie Marie Agnès
	Marchand	Mort né	René	Salme Marie Françoise
	Detroux Marie Josephe	2 ans 7 mois 15 jours	J.B	Collard Anne Catherine
	Dorval Charles Joseph	19 mois 27 jours	Nicolas	Hensidal Marie Josephe
1815	Sprimont Lambert Joseph	2 ans 8 jours	Jean Joseph	
		3 ans 3 mois 17 jours	Constant	Roland

N.B. : Le décès des enfants de moins de sept ans était inscrit dans un registre séparé. Etant baptisés et n'ayant pas l'âge de raison, c'étaient des anges pour le ciel.

Le divorce



Le mariage



7. BILAN

Du régime Français, Henri Pirenne a dit qu'il avait transformé notre pays plus profondément en vingt ans qu'au cours des vingt siècles antérieurs. Si cela peut s'appliquer à la situation politique et aux institutions publiques, il n'en est pas de même dans les domaines sociaux, économiques et culturels. Ce qui est paradoxal, c'est le contraste entre les grands projets nés de la révolution et les médiocres résultats dans le vécu immédiat de la population. Cette carence s'explique par le fait que les guerres permanentes à partir de 1792 ont drainé les ressources financières et fait la chasse aux conscrits. En termes économiques, la guerre a besoin de beaucoup d'argent et tout de suite alors que le social, l'économique et le culturel sont des investissements à long terme dont les effets ne sont pas perceptibles immédiatement. La vie religieuse connaît de profondes modifications dans la séparation des pouvoirs, et l'Etat reprend une place centrale dans les institutions.

Pour nombre d'historiens d'aujourd'hui, le bilan de ce que l'on nomme, selon le penchant que l'on éprouve, le régime français ou l'occupation française, n'est pas considéré comme des plus positifs pour ce qui est du court terme. Néanmoins, les idéologies libérales, voire libératrices, subsistent et perdurent, se rapprochant des principes établis durant cette période. Le pouvoir fort et centralisé et la contribution sanglante à la conscription n'ont pas réussi à effacer totalement le capital de sympathie de beaucoup envers la France, sa culture, son mode de vie et de principe, et surtout une langue commune.

Pour nous, notre appartenance au ban de Meeffe et les juridictions propres à l'ancienne principauté de Liège, avec tous ses cortèges d'apparat, nous avaient donné le sentiment d'appartenir à une patrie et à un Etat souverain. La Révolution nous a tout repris et a provoqué un profond bouleversement : la démolition de la cathédrale St Lambert, joyau et symbole de la souveraineté liégeoise, et la suppression de notre personnalité historique et politique. Cependant, l'immense figure historique de Bonaparte traverse ces vingt ans de notre passé. Deux siècles après son couronnement comme Empereur des Français, ses victoires et ses défaites sont toujours commémorées. Ce personnage adulé par les uns, honni par les autres, ne laisse personne indifférent. « La révolution l'a fait naître, le peuple l'a suivi, le pape le couronna. Tout dans cet homme était démesuré mais tout était éblouissant. » (V. Hugo)

Au travers des campagnes de Napoléon, il était utile de se souvenir de ces conscrits du village partis vers des contrées lointaines pour ne plus revenir. Ils sont issus de familles connues et repris au tableau d'honneur. Mais aucun monument ne rappelle cette tranche d'Histoire. Ils portèrent l'uniforme prestigieux des armées, combattirent, voyagèrent dans toute l'Europe, souffrirent de la faim et du froid, mais gardèrent la fierté d'avoir servi l'Empereur.

8. CONCLUSION

1795 : le Régime Français a mis fin à notre appartenance séculaire à la Principauté de Liège et à ce qui avait été le « Ban de Meeffe ».

1815 : le Congrès de Vienne a mis fin à notre rattachement à la France et nous a réuni à la Hollande ; mais cela, c'est une autre histoire.

Nous pouvons conclure en disant que « les lois promulguées par l'Empire ont considérablement modifié la vie et les habitudes ancestrales de notre village.

Nous n'avons pas cherché à dresser la liste exhaustive de tous les événements nouveaux survenus pendant ces vingt années françaises et des lacunes apparaîtront dans cette recherche. D'avance, je vous prierai donc de m'en excuser.

Je me dois de terminer ce travail en adressant de nombreux remerciements.

Qu'il me soit permis d'abord de remercier la Direction de l'Institut Saint-Joseph à Eghezée pour avoir marqué son accord à mon projet ainsi que Madame Véronique Verschaeven, professeur, qui a dirigé et conseillé ses élèves dans la dactylographie de cet ouvrage de même que Madame Mylène Materne.

Merci à Jean-Jacques Paris et Freddy Mottard qui m'ont procuré une documentation et des informations dont cet ouvrage a profité.

Merci à Madame Dalimier pour sa préface bienveillante et ses encouragements.

Merci aux amis membres de Qualité-Village de Meeffe, Suzanne Courtois et Eliane Ravignat, pour une première lecture, Etienne Molle et Yves Brants pour le montage photo et leur aide technique.

Merci à Mademoiselle Stéphanie Bridoux pour une relecture et à Madame Agnès de Marneffe pour une dernière mise au point.

Tous mes remerciements enfin à mon petit fils Nicolas Viset pour son apport à la maîtrise de l'ordinateur et son travail de mise en page.

Meeffe – Avril 2010

Joseph Deleuze

9. Bibliographie

Archives paroissiales de Meeffe

Archives communales de Meeffe

Archives de l'Etat à Huy (registres paroissiaux)

Archives de l'Etat de Liège (Fonds Gobert – Fonds Français)

Archives royales à Bruxelles (Albertine) – Régiments français – Jules Ducamp

Crédit Communal – Bull – Trenest – Janvier 1989

CGER – Juin 1989 – L'héritage de la Révolution Française

La principauté de liège par Jean Lejeune

La vie sous Napoléon par Jean Tulard

Cercle d'histoire n°10 – R. Ramelot – Marchin

Le ban de Meeffe – Des origines à 1795 – S. Chasseur - 1998

Table des matières

1. HISTORIQUE.....	8
1.1. Sous l'Ancien Régime.....	8
1.2. La Révolution Française	8
1.3. Le Régime Français	9
1.4. Réformes.....	9
2. AU VILLAGE DE MEEFFE	13
2.1 Meeffe en 1789	13
2.2 Naissance de la commune de Meeffe.....	13
2.3 L'habitat à Meeffe	14
2.3.1 Les fermes	14
A. La Ferme Del Vaux ou d'en bas	15
B. La Ferme du Tilhous	15
C. La Ferme du Val Notre-Dame	15
D. La Cense des Croisiers de Namur	16
E. La Ferme d'en haut ou Delleporte	16
F. La Ferme de l'homme sauvage	16
G. La Ferme du Prieure	16
H. La Ferme de Buay	17
I. La Ferme de la Cathédrale	17
J. La Ferme d'Ysier	17
2.3.2 Les maisons ouvrières	19
2.4 La Population.....	24
2.5 La vie au village vers 1800	25
2.6 La situation économique	26
2.6.1 L'agriculture.....	27
2.7 La santé publique	34
2.7.1 La médecine	34
2.7.2 L'hygiène	35
2.7.3 Les soins à Meeffe.....	35
2.8 L'assistance publique	38
2.9 Le Culte	39

2.10	L'éducation publique.....	44
2.10.1	Education religieuse et scolaire sous l'Ancien Régime.....	44
2.10.2	L'éducation sous le Nouveau régime	45
2.11	Les traditions.....	48
2.11.1	La ducasse.....	48
2.11.2	Les arbalétriers.....	48
2.12	Survivances.....	49
3.	LES CONSCRITS	52
3.1	Les conscrits Meeffois.....	52
3.2	L'armée.....	57
3.3	Le Grognard.....	58
3.4	Succès militaires de Napoléon.....	59
3.5	Les Grandes Coalitions	61
3.5.2	Toisième coalition (septembre – décembre 1805).....	62
3.5.3	Quatrième coalition (1806 – 1807).....	62
3.5.4	Cinquième coalition (1809).....	63
3.5.5	Sixième coalition (juin – décembre 1812).....	63
3.5.6	Septième coalition (mai – octobre 1813 à 1815).....	64
3.5.7	Dernière coalition (1815).....	64
3.6	Tableau d'honneur.....	65
3.7	Liste par ordre alphabétique des conscrits Meeffois.....	66
3.8	La médaille de Sainte Hélène.....	71
4.	L'ETAT CIVIL.....	73
5.	LE CALENDRIER REPUBLICAIN	75
6.	APPENDICE	76
7.	BILAN	101
8.	CONCLUSION	102
9.	BIBLIOGRAPHIE	103

